



ÉTATS ARABES

rapport régional

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié en 2002 par
Institut de statistique de l'UNESCO
C.P. 6128
Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7
Canada

Conception graphique : Maro Haas, Le Pré Saint-Gervais
Graphiques : Visit-Graph, Boulogne-Billancourt
Impression : Société Édition Provence, Nîmes
Crédits photographiques : UNESCO/D. Roger

Réf: UIS/AP/02-01

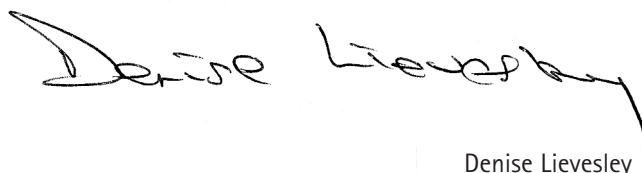
© Institut de statistique de l'UNESCO 2002

L'un des principaux moyens qui permettent d'atteindre les objectifs du XXI^e siècle consiste à dispenser l'éducation pour tous en garantissant un système éducatif équitable, efficace et effectif. Les statistiques et les indicateurs statistiques, servant à contrôler les évolutions et à favoriser l'évaluation critique des politiques, jouent un rôle crucial dans ce processus en fournissant une information précieuse pour formuler des politiques pertinentes. À ce sujet, les gouvernements prêtent une grande attention aux analyses comparatives des politiques. La coopération au niveau international permet d'aider les pays à identifier des moyens pour élargir l'accès à l'éducation, améliorer la qualité de l'offre d'éducation et porter une attention accrue aux résultats de l'apprentissage. Un cadre comparatif peut également aider les pays à mieux gérer leurs propres processus d'apprentissage. Dans un certain nombre de pays, ces impératifs ont conduit à renouveler les efforts visant à renforcer la collecte et la présentation de statistiques et d'indicateurs de l'éducation.

L'un des principaux rôles de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) consiste à assister les États membres dans la collecte, l'analyse et la diffusion d'indicateurs comparables au niveau international afin d'enrichir les débats sur les politiques à suivre. À la suite de sa création, en 1999, l'ISU a mené des consultations d'une portée considérable avec des utilisateurs et des producteurs nationaux et internationaux de statistiques dans le domaine de l'éducation afin d'identifier les besoins en informations et de développer une stratégie permettant de les satisfaire.

Une partie de cette stratégie a consisté à mettre en place une nouvelle conception de l'outil de collecte des données sur lequel est basée une enquête qui a lieu chaque année depuis l'an 2000. Son objectif est de construire un ensemble d'indicateurs de l'éducation comparables entre les pays. Une série d'ateliers régionaux, organisés et dirigés par l'ISU chaque année entre 2000 et 2002, ont permis de consulter des spécialistes de l'éducation, aussi bien des statisticiens que des décideurs politiques au sein des États membres, et de constituer une meilleure base de participation à cet effort global. Les ateliers étaient également destinés à sensibiliser aux méthodologies et aux outils de la collecte des données, telle la Classification internationale type de l'éducation (CITE), visant à fournir un cadre commun pour l'harmonisation des données nationales de l'éducation. Les ateliers ont été l'occasion d'organiser des débats régionaux sur des problèmes liés à la collecte et à la gestion des données, et d'explorer des solutions possibles.

Ce rapport constitue l'un des premiers résultats de ce grand effort. Les indicateurs présentés se basent sur des données fournies par les pays. En outre, les thèmes choisis sont le reflet de quelques unes des priorités identifiées par les participants nationaux parmi les problèmes politiques soulevés par ces derniers. L'Institut de statistique de l'UNESCO voudrait profiter de cette occasion pour remercier les participants nationaux et leurs collègues pour la conduite de cette enquête, ainsi que le personnel des Divisions des statistiques et de la population des Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale pour l'apport de données supplémentaires essentielles.



Denise Lievesley

Directrice, Institut de statistique de l'UNESCO

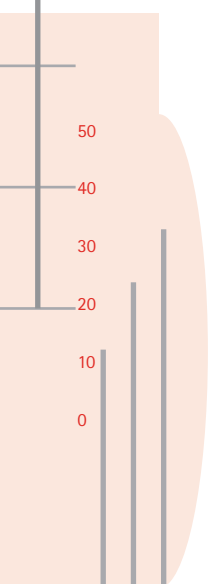
Introduction	6	2. Accès et participation par niveau d'enseignement	36
Guide du lecteur	8	2.1 Éducation préprimaire (CITE 0)	36
1. Contexte régional	10	2.2 Enseignement primaire (CITE 1)	38
Bilan économique, démographique et social	10	2.3 Enseignement secondaire (CITE 2 et 3)	44
Profils par pays	13	2.4 Enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	47
• Interprétation des profils par pays	13	2.5 Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)	48
• Profils par pays	15	3. Personnel enseignant	50
		3.1 Enseignants par niveau d'enseignement et par sexe	50
		3.2 Formation du personnel enseignant	51
		3.3 Taux d'encadrement dans le primaire	52
		4. Financement et dépenses de l'éducation	53
		Annexes	55
		Annexe 1	56
		• Tableaux A1, A2, A3, A4, A5, A6	
		Annexe 2	67
		• Définition des indicateurs	
		Annexe 3	69
		• Glossaire	
		Annexe 4	72
		• CITE 97	
		Remerciements	75

SOMMAIRE

Introduction

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a mis en œuvre l'*Enquête 2001* qui constitue une étape importante d'un processus à long terme d'amélioration de la qualité et de la standardisation de la collecte des données dans le domaine de l'éducation. Ce processus a été amorcé avec l'*Enquête 2000*, qui est la première enquête réalisée par l'Institut depuis sa création en 1999. Dans le cadre de cette première enquête, un groupe de vingt pays a été réuni sous l'intitulé « États arabes ». Trois pays de ce groupe appartiennent géographiquement à l'Afrique subsaharienne, cinq à l'Afrique du Nord et le reste à l'Asie. Les pays constituant ce groupe sont : l'Algérie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, l'Égypte, les Émirats Arabes Unis, l'Irak, la Jamahiriya arabe libyenne, la Jordanie, le Koweït, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, Oman, le Qatar, le Soudan, la République arabe syrienne, les Territoires autonomes palestiniens, la Tunisie et le Yémen.

Des experts en statistiques de l'éducation de ces pays ont participé à trois ateliers régionaux organisés en juin 2000 à Beyrouth (Liban), en avril 2001 à Rabat (Maroc) et en mars 2002 à Damas (République arabe syrienne). Ces ateliers furent une occasion d'améliorer la classification internationale des différents programmes éducatifs nationaux et de passer en revue les nouveaux questionnaires statistiques afin d'en garantir une interprétation cohérente. Les ateliers ont permis de débattre de la nécessité de disposer d'informations politiquement pertinentes qui pourrait requérir la collecte d'autres données ou le calcul de nouveaux indicateurs. Les représentants nationaux ont également présenté des rapports sur les questions éducatives jugées prioritaires dans leur pays.



Statistiques de l'éducation 2002

INTRODUCTION

De nombreuses questions identifiées au cours des présentations et discussions menées dans les ateliers sont traitées dans ce premier rapport régional de l'ISU consacré aux États arabes. Il présente les informations statistiques issues de l'*Enquête 2001* de l'ISU et fournies par les pays ayant participé aux ateliers, ainsi que par ceux tels que la Tunisie, la Jordanie et l'Égypte qui participent à un projet conjoint mis en œuvre par l'UNESCO et l'OCDE et portant sur les indicateurs de l'éducation dans le monde (WEI).

Ce rapport est composé de quatre parties :

- ◆ La partie 1 présente les principaux aspects démographiques, économiques et sociaux de la région, y compris des informations sur une sélection d'indicateurs socio-économiques. Cette partie s'achève par des profils par pays qui présentent des données et indicateurs clés pour chaque pays.
- ◆ La partie 2 analyse l'accès et la participation des élèves et des étudiants à chaque niveau d'enseignement, du préprimaire aux programmes de l'enseignement supérieur.
- ◆ Les parties 3 et 4 présentent respectivement une série d'indicateurs sur le personnel enseignant et sur le financement et les dépenses de l'éducation.

En annexe sont présentés des tableaux statistiques synthétiques qui contiennent des données et indicateurs utilisés dans la publication. On y trouve également les définitions des indicateurs, un glossaire des termes utilisés et une description plus détaillée de la Classification internationale type de l'éducation (CITE 97).

Bien que la portée et le contenu de ce rapport soient limités, il est publié en sachant que l'ISU et les pays participant à son projet régional dans la région arabe continueront à progresser dans le développement des indicateurs et des analyses associées. L'ISU espère que ces efforts aideront les gouvernements de la région à améliorer leurs systèmes nationaux et à continuer à développer des programmes éducatifs qui permettront aux étudiants de tous âges de réaliser tout leur potentiel.

Guide du lecteur

Les données sur les élèves, les enseignants et les dépenses de l'éducation qui sont présentées dans ce rapport sont, sauf mention contraire, issues des données communiquées officiellement par les États en réponse aux questionnaires sur les statistiques de l'éducation soumis par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) pour les années scolaires et fiscales débutant en 1999. Elles sont complétées par les statistiques démographiques et économiques recueillies auprès d'autres organisations internationales, dont, notamment, les Divisions de la statistique et de la population des Nations Unies ainsi que la Banque mondiale. S'agissant des données de population, celles utilisées pour calculer les indicateurs d'accès et de participation analysés dans cette publication sont issues des estimations réalisées par la Division de la population des Nations Unies dans le cadre de la révision de 2000.

L'ensemble des données d'éducation présentées dans ce rapport proviennent des enquêtes annuelles de l'ISU, dont la plus récente est l'*Enquête 2001*. Toutefois, pour la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie, les données relatives à l'éducation ont été rassemblées grâce à des enquêtes menées dans le cadre du projet *Indicateurs de l'éducation dans le monde* (WEI) financé par la Banque mondiale et conduit conjointement par l'ISU et l'OCDE.

Alors que les deux enquêtes (WEI et *Enquête 2001*) visent en gros à recueillir le même jeu de statistiques fondamentales sur l'éducation, elles n'en présentent pas moins quelques différences en matière de couverture. Par exemple, l'enquête WEI ne recueille pas de données sur la répartition des effectifs de l'enseignement secondaire technique et professionnel et de l'enseignement supérieur par domaine d'études. En revanche, cette enquête collecte davantage d'information que l'*Enquête 2001* sur les conditions de travail des enseignants, les données démographiques et la population active.



Bar	Value
1	12
2	25
3	35

Statistiques de
l'éducation 2002

Les deux enquêtes utilisent des concepts et définitions issus de la Classification internationale type de l'éducation révisée en 1997 (CITE 97). La CITE 97 est un cadre de compilation et de présentation de statistiques et d'indicateurs sur l'éducation comparables au niveau international. C'est un système polyvalent conçu pour analyser les politiques éducatives et pour éclairer les prises de décisions en matière d'éducation, quels que soient la structure du système éducatif et le niveau de développement économique du pays considéré. Il peut servir à élaborer des statistiques sur de nombreux aspects différents de l'éducation, tels que les effectifs scolaires, les ressources humaines et financières investies dans l'éducation ou le niveau d'instruction atteint par une population donnée. Les notions et définitions de la CITE 97 ont été conçues pour permettre la comparabilité internationale des indicateurs de l'éducation, quelles que soient les circonstances particulières propres aux différents systèmes éducatifs des pays.

Les statistiques présentées dans le présent rapport portent sur l'enseignement public et privé selon les niveaux d'enseignement définis dans la CITE 97. En principe, l'éducation dispensée aux personnes avec des besoins spécifiques, soit dans des établissements scolaires du régime général ou dans des centres spécialisés, est également prise en compte. Les données relatives aux enseignants prennent en compte le personnel enseignant ayant des responsabilités pédagogiques à plein temps ou à temps partiel. Les membres du personnel travaillant dans les établissements scolaires mais n'ayant pas de fonction enseignante ne sont, en principe, pas pris en compte dans ces chiffres.

Dans les tableaux et graphiques présentés dans ce rapport (à moins qu'ils ne soient ordonnés selon la valeur des données ou des indicateurs), les pays sont classés par ordre alphabétique de leur nom en français.

Lorsque les chiffres et les pourcentages ont été arrondis, les totaux et sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments qui les composent.

Symboles utilisés dans cette publication :

-	Chiffre nul
0 ou 0,0	Chiffre supérieur à 0 mais inférieur à la moitié de l'unité employée
...	Données non disponibles
.	Catégorie sans objet
*	Estimations nationales
**	Estimations de l'ISU
./.	Données comprises dans une autre rubrique

1. Contexte régional

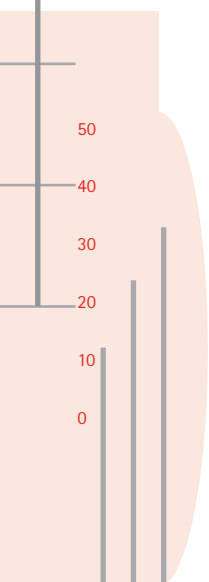
Bilan démographique, économique et sociale

La région des États arabes est composée de vingt pays qui présentent d'importantes disparités démographiques, économiques et sociales. Sur le plan géographique, la région s'étend de la Mauritanie à l'ouest jusqu'à l'Irak et la République arabe syrienne au nord et à l'est et au Soudan au sud. Douze pays de la région appartiennent géographiquement à l'Asie de l'Ouest, cinq à l'Afrique du Nord et trois à l'Afrique subsaharienne. Au niveau du régime constitutionnel, à l'exception des Territoires autonomes palestiniens dont le statut est particulier, huit pays sont des monarchies et onze sont des républiques. La principale caractéristique commune à tous ces pays est le partage de la langue arabe.

La population

Les États arabes comptaient 270 millions d'habitants en 1999. Un quart de la population totale de la région vit en Égypte qui fait partie des neuf pays les plus peuplés du monde. La moitié de la population se retrouve dans cinq pays qui comptent entre 19 et 30 millions chacun (Algérie, Irak, Maroc, Arabie saoudite et Soudan) alors que le dernier quart vit dans les quatorze pays restants. Par ailleurs, dix pays ont moins de 5 millions d'habitants, dont trois avec seulement un peu plus de 0,5 million d'habitants (Bahreïn, Djibouti et Qatar).

L'accroissement de la population varie largement d'un pays à l'autre. Pendant la dernière décennie, le taux moyen d'accroissement est estimé entre 1,5 en Tunisie à 4,8 au Yémen. Le cas du Koweït est singulier avec un accroissement négatif (-1,6) suggérant que le pays a connu une diminution de sa population après la guerre du Golfe.¹ Généralement, la région connaît une croissance démographique relativement élevée, le taux d'accroissement moyen dépassant 2 % dans trois pays sur quatre. Le taux de fécondité est également élevé, excédant 3 enfants par femme



Statistiques de l'éducation 2002

1. En effet, la population n'a cessé de décroître d'année en année depuis 1990 jusqu'à 1996. A partir de 1997, la tendance a commencé à se redresser progressivement.

Tableau A - Indicateurs économiques, sociaux et démographiques sélectionnés, 1999/2000

Pays ou territoires	Population totale 1999	Taux de croissance de la population (%) 1990-1999	Taux de fécondité 1995-2000	Population urbaine (% du total)		PIB par habitant en dollars des États-Unis 1999	Taux estimé d'analphabétisme 15 ans et plus 1999	
				1990	1999		M	F
Algérie	29 755 000	2,0	3,3	52	60	1 609	25	45
Arabie saoudite	19 644 480	2,7	6,2	79	85	7 095	18	35
Bahreïn	627 420	2,8	2,6	88	92	...	9	19
Djibouti	616 670	2,3	6,1	80	83	...	25	47
Égypte	66 693 160	1,9	3,4	44	45	1 337	34	57
Émirats Arabes Unis	2 558 170	2,7	3,2	81	85	...	26	22
Irak	22 335 310	2,9	...	72	76	...	45	77
Jamahiriya arabe libyenne	5 174 810	2,1	3,8	82	87	...	10	34
Jordanie	4 785 290	4,4	4,7	68	74	1 687	5	17
Koweït	1 847 800	-1,6	2,9	96	97	16 010	17	21
Liban	3 437 870	2,7	2,3	84	89	...	8	20
Maroc	29 333 500	2,0	3,4	48	55	1 193	39	65
Mauritanie	2 582 310	2,9	6,0	44	56	371	50	71
Oman	2 457 240	3,6	5,9	62	82	...	21	41
Qatar	555 400	2,3	3,7	90	92	...	20	18
République arabe syrienne	15 777 660	2,7	4,0	50	54	1 228	12	41
Soudan	30 423 490	2,3	4,9	27	35	319	32	55
Territ. auton. palestiniens	3 074 000
Tunisie	9 360 490	1,5	2,3	58	65	2 238	20	41
Yémen	17 619 780	4,8	7,6	23	24	387	34	76

Sources : Données démographiques de la Division de la population des Nations Unis et du PNUD.
Données économiques de la Banque mondiale.
Taux de l'analphabétisme de l'Institut de statistique de l'UNESCO, 2002.

dans trois pays sur quatre. Ce taux varie de 2,3 (Tunisie, Liban) à 7,6 au Yémen. Par ailleurs, la population de la région est très jeune, les moins de 14 ans représentant près de 39 % de la population totale. Les pays du Golfe connaissent une forte immigration provenant essentiellement des pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est, mais également des pays du Moyen Orient.

La majorité de la population de la région vit dans des zones urbaines. C'est notamment le cas des pays du Golfe où plus de 85 % de la population totale habitent dans des villes. Toutefois, une partie importante des populations de l'Égypte, du Soudan, du Yémen et du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) demeure toujours dans des zones rurales où l'économie est principalement basée sur des activités agricoles. Dans certains pays de la région, une partie de la population est nomade se déplaçant souvent d'un lieu à un autre à la recherche de pâturages pour le bétail. C'est le cas, par exemple, des populations nomades du Soudan et de la Mauritanie.

L'économie

L'économie de plusieurs pays de la région est en grande partie basée sur le marché international du pétrole. C'est le cas notamment des six monarchies du Golfe qui détiennent à elles seules 45 % des réserves mondiales de pétrole. Le pétrole est également primordial dans les économies de l'Irak, de l'Algérie et de la Jamahiriya arabe libyenne. Toutefois, les principales ressources dans les autres pays proviennent généralement de l'agriculture, mais aussi des ressources minières, des transferts des travailleurs émigrés en Europe pour les pays du Maghreb et du tourisme en Égypte et en Tunisie.

En plus d'importants échanges commerciaux en biens et services entre les différents pays de la région, il y a une forte émigration de travailleurs vers les pays pétroliers. Ces mouvements de travailleurs émigrés sont facilités par une langue commune et des cultures assez proches.

Les revenus par tête d'habitant sont très inégalement répartis dans la région. Le PIB par

habitant le plus élevé (soit 16 010 dollars des États-Unis pour le Koweït) est près de 50 fois plus élevé que celui le plus bas (319 dollars des États-Unis pour le Soudan). Par ailleurs, le service de la dette pèse lourd sur les économies de certains pays, notamment au Maghreb où des parts significatives des budgets des États sont allouées au remboursement de la dette extérieure (33 % en Algérie, 28 % au Maroc, 23 % en Tunisie).

Selon le *Rapport mondial sur le développement humain 2001*,² la moitié des pays arabes sont classés dans la catégorie « développement humain moyen » (valeurs d'indice comprises entre 0,5 et 0,8), quatre dans la catégorie « haute » (Bahreïn, Koweït, Qatar et Émirats Arabes Unis), et quatre dans la catégorie « basse » (Djibouti, Mauritanie, Soudan et Yémen). L'Irak et les Territoires autonomes palestiniens n'ont pas été répertoriés.

En vue de promouvoir l'économie et de réduire les charges de l'État, plusieurs pays de la région cèdent de plus en plus leur rôle dans le secteur productif au secteur privé. Pourtant, le secteur public demeure le principal agent économique dans la région. Le chômage frappe une grande partie de la population active dans la plupart des pays, notamment parmi les diplômés. Par ailleurs, dans les pays du Golfe, les travailleurs étrangers constituent une part importante de la main-d'œuvre. Il est notable que les femmes soient de plus en plus nombreuses à participer au marché du travail bien qu'elles occupent en général des emplois moins bien payés que les hommes. Durant les deux dernières décades, la participation des femmes à l'économie s'est considérablement accrue, surtout dans les pays du Golfe.³

Statistiques de
l'éducation 2002

L'éducation

Dans la région, un homme sur trois et une femme sur deux sont analphabètes. L'Irak présente le taux d'analphabétisme le plus élevé (61 %) tandis que la Jordanie, avec 12 % d'analphabètes, est le pays où ce taux est le plus faible. Par ailleurs, c'est en Irak, au Maroc, en Mauritanie et au Yémen que se retrouvent les taux d'analphabétisme féminins les plus élevés.

Les pays de la région ont considérablement investi en éducation depuis les années soixante. Leur engagement financier moyen en faveur de l'éducation était estimé à 5,4 % de leur PNB en 1997. Cet engagement s'est révélé payant, puisque, entre 1960 et 1985, l'espérance de vie scolaire dans la région s'est accrue en moyenne de 2,5 années et beaucoup de pays de la région sont proches de l'objectif de l'éducation primaire universelle. Toutefois, Djibouti, Oman, l'Arabie saoudite et le Soudan accusent un retard important à l'égard de cet objectif.

Des efforts substantiels devraient continuer à être faits dans la région afin d'améliorer les niveaux d'accès et de participation à l'éducation, notamment au niveau du préprimaire (pour les deux sexes) et du secondaire pour les filles. Avec la pression démographique, l'amélioration des systèmes éducatifs ne peut être effective qu'avec un soutien financier important et une rationalisation des moyens matériels et humains.

2. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2001*, New York, 2001.

3. UNESCWA/UNDP, *Women and Men in the Arab Countries : Employment*, 2002.

Interprétation des profils par pays

Sources des données

Superficie : Base de données du site Internet des Nations Unies.

Données démographiques : Division de la population des Nations Unies, révision de 2000.

PNB et PIB : Banque mondiale, révision de 2001.

Alphabétisme : Institut de statistique de l'UNESCO, estimations et projections tirées de données compilées à partir de recensements de population nationaux et révisées en 2000.

Données sur l'éducation : Enquêtes annuelles sur l'éducation de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Notes explicatives

Toutes les statistiques sont de l'année de référence, sauf mention contraire.

Informations d'ordre général

Le terme *superficie* désigne l'étendue territoriale de chaque pays considéré, c'est-à-dire le nombre total de kilomètres carrés, exprimé en milliers.

La *population totale* et le *taux de croissance naturel annuel moyen* renvoient respectivement au nombre total d'habitants de chaque pays de l'année de référence, exprimé en milliers, et à la croissance naturelle annuelle moyenne de la population pour la période 1990-1999, exprimée en pourcentage.

Population urbaine est la population vivant dans des zones urbaines en pourcentage de la population totale.

Le *taux de mortalité infantile* est le nombre annuel moyen de décès d'enfants âgés de moins d'un an pour mille naissances vivantes au cours de la période 1995-2000.

Le *taux estimé d'alphabétisme* est défini comme le rapport entre le nombre d'adultes sachant lire et écrire et l'ensemble de la population adulte âgée de 15 ans ou plus, exprimé en pourcentage. Une personne est considérée comme étant alphabète si elle sait lire et écrire, en le comprenant, un texte simple sur sa vie quotidienne.

La *monnaie nationale* est la monnaie en circulation dans le pays considéré au cours de l'année de référence.

Le *PNB par habitant* est le produit national brut d'un pays donné exprimé en dollars des États-Unis courants divisé par le nombre total de ses habitants.

Les *dépenses publiques de l'éducation en pourcentage du PIB* sont le rapport entre l'ensemble des dépenses publiques consacrées à l'éducation par les différents niveaux d'administration dans un pays donné, c'est-à-dire par les pouvoirs centraux, locaux, et régionaux, et le PIB. Ce chiffre est exprimé en pourcentage du produit intérieur brut.

Les *dépenses publiques de l'éducation en pourcentage des dépenses totales du gouvernement* sont le rapport entre l'ensemble des dépenses consacrées à l'éducation par les différents niveaux d'administration de l'État, c'est-à-dire par les pouvoirs centraux, locaux et régionaux, et l'ensemble des dépenses publiques de tous les secteurs confondus (dont la santé, l'éducation, les services sociaux, etc.), exprimé en pourcentage.

Graphiques et tableaux

Taux net de scolarisation primaire (%)

Ce graphique montre le nombre d'élèves du groupe d'âge officiel scolarisé dans le niveau 1 de la CITE comparé à la population du groupe d'âge correspondant.

Taux brut de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement

Le graphique à barres montre les taux bruts de scolarisation par sexe et par niveau d'enseignement de la CITE (voir [Annexe 2 sur les définitions des indicateurs](#)). Les taux des garçons et filles confondus sont indiqués par la ligne du graphique. Le tableau présente, pour chaque niveau de la CITE, les données brutes sur les effectifs d'élèves et d'enseignants, le pourcentage d'élèves et d'enseignantes et la répartition par niveau d'enseignement des dépenses totales publiques de l'éducation.

Structure du système éducatif selon la CITE 97

Ce schéma présente des informations sur le système éducatif le plus courant dans chaque pays. Les différents programmes d'éducation nationaux sont classés par niveau d'éducation (0, 1, 2, etc.) suivant le modèle de la CITE 97 et selon la finalité du programme considéré (A, B ou C). Voir les [Annexes 3 et 4](#) pour le Glossaire pour les définitions de certains termes et pour une explication plus détaillée de la CITE 97.

Les niveaux de la CITE sont présentés de manière succincte ci-dessous pour aider à interpréter les données (dans la mesure où lorsque cela était possible) :

CITE 0	éducation préprimaire
CITE 1	enseignement primaire (ou premier cycle de l'éducation de base)
CITE 2	premier cycle de l'enseignement secondaire (ou deuxième cycle de l'éducation de base)
CITE 3	deuxième cycle de l'enseignement secondaire
CITE 4	enseignement post-secondaire non supérieur
CITE 5	premier cycle de l'enseignement supérieur
CITE 6	deuxième cycle de l'enseignement supérieur (conduisant à un titre de chercheur hautement qualifié)

Une échelle des âges a été intégrée dans la partie supérieure du diagramme pour indiquer les âges théoriques de chaque programme et, dans la zone grisée, la fourchette d'âges de la scolarisation obligatoire dans chaque pays.

Profils par pays

Algérie
Arabie saoudite
Bahreïn
Djibouti
Égypte
Émirats Arabes Unis
Irak
Jamahiriya arabe libyenne
Jordanie
Koweït
Liban
Maroc
Mauritanie
Oman
Qatar
République arabe syrienne
Soudan
Territoires autonomes palestiniens
Tunisie
Yémen

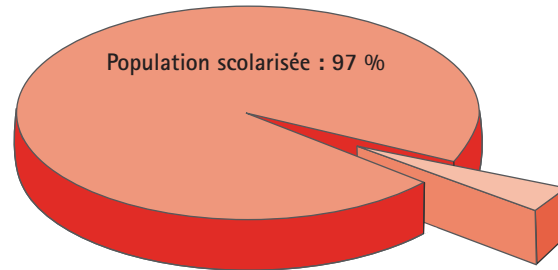
Informations générales

Superficie en km ² :	2 382 000
Population totale (000) :	29 755
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,0
Espérance de vie à la naissance (années) :	71
Population urbaine (%) :	60
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	50
Taux d'alphabétisme M (%) :	75
Taux d'alphabétisme F (%) :	55
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	1 609
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Dinar
Langue officielle :	Arabe

1999

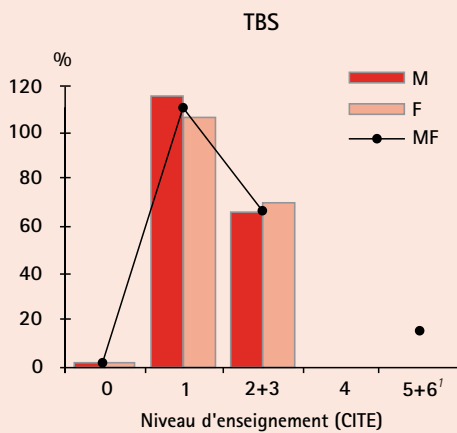
Algérie

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-11 ans : 4 234 550

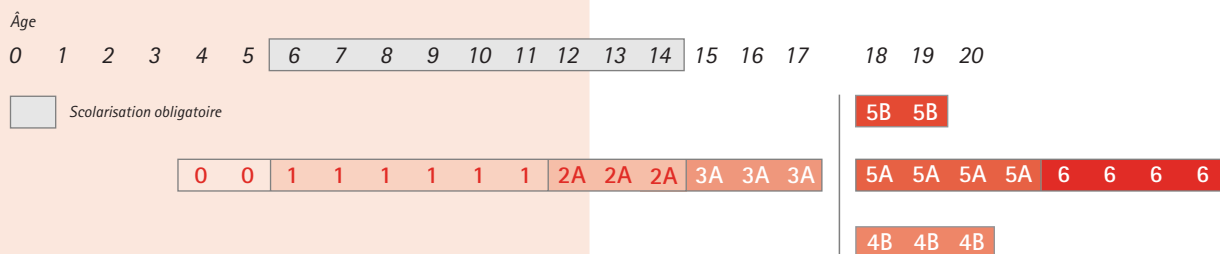
Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	38 773	4 843 313	2 817 710	...	**456 358 ¹
	% F	49	47	51
Enseignants	MF	1 443	170 562	156 022	...	**16 260 ¹
	% F	88	46	47	...	**23 ¹
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Données de 1998/99.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Enseignement préparatoire
- 1** Enseignement fondamental 1er et 2e cycle
- 2A** Enseignement fondamental 3e cycle (moyen)
- 3A** Enseignement secondaire général
Enseignement secondaire technique
- 4B** Formation professionnelle
- 5A** Licence, École d'ingénieur, Magister
- 5B** Technicien supérieur
- 6** Doctorat

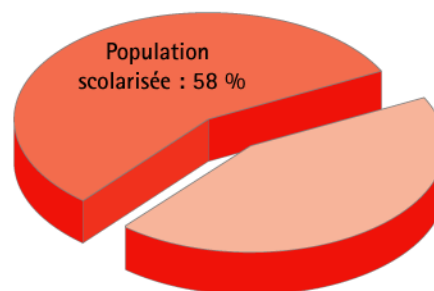
Informations générales

Superficie en km ² :	2 150 000
Population totale (000) :	19 644
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,7
Espérance de vie à la naissance (années) :	72
Population urbaine (%) :	85
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	25
Taux d'alphabétisme M (%) :	82
Taux d'alphabétisme F (%) :	65
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	7 095
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	**9,5
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Riyal
Langue officielle :	Arabe

1999

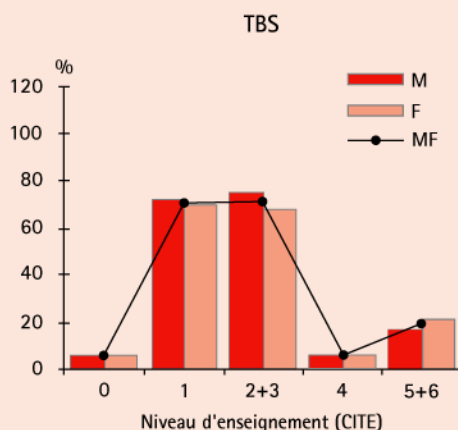
Arabie saoudite

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-11 ans : 3 340 380

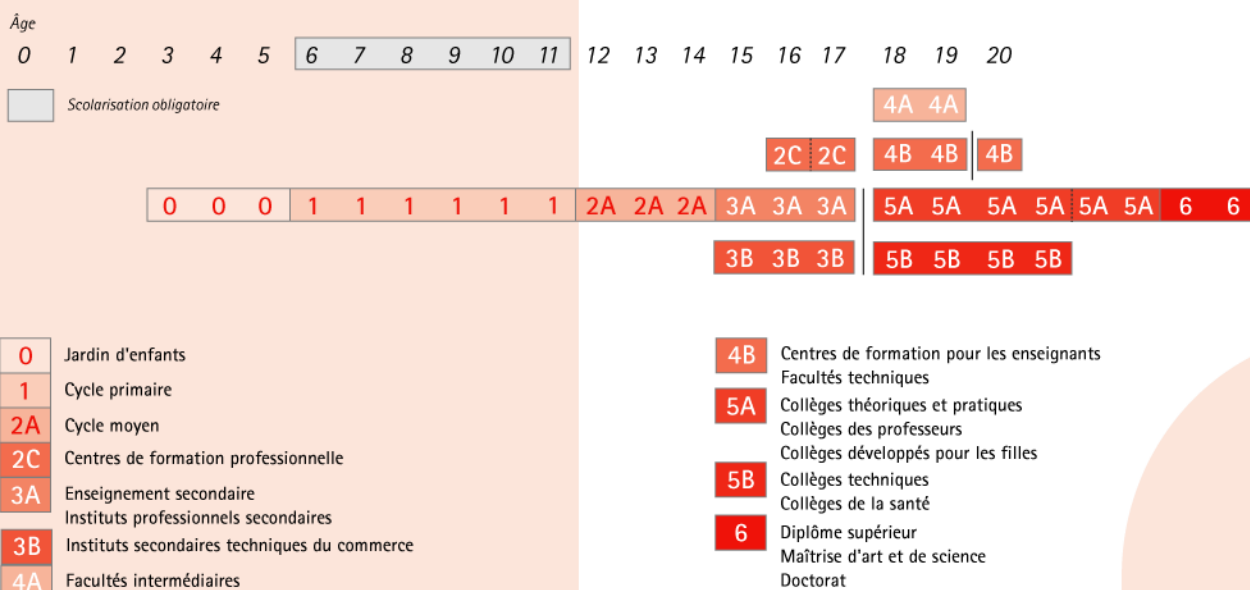
Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	94 148	2 285 328	1 861 755	**36 905	404 094
	% F	46	48	46	**48	56
Enseignants	MF	8 981	190 654	146 252	...	20 293
	% F	100	53	51	...	35
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)		. ¹	. ¹	83,1 ^{1,2}	.	16,9 ²

1. Les données des niveaux 0 et 1 sont incluses dans les niveaux 2+3.
2. Données de 1998/99.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



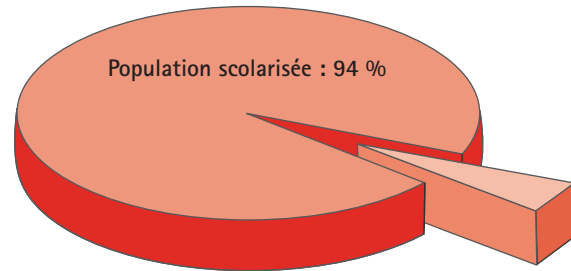
Informations générales

Superficie en km ² :	690
Population totale (000) :	627
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,8
Espérance de vie à la naissance (années) :	73
Population urbaine (%) :	92
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	16
Taux d'alphabétisme M (%) :	91
Taux d'alphabétisme F (%) :	82
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	3,5
- des dépenses totales du gouvernement :	12,1
Monnaie nationale :	Dinar
Langue officielle :	Arabe

1999

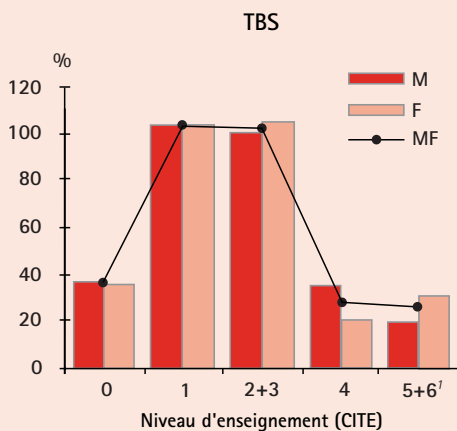
Bahreïn

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-11 ans : 75 850

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement

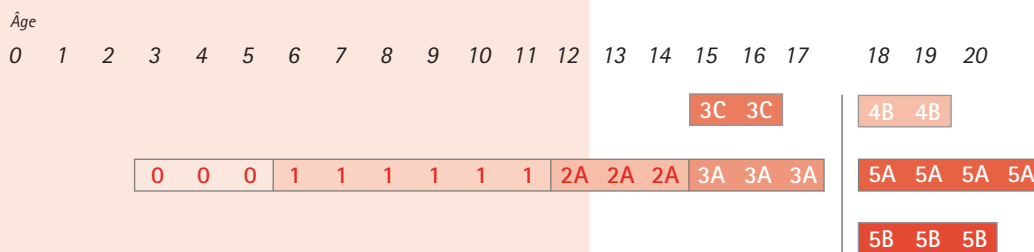


1. Données de 1998/99.

		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	14 493	77 720	65 422	5 734	**11 048 ¹
	% F	48	49	50	35	**60 ¹
Enseignants	MF	**691	**4 363	**4 583
	% F	**100	**75	**56
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Données de 1998/99.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Jardin d'enfants
Programme d'éducation spécial
- 1** Primaire général
Primaire religieux
- 2A** Enseignement intermédiaire général
Enseignement intermédiaire religieux
- 3A** Enseignement secondaire général
Enseignement secondaire religieux
Enseignement secondaire commercial
Enseignement secondaire industriel
Enseignement secondaire appliqué

- 3C** Technique professionnelle
- 4B** Programme technique
Programme de tourisme et hospitalité
Éducation continue
- 5A** "Bachelor's" (plupart des sujets)
Diplôme supérieur
Maîtrise
- 5B** "Bachelor's" (infirmiers)

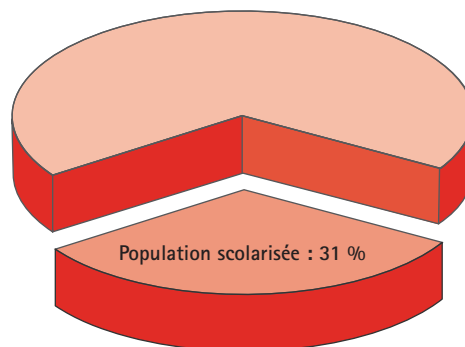
Informations générales

Superficie en km² : 23 000
 Population totale (000) : 617
 - Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 : 2,3
 Espérance de vie à la naissance (années) : 47
 Population urbaine (%) : 83
 Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) : 117
 Taux d'alphabétisme M (%) : 75
 Taux d'alphabétisme F (%) : 53
 Espérance de vie scolaire : ...
 PIB par habitant (\$EU) : ...
 Dépenses publiques de l'éducation en %
 - du PIB : ...
 - des dépenses totales du gouvernement : ...
 Monnaie nationale : Franc Djibouti
 Langue officielle : Arabe

1999

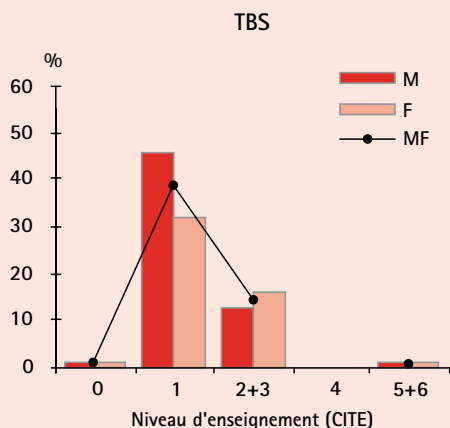
Djibouti

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-11 ans : 103 310

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	214	38 106	14 214	.	1190
	% F	55	42	56	.	47
Enseignants	MF	6	1192	664	.	20
	% F	100	19	21	.	30
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Enseignement préscolaire
- 1** Enseignement primaire
- 2A** Enseignement secondaire du premier cycle général
Enseignement secondaire du 1er cycle tech. et prof.
- 3A** Enseignement secondaire du 2e cycle général
Enseignement secondaire du 2e cycle tech. et prof.

- 5A** Diplôme d'études universitaires général
- 5B** Brevet technicien supérieur

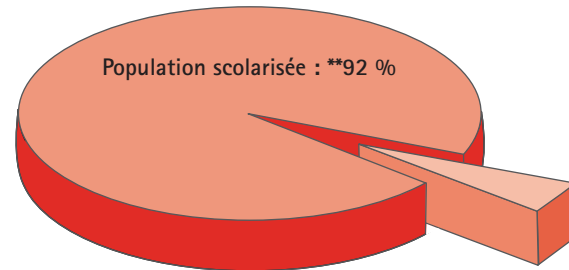
Informations générales

Superficie en km ² :	1 000 000
Population totale (000) :	66 693
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	1,9
Espérance de vie à la naissance (années) :	67
Population urbaine (%) :	45
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	51
Taux d'alphabétisme M (%) :	66
Taux d'alphabétisme F (%) :	43
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	1 337
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	**4,1
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Pound
Langue officielle :	Arabe

1999

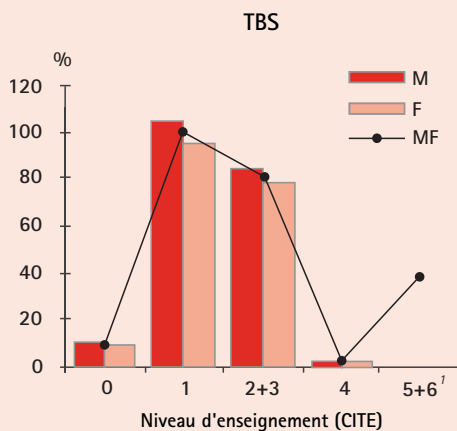
Égypte

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-10 ans : 7 950 740

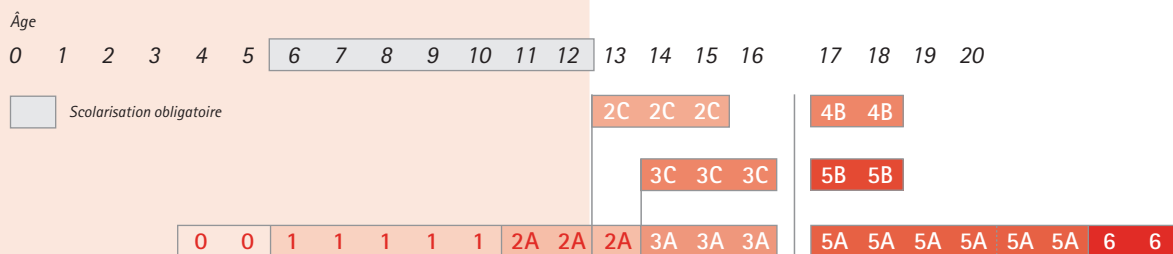
Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	354 435	7 947 488	8 028 170	45 667	2 447 088 ¹
	% F	48	47	47	38	...
Enseignants	MF	14 769	345 828	473 713
	% F	99	52	40
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Données de 1998/99.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Préprimaire
- 1** Primaire
- 2A** École préparatoire
- 2C** Enseignement professionnel
- 3A** Enseignement secondaire général
- 3C** Enseignement technique

- 4B** Instituts de l'industrie, du commerce et des techniques¹
- 5A** "Bachelor's", Licence, Maîtrise
- 5B** Programmes supérieurs industriels, commerciaux et techniques
- 6** Doctorat

1. Le 4B est classé dans le niveau CITE 4C dans la structure de la collecte de données propre à l'enquête WEI (World Education Indicators).

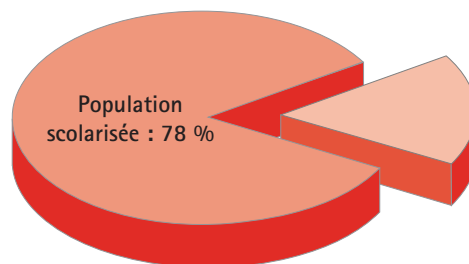
Informations générales

Superficie en km ² :	83 600
Population totale (000) :	2 558
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,7
Espérance de vie à la naissance (années) :	75
Population urbaine (%) :	85
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	12
Taux d'alphabétisme M (%) :	74
Taux d'alphabétisme F (%) :	78
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	21
Monnaie nationale :	Dirham
Langue officielle :	Arabe

1999

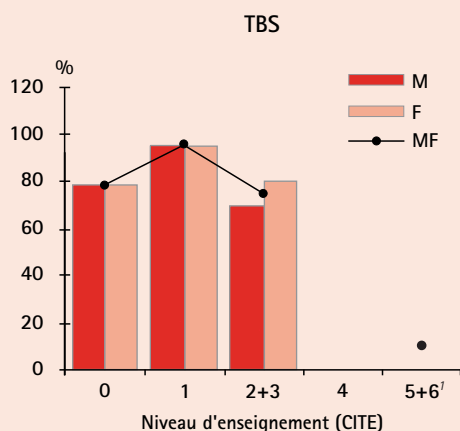
Émirats Arabes Unis

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-11 ans : 289 250

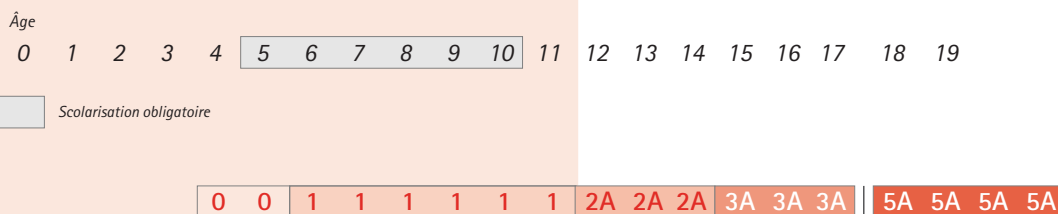
Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	65 835	273 144	210 002	.	**21 000 ¹
	% F	48	48	50
Enseignants	MF	3 536	16 481	16 399	.	**1 615 ¹
	% F	100	74	55
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Données de 1998/99.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Jardin d'enfants
- 1** Enseignement primaire
- 2A** Enseignement préparatoire
- 3A** Enseignement secondaire général
Enseignement secondaire technique

5A "Bachelor's"
Maîtrise

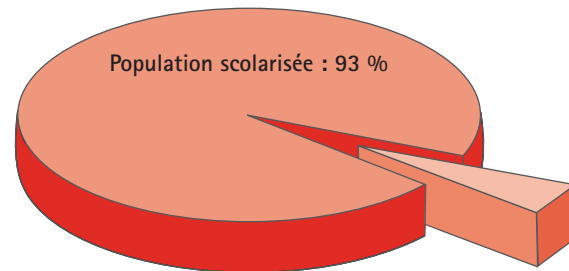
Informations générales

Superficie en km ² :	438 300
Population totale (000) :	22 335
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,9
Espérance de vie à la naissance (années) :	59
Population urbaine (%) :	76
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	92
Taux d'alphabétisme M (%) :	55
Taux d'alphabétisme F (%) :	23
Espérance de vie scolaire :	10,3
PIB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Dinar
Langue officielle :	Arabe

1999

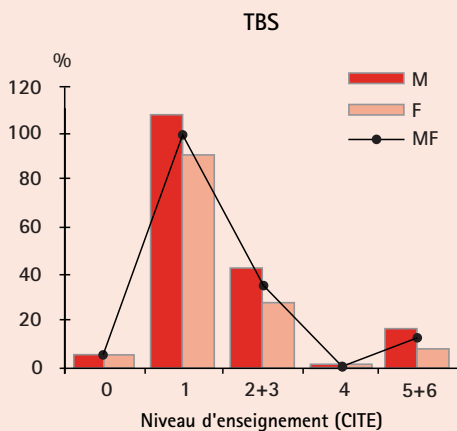
Irak

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-11 ans : 3 583 190

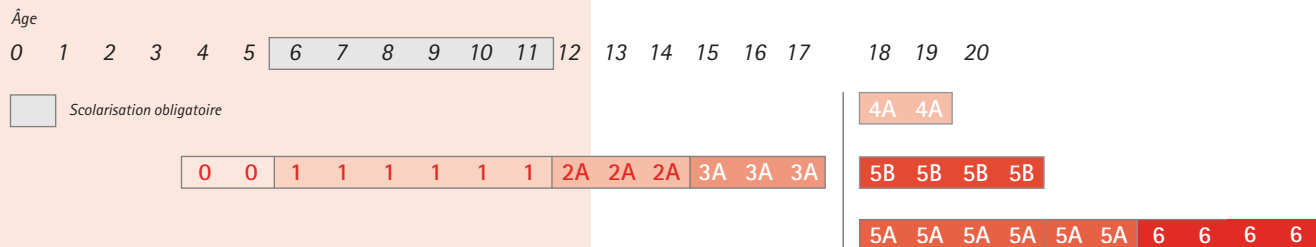
Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



Niveau d'enseignement

		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	72 154	3 639 362	1 224 353	11 284	288 670
	% F	49	44	37	44	34
Enseignants	MF	4 868	170 141	62 034	1859	12 068
	% F	100	72	69	63	30
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Jardin d'enfants
Enseignement préscolaire
- 1** Enseignement primaire
- 2A** Enseignement moyen
- 3A** Enseignement général (secondaire)
Enseignement professionnel

- 4A** Instituts techniques
- 5A** "Bachelor's", Maîtrise
- 5B** Collèges techniques (technologiques)
- 6** Doctorat

Informations générales

Superficie en km ² :	1 760 000
Population totale (000) :	5 175
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,1
Espérance de vie à la naissance (années) :	71
Population urbaine (%) :	87
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	28
Taux d'alphabétisme M (%) :	90
Taux d'alphabétisme F (%) :	67
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Dinar
Langue officielle :	Arabe

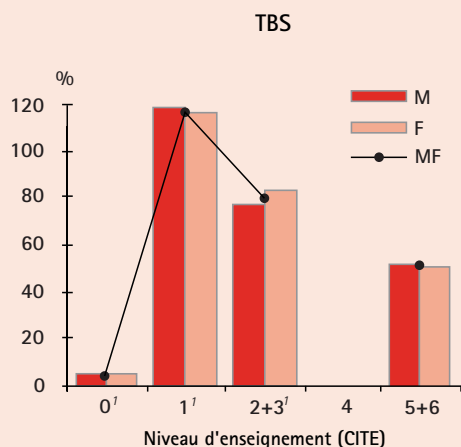
Jamahiriya arabe libyenne

1999

Taux net de scolarisation primaire (%)

La figure sur le taux net de scolarisation n'est pas présentée par manque de données sur les effectifs par âge.

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement

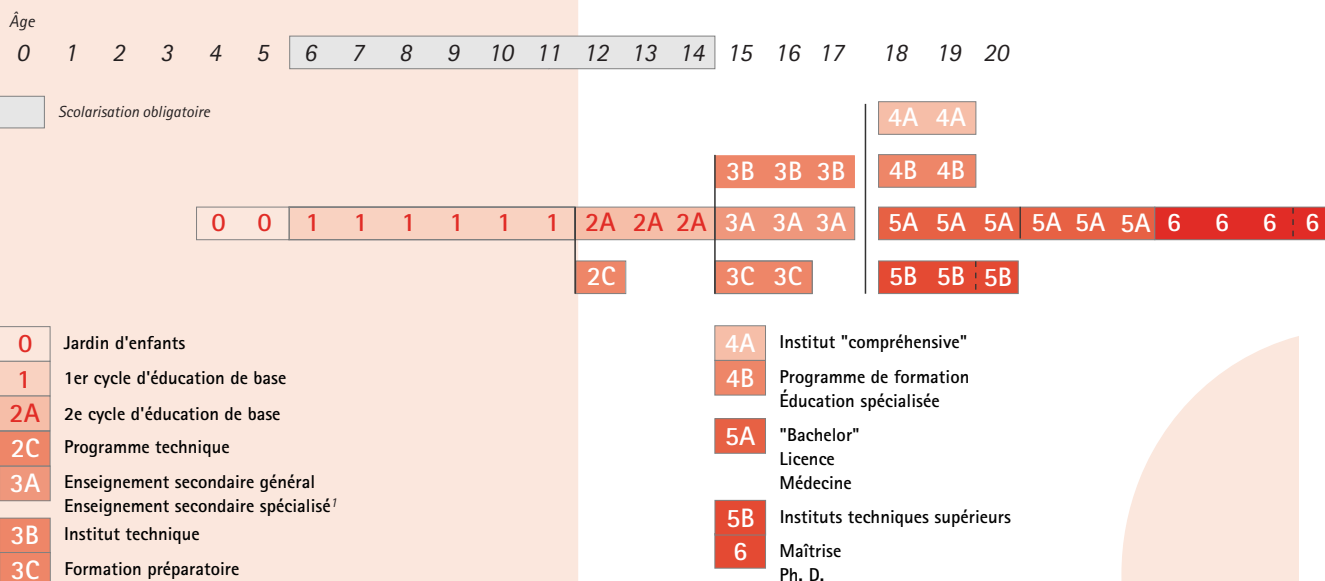


1. Données de 1998/99.

		Niveau d'enseignement				
		CITE 0 ¹	CITE 1 ¹	CITE 2+3 ¹	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	10 429	821 775	642 090	...	290 060
	% F	**48	48	**52	...	49
Enseignants	MF	1 247	97 334	90 737	...	12 422
	% F	100	**53	**25	...	13
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Données de 1998/99.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



1. Durée 4 ans.

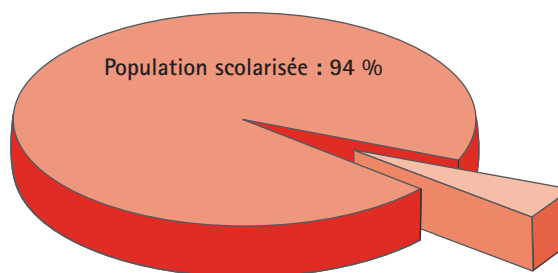
Informations générales

Superficie en km ² :	89 210
Population totale (000) :	4 785
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	4,4
Espérance de vie à la naissance (années) :	71
Population urbaine (%) :	74
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	27
Taux d'alphabétisme M (%) :	95
Taux d'alphabétisme F (%) :	83
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	1 687
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	5
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Dinar
Langue officielle :	Arabe

1999

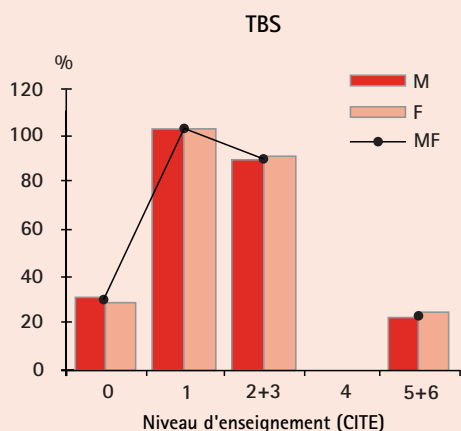
Jordanie

Taux net de scolarisation primaire (%)



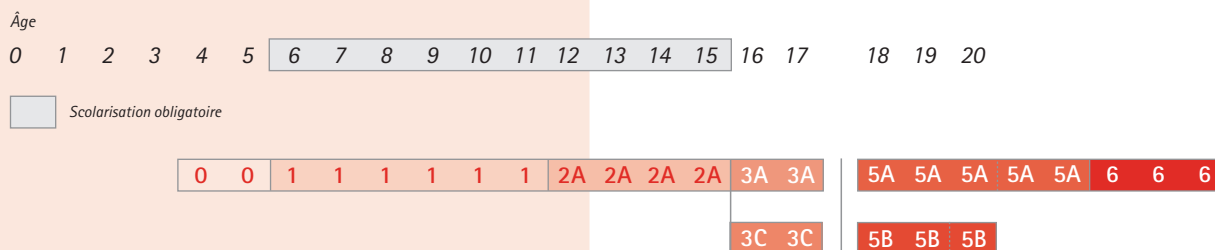
Population de 6-11 ans : 717 730

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	80 257	723 508	583 535	.	142 190
	% F	**46	**49	**50	.	51
Enseignants	MF	3 668	4 755
	% F	100
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)		0,1	41,7	39,6	.	18,7

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Jardin d'enfant
- 1** Éducation de base (1er cycle)
- 2A** Éducation de base (2e cycle)
- 3A** Enseignement secondaire "compréhensive"
- 3C** Enseignement secondaire appliqué

- 5A** "Bachelor's"
Diplôme d'éducation, Maîtrise
- 5B** Diplôme de technologie, École normale
- 6** Doctorat

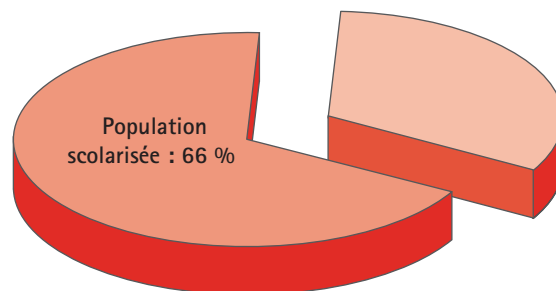
Informations générales

Superficie en km ² :	17 820
Population totale (000) :	1 848
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	-1,6
Espérance de vie à la naissance (années) :	77
Population urbaine (%) :	97
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	12
Taux d'alphabétisme M (%) :	84
Taux d'alphabétisme F (%) :	79
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	16 010
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Dinar
Langue officielle :	Arabe

1999

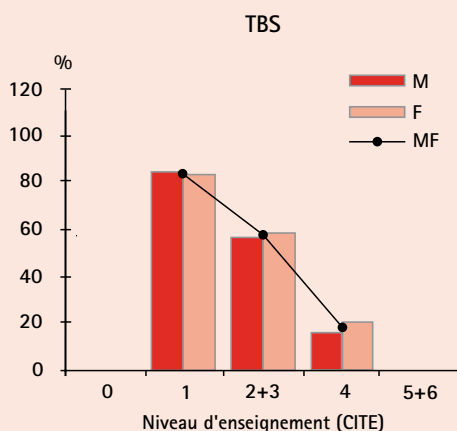
Koweït

Taux net de scolarisation primaire (%)



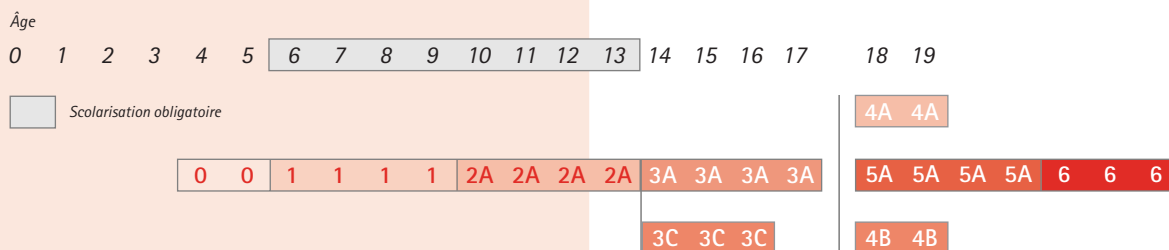
Population de 6-9 ans : 165 300

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	140 182	239 997	16 751	...
	% F	...	49	50	55	...
Enseignants	MF	...	10 176	21 800
	% F	...	74	55
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0 Jardin d'enfants
- 1 Éducation primaire
- 2A Cycle intermédiaire
- 3A Enseignement secondaire
- 3C Enseignement technique

- 4A Études commerciales
Institut technique
- 4B Cours de formation spécifique
- 5A Études universitaires, Maîtrise
- 6 Doctorat

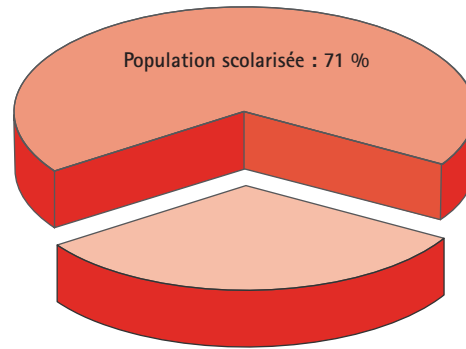
Informations générales

Superficie en km ² :	10 400
Population totale (000) :	3 438
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,7
Espérance de vie à la naissance (années) :	70
Population urbaine (%) :	89
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	20
Taux d'alphabétisme M (%) :	92
Taux d'alphabétisme F (%) :	80
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	2
- des dépenses totales du gouvernement :	**9,2
Monnaie nationale :	Pound
Langue officielle :	Arabe

1999

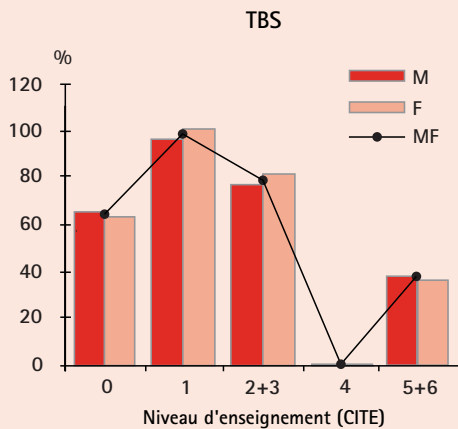
Liban

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-10 ans : 383 770

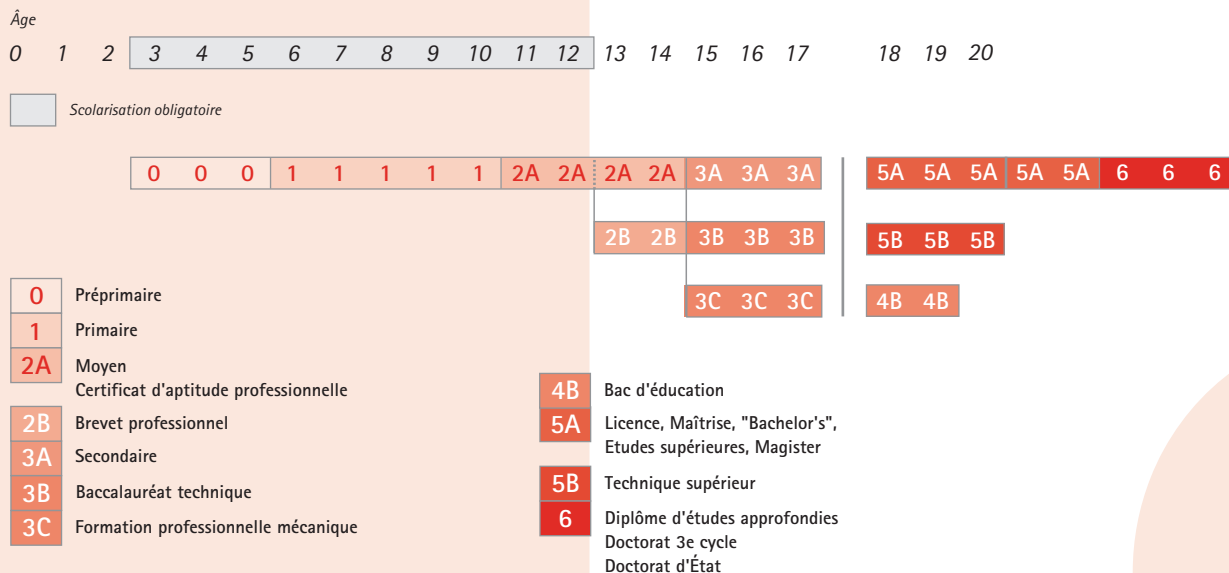
Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	149 006	384 539	383 217	392	116 014
	% F	48	48	51	63	52
Enseignants	MF	10 364	20 571	**32 446	...	8 820
	% F	81	81	**53	...	27
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)		./. ¹	59,8 ¹	18,8 ¹	...	15,5

1. Les données des niveaux 0 et 2 sont incluses dans le niveau 1. 0,8% des dépenses sont non réparties.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



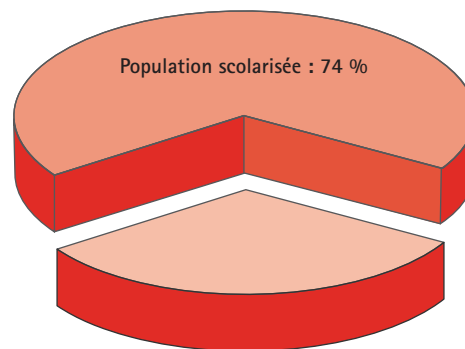
Informations générales

Superficie en km² : 446 600
 Population totale (000) : 29 334
 - Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 : 2
 Espérance de vie à la naissance (années) : 67
 Population urbaine (%) : 55
 Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) : 52
 Taux d'alphabétisme M (%) : 61
 Taux d'alphabétisme F (%) : 35
 Espérance de vie scolaire : 8,2
 PIB par habitant (\$EU) : 1 193
 Dépenses publiques de l'éducation en %
 - du PIB : 5
 - des dépenses totales du gouvernement : 27
 Monnaie nationale : Dirham
 Langue officielle : Arabe

1999

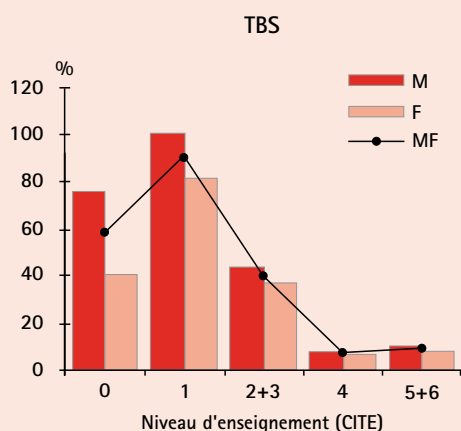
Maroc

Taux net de scolarisation primaire (%)



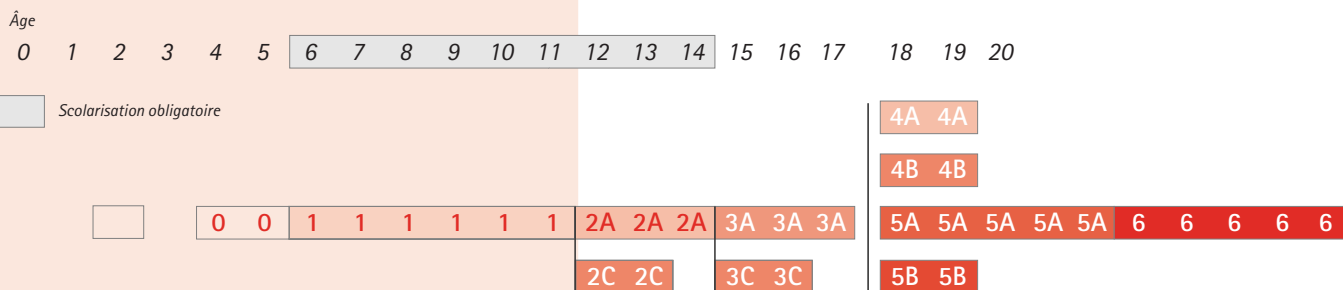
Population de 6-11 ans : 4 057 830

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	802 225	3 669 605	1 541 100	64 063	276 375
	% F	35	45	44	45	42
Enseignants	MF	43 952	127 582	90 799	...	18 082
	% F	43	37	32	...	20
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- Éveil de la petite enfance (privé)
- 0 Enseignement pré-scolaire (privé)
- 1 Enseignement primaire
- 2A Enseignement collégial
- 2C Enseignement professionnel niveau spécialisation
- 3A Enseignement secondaire général
- Enseignement secondaire technique
- 3C Enseignement professionnel niveau qualification

- 4A Centre de formation des instituteurs et centres pédagogiques
- 4B Enseignement professionnel niveau technicien
- 5A Licence, Diplôme d'ingénieur, médecine, pharmacie, médecine dentaire, diplôme d'interprète
- Classes préparatoires aux grandes écoles
- 5B Brevet de technicien supérieur
- Diplôme universitaire en technologie
- 6 Diplôme d'études supérieures approfondies
- Diplôme d'études supérieures spécialisées
- Doctorat

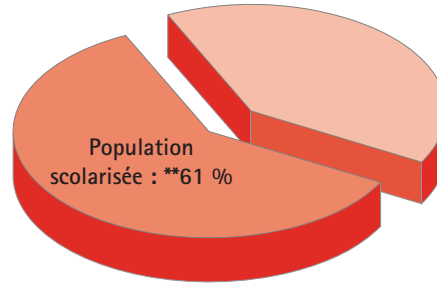
Informations générales

Superficie en km ² :	1 026 000
Population totale (000) :	2 582
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,9
Espérance de vie à la naissance (années) :	54
Population urbaine (%) :	56
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	106
Taux d'alphabétisme M (%) :	50
Taux d'alphabétisme F (%) :	30
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	371
Dépenses publiques de l'éducation en % - du PIB :	**3
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Ouguiya
Langue officielle :	Arabe

1999

Mauritanie

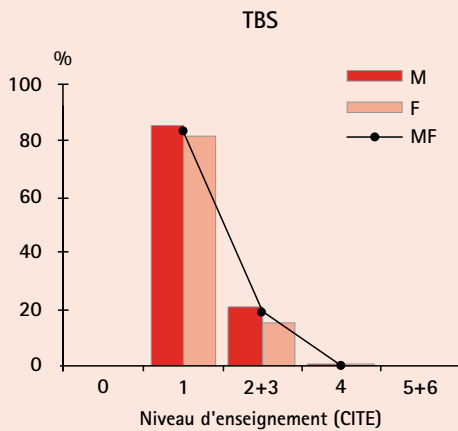
Taux net de scolarisation primaire¹ (%)



Population de 6-11 ans : 409 400

1. Données de 1998/99.

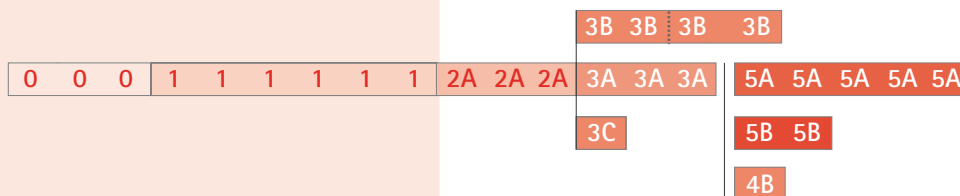
Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	...	355 822	65 606	350	...
	% F	...	48	42	26	...
Enseignants	MF	...	7 909	2 449	47	...
	% F	...	26	11	9	...
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Âge
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



- 0** Éducation préprimaire
- 1** Enseignement fondamental
- 2A** 1er cycle de l'enseignement secondaire
- 3A** 2e cycle de l'enseignement secondaire
- 3B** 2e cycle de l'enseignement technique (long : 3 ans) : Bac technique
2e cycle de l'enseignement technique (court) : BET → Brevet technique
- 3C** Lycée commercial

- 4B** Enseignement normal : CAP
- 5A** Facultés de lettres, d'économie, de droit et des sciences : DEUG, Licence, Maîtrise, CAPES
École Normale Supérieure : CAPPC
- 5B** Enseignement technique supérieur : BTS

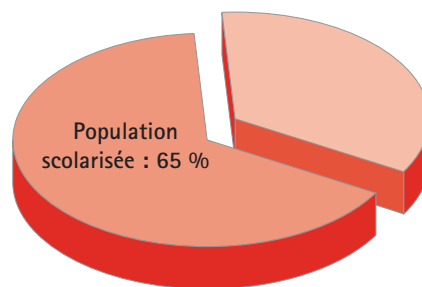
Informations générales

Superficie en km² : 212 500
 Population totale (000) : 2 457
 - Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 : 3,6
 Espérance de vie à la naissance (années) : 73
 Population urbaine (%) : 82
 Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) : 27
 Taux d'alphabétisme M (%) : 79
 Taux d'alphabétisme F (%) : 59
 Espérance de vie scolaire : ...
 PIB par habitant (\$EU) : ...
 Dépenses publiques de l'éducation en %
 - du PIB : ...
 - des dépenses totales du gouvernement : ...
 Monnaie nationale : Riyal
 Langue officielle : Arabe

1999

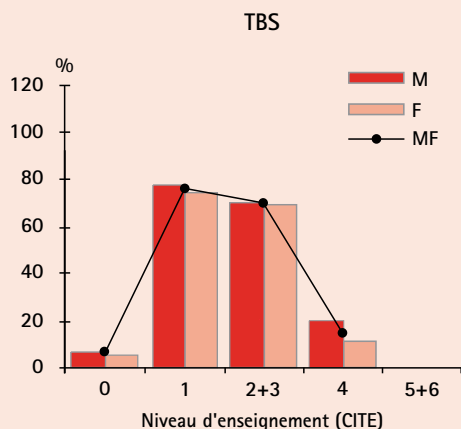
Oman

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-11 ans : 431 050

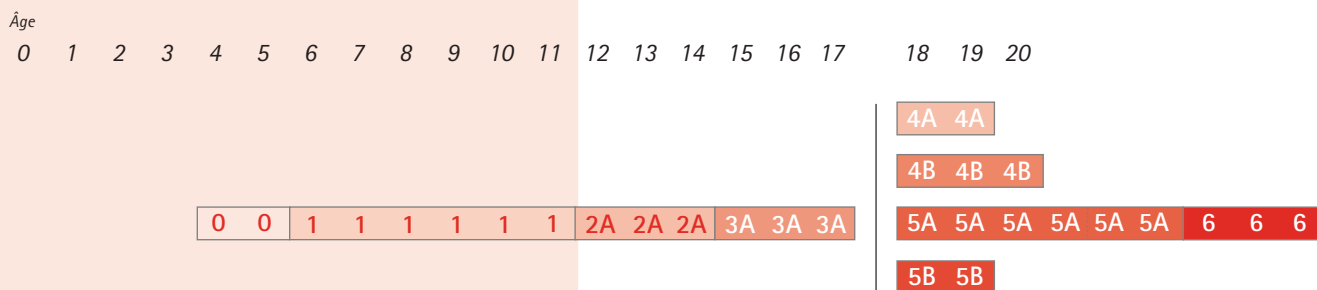
Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	7 348	315 976	242 533	**16 198	7 630 ¹
	% F	46	48	49	**36	49 ¹
Enseignants	MF	383	12 598	13 528	...	767 ¹
	% F	100	54	50	...	24 ¹
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Les données se réfèrent à l'Université Qaboos.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Jardin d'enfants
- 1** Enseignement primaire
- 2A** Enseignement préparatoire
- 3A** Enseignement secondaire
- 4A** Instituts privés
Centre de formation des professeurs
- 4B** Formation technique, collèges industriels,
instituts pour infirmiers, instituts bancaires

- 5A** "Bachelor's", Collèges d'enseignement, Maîtrise
- 5B** Diplôme
- 6** Doctorat

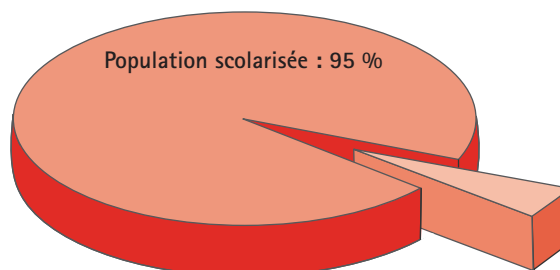
Informations générales

Superficie en km ² :	11 000
Population totale (000) :	555
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,3
Espérance de vie à la naissance (années) :	75
Population urbaine (%) :	92
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	14
Taux d'alphabétisme M (%) :	80
Taux d'alphabétisme F (%) :	82
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	...
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Riyal
Langue officielle :	Arabe

1999

Qatar

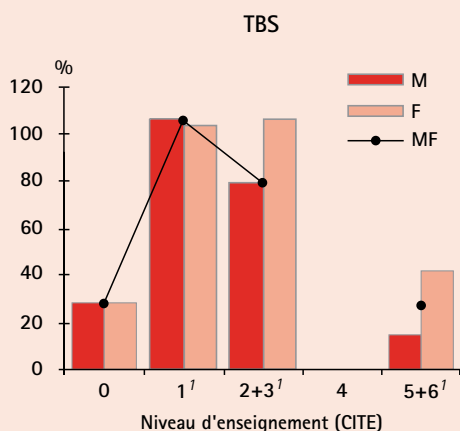
Taux net de scolarisation primaire¹ (%)



Population de 6-11 ans : 57 560

1. Données de 1998/99.

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



1. Données de 1998/99.

Niveau d'enseignement

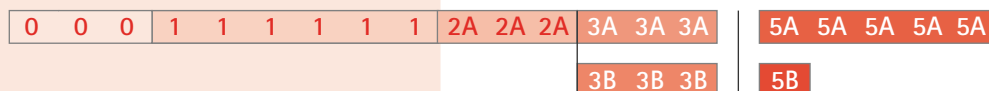
		CITE 0	CITE 1 ¹	CITE 2+3 ¹	CITE 4	CITE 5+6 ¹
Élèves	MF	8 830	60 989	44 403	.	**8 880
	% F	47	53	56	.	**72
Enseignants	MF	2 930	4 648	**4 370	.	**652
	% F	72	75	**57	.	**32
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Données de 1998/99.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97¹

Âge
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

☐ Scolarisation obligatoire



- 0** Jardin d'enfants
- 1** Éducation primaire
- 2A** Enseignement préparatoire général
Enseignement préparatoire religieux
- 3A** Enseignement secondaire général
Enseignement secondaire religieux
- 3B** Enseignement secondaire de commerce
Enseignement secondaire de l'industrie

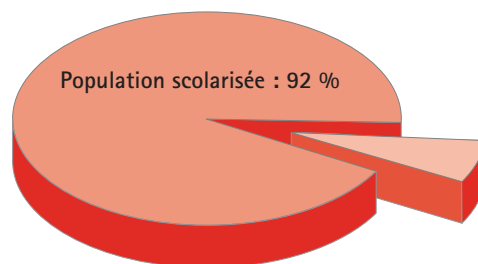
- 5A** Études universitaires
- 5B** Collèges de l'enseignement normal

Informations générales

Superficie en km ² :	185 200
Population totale (000) :	15 778
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,7
Espérance de vie à la naissance (années) :	69
Population urbaine (%) :	54
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	27
Taux d'alphabétisme M (%) :	88
Taux d'alphabétisme F (%) :	59
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	1 228
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	3,4
- des dépenses totales du gouvernement :	9,9
Monnaie nationale :	Pound
Langue officielle :	Arabe

République arabe syrienne ¹⁹⁹⁹

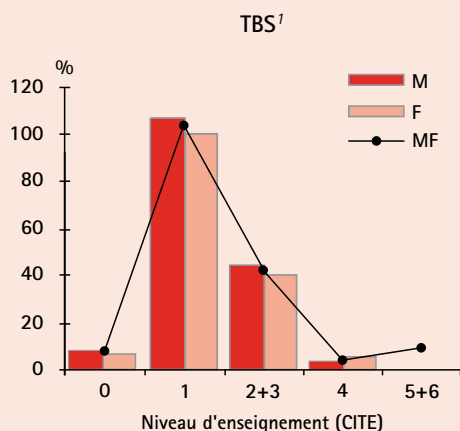
Taux net de scolarisation primaire¹ (%)



Population de 6-11 ans : 2 646 230

1. Données de 1998/99.

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement

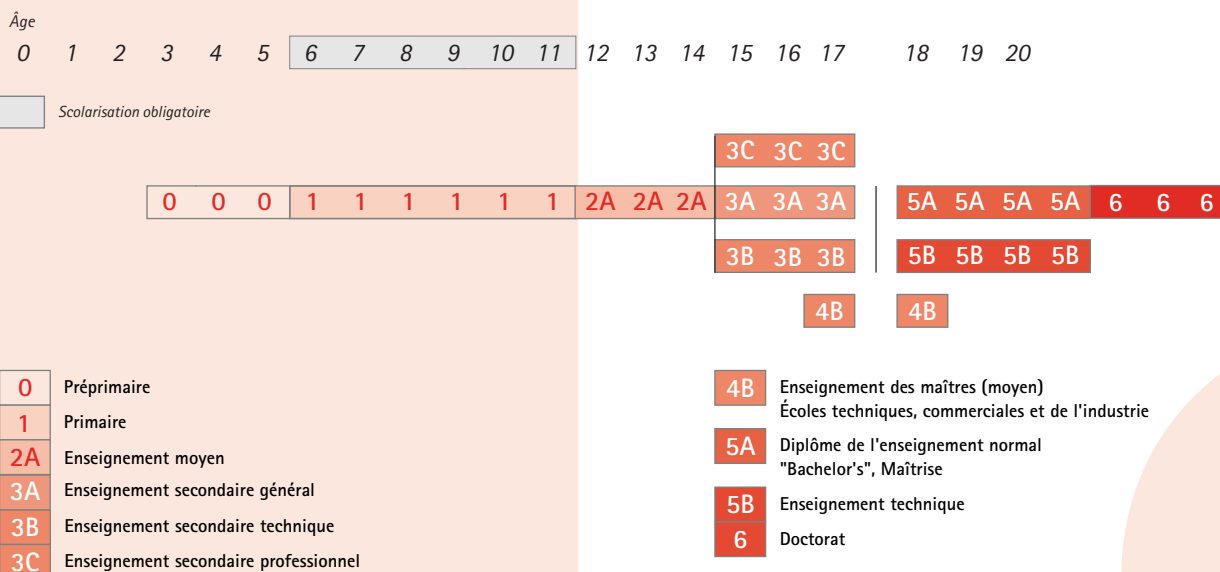


1. Données de 1998/99.

		Niveau d'enseignement ¹				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	108 319	2 738 084	1 029 779	25 840	**94 110
	% F	46	47	47	61	**4 300
Enseignants	MF	4 601	119 517	**70 184	3 521	...
	% F	96	65	**47	57	...
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Données de 1998/99.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97¹



1. La structure du système d'enseignement selon CITE est basée sur les données de 1998/99.

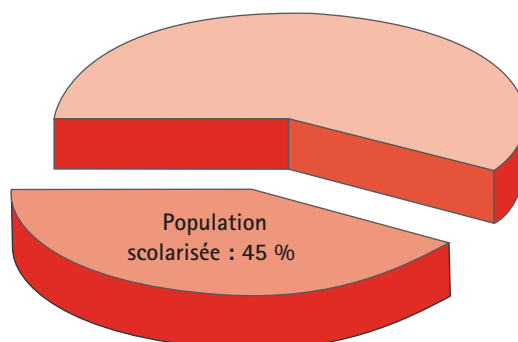
Informations générales

Superficie en km ² :	2 500 000
Population totale (000) :	30 423
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	2,3
Espérance de vie à la naissance (années) :	56
Population urbaine (%) :	35
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	86
Taux d'alphabétisme M (%) :	68
Taux d'alphabétisme F (%) :	45
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	319
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Pound
Langue officielle :	Arabe

1999

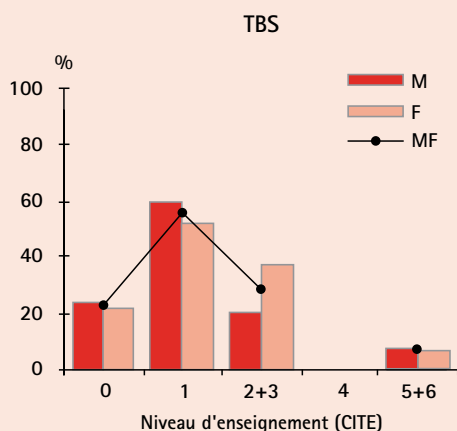
Soudan

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-11 ans : 4 662 500

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



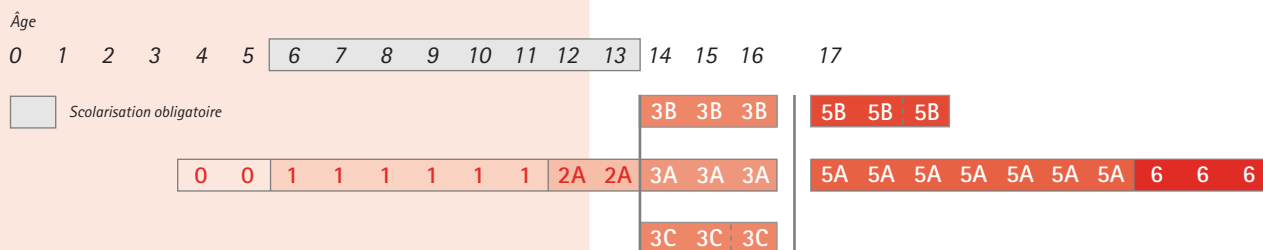
1. Données de 1998/99.

Niveau d'enseignement

		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	386 505	2 566 503	979 514	.	200 538 ¹
	% F	47	45	62	.	47 ¹
Enseignants	MF	12 960	**96 050	**42 513	.	4 407 ¹
	% F	84	**63	**54	.	23 ¹
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Données de 1998/99.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0** Éducation préscolaire
- 1** Éducation de base, 1er cycle
- 2A** Éducation de base, 2e cycle
- 3A** Enseignement secondaire général
- 3B** Enseignement secondaire technique
- 3C** Enseignement secondaire professionnel

- 5A** Enseignement supérieur, diplômes 1 et 2, "Bachelor's", Maîtrise
- 5B** Enseignement supérieur, diplôme
- 6** Doctorat

Informations générales

Superficie en km² : ...

Population totale (000) : 3 074

- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 : ...

Espérance de vie à la naissance (années) : ...

Population urbaine (%) : ...

Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) : 24

Taux d'alphabétisme M (%) : ...

Taux d'alphabétisme F (%) : ...

Espérance de vie scolaire : ...

PIB par habitant (\$EU) : ...

Dépenses publiques de l'éducation en %

- du PIB : ...

- des dépenses totales du gouvernement : ...

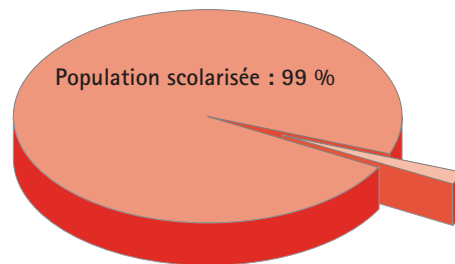
Monnaie nationale : ...

Langue officielle : Arabe

Territoires auton. palestiniens

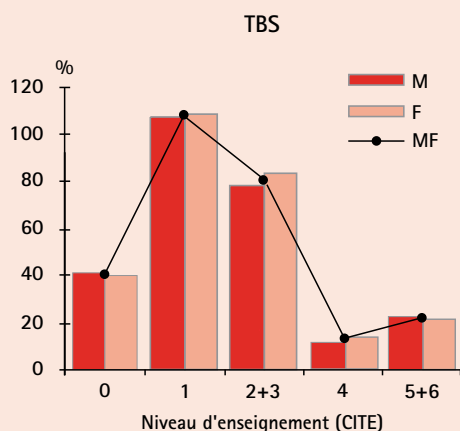
1999

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-10 ans : 357 400

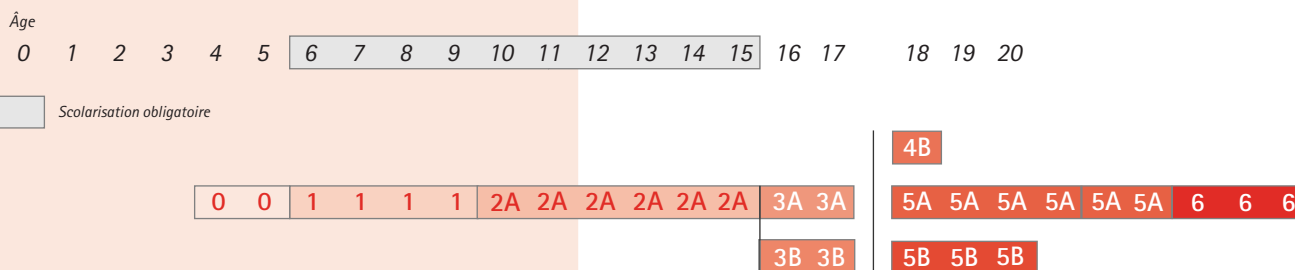
Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	77 402	388 162	477 378	**6 928	71 207
	% F	48	49	50	**55	47
Enseignants	MF	3 515	. ¹	24 708 ¹	...	3 390
	% F	99	. ¹	52 ¹	...	14
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Les données du niveau 1 sont incluses dans les niveaux 2 et 3.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97



- 0 Préscolaire (jardin d'enfants)
- 1 Éducation de base, 1er cycle
- 2A Éducation de base, 2e cycle
- 3A Enseignement secondaire général
- 3B Enseignement secondaire technique
- 4B Centres de formation technique

- 5A "Bachelor's" Diplôme supérieur Maîtrise
- 5B Diplôme
- 6 "Ph.D"

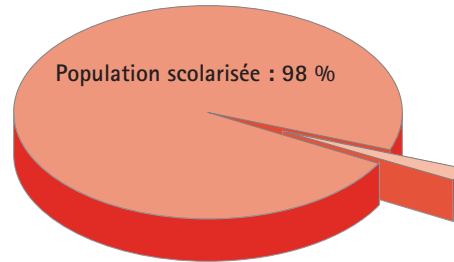
Informations générales

Superficie en km ² :	163 600
Population totale (000) :	9 360
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	1,5
Espérance de vie à la naissance (années) :	73
Population urbaine (%) :	65
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	30
Taux d'alphabétisme M (%) :	80
Taux d'alphabétisme F (%) :	59
Espérance de vie scolaire :	14
PIB par habitant (\$EU) :	2 238
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	**7,5
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Dinar
Langue officielle :	Arabe

1999

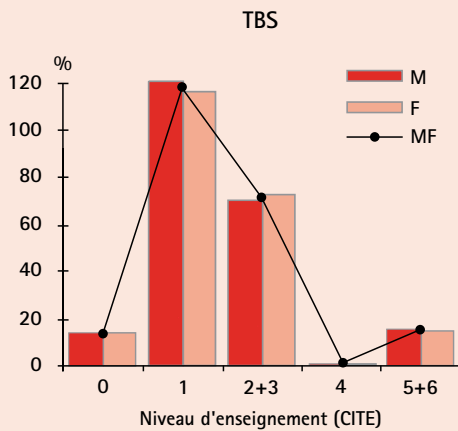
Tunisie

Taux net de scolarisation primaire (%)



Population de 6-11 ans : 1 196 490

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement

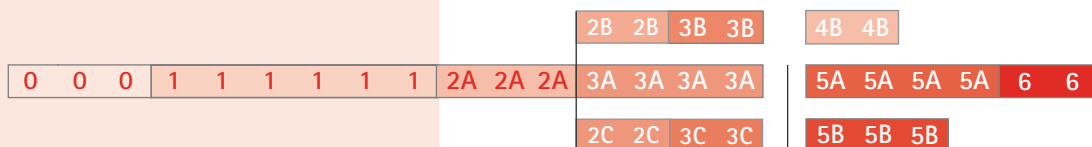


		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1	CITE 2+3	CITE 4	CITE 5+6
Élèves	MF	85 540	1 413 795	1 087 818	1 308	180 044
	% F	48	47	50	43	**48
Enseignants	MF	4 192	60 912	56 843	...	9 370
	% F	96	50	40
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)		**0,1	32,6	44,2	...	23,1

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97

Âge 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

Scolarisation obligatoire



- 0** Préprimaire
Jardin d'enfants
- 1** Éducation de base, 1er cycle
- 2A** Éducation de base, 2e cycle
- 2B** Éducation de base, 2e cycle technique
- 2C** Certificat d'apprenti
- 3A** Secondaire général, 2e cycle
- 3B** Certificat d'aptitude professionnelle

- 3C** Licence de technicien professionnel
- 4B** Licence de technicien supérieur
- 5A** Enseignement universitaire (long) : Maîtrise
Diplôme d'ingénieur
Diplôme spécialisé
- 5B** Diplôme de technicien supérieur
- 6** Doctorat

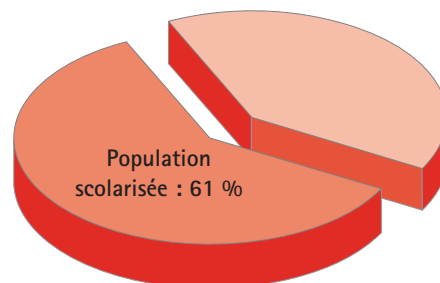
Informations générales

Superficie en km ² :	128 000
Population totale (000) :	17 620
- Taux de croissance annuel moyen (%) 1990-99 :	4,8
Espérance de vie à la naissance (années) :	56
Population urbaine (%) :	24
Taux de mortalité infantile 1995-2000 (‰) :	74
Taux d'alphabétisme M (%) :	66
Taux d'alphabétisme F (%) :	24
Espérance de vie scolaire :	...
PIB par habitant (\$EU) :	387
Dépenses publiques de l'éducation en %	
- du PIB :	...
- des dépenses totales du gouvernement :	...
Monnaie nationale :	Riyal
Langue officielle :	Arabe

1999

Yémen

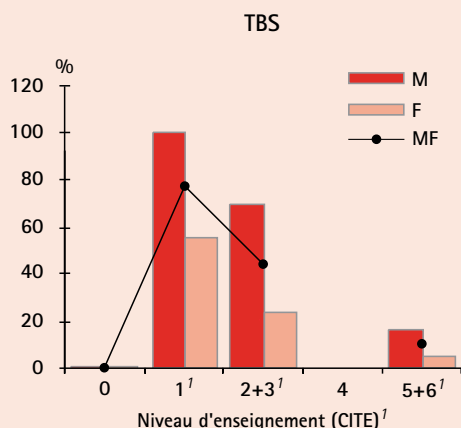
Taux net de scolarisation primaire¹ (%)



Population de 6-11 ans : 2 970 330

1. Données de 1998/99.

Taux bruts de scolarisation (TBS), élèves inscrits, enseignants et dépenses publiques de l'enseignement



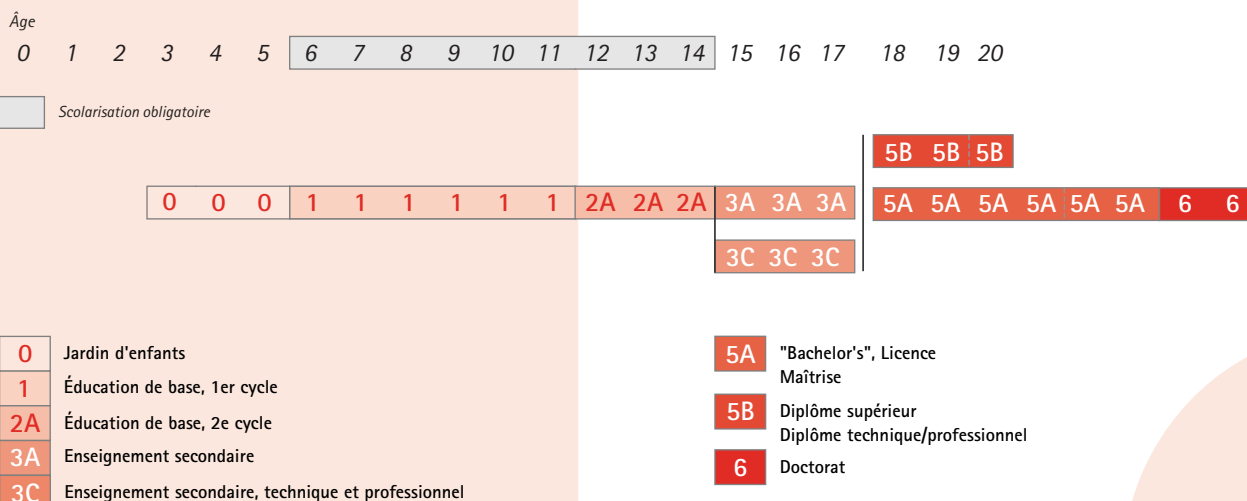
1. Données de 1998/99.

		Niveau d'enseignement				
		CITE 0	CITE 1 ¹	CITE 2+3 ¹	CITE 4	CITE 5+6 ¹
Élèves	MF	**12 606	2 302 787	1 041 816	.	164 166
	% F	**45	35	26	.	21
Enseignants	MF	**762	132 258 ²	18 728 ²	.	4 948
	% F	**93	20 ²	18 ²	.	1
Distribution des dépenses publiques de l'éducation (%)	

1. Données de 1998/99.

2. Les données du niveau 2 sont incluses dans le niveau 1.

Structure du système d'enseignement selon la CITE 97¹



1. La structure du système d'enseignement selon CITE est basée sur les données de 1998/99.

2. Accès et participation par niveau d'enseignement

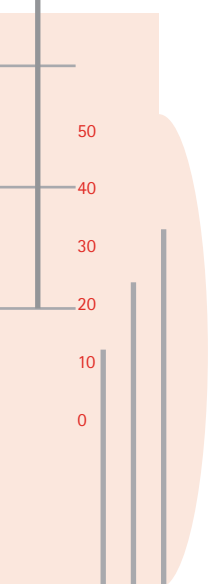
2.1 Éducation préprimaire (CITE 0)

2.1.1 Couverture des données

Les programmes de protection et d'éducation de la petite enfance (PEPE) comprennent, d'une part, l'éducation préprimaire qui correspond au niveau 0 de la CITE 97 et, d'autre part, tous les autres programmes qui comportent des activités organisées dans une école ou un centre, et dont l'objectif est de favoriser l'apprentissage et le développement affectif et social des enfants.

Le développement de ces programmes a été considéré comme une priorité dans le Forum mondial sur l'éducation de Dakar, Sénégal (avril 2000). Le but de ce niveau d'éducation est de permettre un premier contact avec le système éducatif, les enfants pouvant recevoir ultérieurement les premières bases de l'apprentissage de l'écriture, de la lecture et du calcul. En outre, les PEPE sont l'occasion pour les éducateurs et les institutions d'introduire des programmes de santé, d'hygiène et de nutrition. Par ailleurs, ces programmes permettent également aux femmes de retourner plus rapidement sur le marché du travail ou de reprendre des études, contribuant ainsi à une plus grande équité entre les sexes. Enfin, le fait de fréquenter un établissement préscolaire peut influencer positivement l'inscription dans l'enseignement primaire.

Dans les pays où l'éducation préprimaire relève du ministère de l'éducation, les données relatives au nombre d'écoles, d'élèves inscrits et d'enseignants sont généralement disponibles. Toutefois, lorsque ce niveau d'éducation est sous la responsabilité d'autres ministères (santé, affaires sociales, etc.) ou d'organismes communautaires, les données ne sont pas systématiquement transmises au ministère de l'éducation, principal interlocuteur de



Statistiques de
l'éducation 2002

L'Institut de statistique de l'UNESCO en matière de données statistiques sur l'éducation. Quant aux autres programmes de PEPE, ils sont généralement administrés par des collectivités locales ou des organismes communautaires et sont difficiles à comptabiliser. C'est le cas notamment des écoles coraniques qui sont une forme d'éducation très importante dans la région arabe et qui constituent même dans certains pays l'essentiel de l'éducation préprimaire. Dans l'*Enquête 2001*, seul le Maroc a pu fournir des données sur ces programmes.

Les données sur les programmes de protection et d'éveil de la petite enfance analysées dans le présent rapport portent donc quasi exclusivement sur l'éducation préprimaire (niveau 0 de la CITE).

2.1.2 Aperçu général

Environ 2,4 millions enfants étaient inscrits dans la région durant l'année scolaire 1999/2000, soit près de 16 % du total des enfants d'âge préscolaire (annexe I, tableau A6). De ce total, un peu plus de 1 million sont des filles, ce qui correspond à un taux brut de scolarisation d'environ 14 %. Le taux brut de scolarisation pour les garçons est de près de 17 %. Les poids démographiques du Yémen, de l'Algérie, de l'Arabie saoudite et de l'Égypte, qui présentent des taux bruts de scolarisation relativement bas, expliquent en grande partie les moyennes observées pour la région. Par ailleurs, la très grande différence entre les niveaux de participation des filles et des garçons au Maroc creuse davantage la disparité entre les sexes dans la région.

Les écoles privées jouent un rôle primordial dans l'enseignement préprimaire dans la région puisque 79 % des enfants scolarisés sont dans ce type d'institution (annexe I, tableau A6). Ce pourcentage varie toutefois significativement d'un pays à l'autre. Dans le tiers de la région (Djibouti, Maroc, Oman, Jordanie, Territoires autonomes palestiniens, Qatar et Bahreïn), l'éducation préprimaire est entièrement assurée par le secteur privé

tandis que, en Algérie et en Irak, les institutions publiques prennent totalement en charge ce type d'éducation.

2.1.3 Analyse par pays

À l'exception de la Mauritanie, de la République arabe syrienne, du Koweït et de la Jamahiriya arabe libyenne, tous les autres pays de la région ont fourni des données de bonne qualité sur les effectifs de l'éducation préprimaire. Dans le cas du Yémen, des estimations basées sur les données de l'année scolaire 1998/99 ont permis d'estimer les effectifs inscrits à ce niveau d'éducation. Les taux bruts de scolarisation (TBS) varient de 0,4 % à Djibouti à 78,4 % aux Émirats Arabes Unis (annexe I, tableau A1). Deux groupes de pays se distinguent à partir de l'analyse de ce taux. Les Émirats Arabes Unis, le Maroc et le Liban se démarquent clairement du reste des pays avec des TBS de plus de 55 %. Par contraste, les taux bruts de scolarisation pour Djibouti, le Yémen, l'Algérie, l'Arabie saoudite, Oman et l'Irak ne dépassent guère 6 % (figure 2.1).

L'étude de la différence entre les taux bruts de scolarisation (TBS) et les taux nets de scolarisation (TNS) permet de mettre en évidence le décalage entre les âges officiels et les âges réels des enfants scolarisés (figure 2.2). Les pays où les différences les plus importantes sont observées sont le Maroc et les Émirats Arabes Unis. Dans le cas du Maroc,

Figure 2.1 - Taux bruts de scolarisation dans le préprimaire par sexe, 1999/2000

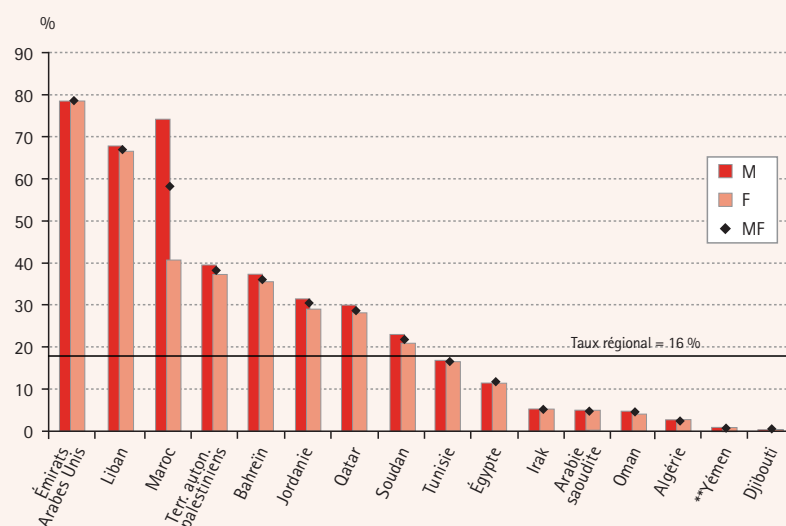
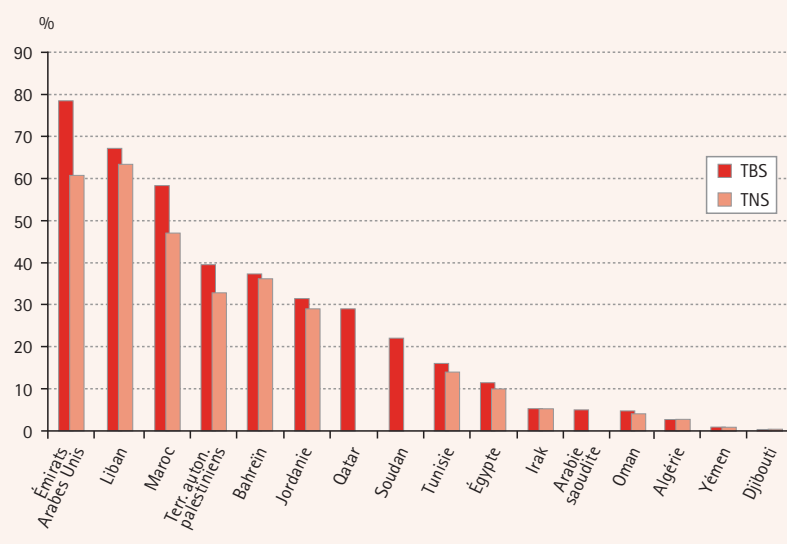


Figure 2.2 – Taux bruts et nets de scolarisation dans le préprimaire, 1999/2000



cet écart est dû à un nombre relativement important d'enfants dont l'âge dépasse l'âge officiel du préprimaire ; quant aux Émirats Arabes Unis, c'est la situation inverse.

En ce qui concerne les différences entre les sexes, l'examen de l'indice de parité des sexes (IPS) permet de constater que certains pays scolarisent autant les filles que les garçons (Irak, Algérie, Tunisie, Émirats Arabes Unis). Les autres pays présentent des IPS qui se situent entre 0,87 pour Oman et 0,98 pour le Liban. Seul le Maroc, avec un IPS de 0,55, accuse un retard très important en ce qui a trait à la parité des sexes.

2.2 Enseignement primaire (CITE 1)

L'enseignement primaire est une priorité pour les pays de la région qui ont tous souscrit à l'objectif de l'Éducation primaire universelle en 2015, défini à Dakar en 2000. En fait, cet objectif a déjà été esquissé dans la Déclaration de Jomtien (Thaïlande) sur l'Éducation pour tous (EPT) en 1990. L'éducation primaire constitue généralement avec le premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) la scolarisation de base qui correspond dans beaucoup de pays à l'éducation obligatoire. D'ailleurs, dans tous les pays de la région, à l'exception de Bahreïn, d'Oman, de la Mauritanie, du Qatar et de l'Arabie saoudite, l'éducation obligatoire existe et coïncide généralement avec la durée de ces deux niveaux d'enseignement.

La disponibilité et la qualité des données sont meilleures pour l'enseignement primaire que pour les autres niveaux d'enseignement. La plupart des pays de la région ont fourni des données sur les effectifs totaux, les seules exceptions étant l'Égypte, Qatar, la République arabe syrienne et le Yémen. Généralement, la disponibilité des données sur les répartitions des effectifs totaux par âge et par année d'étude est toutefois limitée. Lorsque cela est possible, des estimations basées sur les données de l'année scolaire 1998/99 ont

été effectuées pour calculer certains indicateurs au niveau d'un pays ou pour la région.

2.2.1 Accès à l'enseignement primaire

L'âge officiel d'entrée au primaire est de 6 ans pour tous les pays de la région et sa durée est de 6 ans, sauf pour le Liban et l'Égypte (5 ans), le Koweït et les Territoires autonomes palestiniens (4 ans).

Lors de la comparaison des taux de scolarisation des pays, il est important de tenir compte des différences entre les durées de l'enseignement. Des durées plus courtes entraînent, en général, des taux de scolarisation élevés car c'est dans les premières années d'étude que l'inscription est la plus forte.

Les taux bruts et nets d'admission à l'enseignement primaire sont des indicateurs précieux pour décrire un système éducatif. Le taux brut d'admission (TBA) permet de mesurer le nombre d'enfants de tous âges entrant en première année du primaire en pourcentage de la population d'âge officiel d'entrée à ce niveau. Des TBA supérieurs à 100 % indiquent en général des admissions d'enfants plus âgés ou plus jeunes par rapport à l'âge officiel. Le taux net d'admission (TNA) mesure, quant à lui, le niveau d'accès à l'enseignement primaire des enfants ayant l'âge officiel d'entrée. Des différences importantes entre TBA et TNA révèlent un décalage significatif entre l'âge officiel et l'âge réel et peuvent indiquer des

retards dans la scolarisation des enfants. Lorsque le TBA est inférieur à 100 %, cela dénote une capacité théorique d'accueil encore insuffisante, ce qui affecte la participation à l'enseignement primaire.

Quinze pays sur vingt ont pu fournir les données nécessaires au calcul des TBA ainsi que les répartitions par âge qui permettent de calculer les TNA. Les pays qui n'ont pas fourni ces données sont la Mauritanie, la Jamahiriya arabe libyenne, le Qatar, la République arabe syrienne et le Yémen.

Taux brut d'admission

Un peu plus de 5 millions d'enfants, tous âges confondus, ont été admis pour la première fois à l'école primaire dans l'ensemble de la région en 1999/2000, ce qui correspond à un taux brut d'admission de 91 % pour la région (tableau 2.1). Le taux brut d'admission pour les garçons est de 94 % tandis que celui pour les filles est de 88 %. La moitié des pays qui ont fourni des données présentent des TBA supérieurs à 100 %.

Le taux brut d'admission le plus élevé (116 %) est observé pour l'Irak et s'explique par une proportion relativement importante (25 %) de nouveaux entrants qui ont été admis plus tôt ou plus tard que l'âge officiel d'entrée au primaire. En effet, 9 % des nouveaux entrants dans ce pays étaient âgés de 5 ans et 16 % avaient plus de 6 ans. Le taux élevé du Maroc s'explique, quant à lui, par la présence d'une proportion importante (32 %) d'enfants âgés de 7 ans parmi les nouveaux scolarisés. D'ailleurs, dans ce pays, l'âge officiel d'entrée au primaire est passé de 7 à 6 ans à partir de l'année scolaire 1998/99. D'autre part, 42 % des nouveaux entrants au primaire aux Émirats Arabes Unis étaient âgés de 5 ans.

Parmi les pays dont le TBA est inférieur à 100 %, le taux le plus faible est observé pour Djibouti (32 %). Pour les autres pays, les taux bruts d'admission varient de 54 % pour le Soudan à 98 % pour Bahreïn (tableau 2.1).

Tableau 2.1 - Taux bruts d'admission en première année du primaire par sexe et indice de parité entre les sexes (IPS), 1999/2000

Pays ou territoires	Taux bruts d'admission (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Algérie	103	104	101	0,98
Arabie saoudite	67	67	66	0,98
Bahreïn	98	98	99	1,00
Djibouti	32	37	28	0,77
Égypte	**96	**97	**94	**0,97
Émirats Arabes Unis	108	108	108	1,00
Irak	116	123	109	0,89
Jordanie	106	105	106	1,00
Liban	87	88	86	0,97
Maroc	107	110	104	0,95
Oman	69	69	69	1,00
Soudan	54	59	48	0,82
Territ. auton. palestiniens	110	110	110	1,00
Tunisie	105	105	105	1,00
États arabes	91	94	88	0,94

Le taux brut d'admission présente également des variations relativement importantes selon le sexe (tableau 2.1). Ainsi, le taux moyen pour les garçons (94 %) est de 6 points de pourcentage plus élevé que celui des filles (88 %). Certains pays affichent cependant la parité entre les sexes dans l'accès à l'enseignement primaire. C'est le cas de Bahreïn, de la Jordanie, d'Oman, des Territoires autonomes palestiniens, de la Tunisie et des Émirats Arabes Unis. Avec des indices de parité entre les sexes respectivement égaux à 0,77, 0,82 et 0,89, Djibouti, le Soudan et l'Irak sont les pays où l'accès à l'enseignement primaire pour les filles comparativement aux garçons est le plus bas. Quant aux autres pays, les indices sont très proches de la parité.

Taux net d'admission

Un peu moins des deux tiers des enfants en âge d'entrer à l'école primaire ont été admis en première année dans la région arabe au cours de l'année scolaire 1999/2000 (annexe I, tableau A6). Cette moyenne régionale cache cependant des disparités importantes entre les pays de la région. Ainsi, la différence entre le taux net d'admission le plus bas (le Liban avec 8 %) et le taux net d'admission le plus élevé (les Territoires

Figure 2.3 - Taux nets d'admission à l'âge officiel d'entrée et aux âges moins 1 et plus 1, 1999/2000

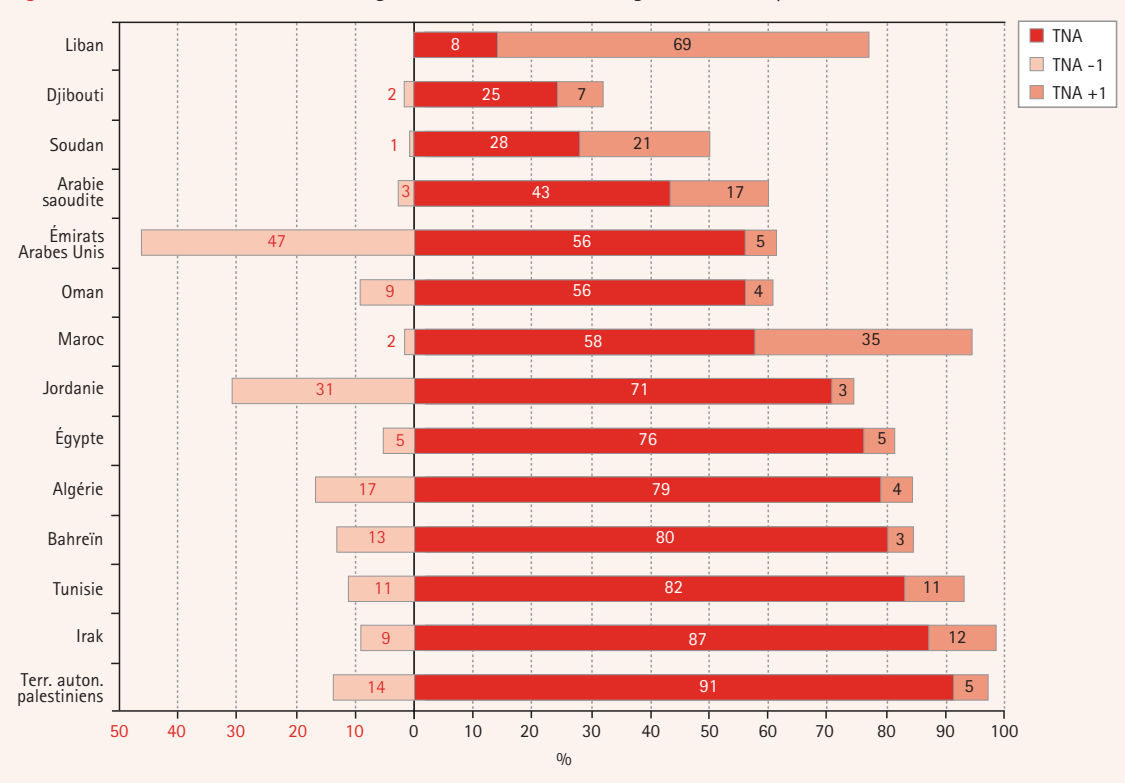
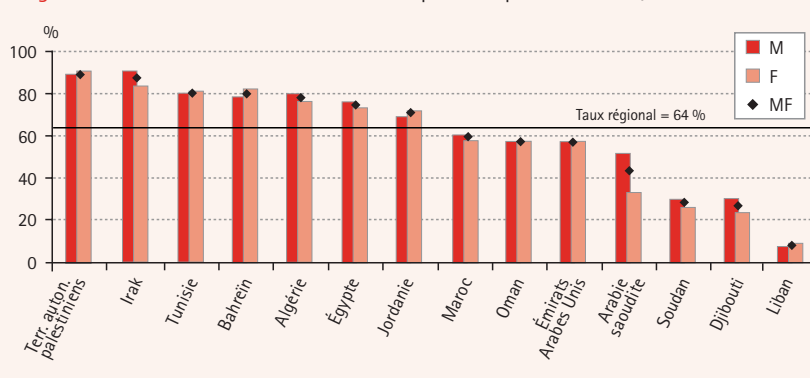


Figure 2.4 - Taux nets d'admission dans le primaire par sexe, 1999/2000



Ainsi, bien que l'âge officiel d'entrée au primaire soit de 6 ans pour toute la région, le TNA+1 au Liban est de 69 % tandis que le TNA-1 aux Émirats Arabes Unis est de 47 %. D'autres pays comme le Maroc (TNA+1 égal à 35%) et la Jordanie (TNA -1 égal à 31%) présentent des situations similaires mais moins prononcées.

autonomes palestiniens avec 91 %) est de 83 points de pourcentage. Par ailleurs, la moitié des pays ayant fourni des données présentent des taux nets d'admission inférieurs à 60 % (figure 2.4).

La différence entre les taux bruts d'admission et les taux nets d'admission dans la région (27 points de pourcentage) s'explique largement par des taux nets d'admission à l'âge officiel plus ou moins 1 an (TNA+1 ou TNA-1) relativement élevés dans certains pays.

L'accès à l'enseignement primaire à l'âge officiel reste généralement insuffisant dans la région, puisque plus du tiers des enfants en âge d'être scolarisés à ce niveau ne l'étaient toujours pas en 1999/2000 (annexe I, tableau A6). Les filles ont globalement moins accès à l'enseignement primaire à l'âge officiel que les garçons (comme en Irak, en Arabie saoudite, à Djibouti), même si dans certains pays celles-ci sont autant sinon plus scolarisées que les garçons (Territoire autonomes palestiniens, Tunisie, Bahreïn, Liban, Oman, Jordanie, Émirats Arabes Unis).

2.2.2 Participation dans l'enseignement primaire

Deux indicateurs permettent de mesurer le degré de participation dans l'enseignement primaire : le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS). Le premier représente le nombre d'enfants inscrits, quel que soit leur âge en pourcentage de la population en âge d'être scolarisée au primaire. Ce taux peut être supérieur à 100 % en raison des entrées tardives ou précoces ainsi que des redoublements. Le deuxième indicateur correspond au pourcentage de la population du groupe d'âge officiel effectivement scolarisé. Le TNS, dont la valeur maximale est de 100 %, est plus utile que le TBS car il permet de mesurer le degré d'universalité de l'éducation primaire (objectif de l'Éducation pour tous en 2015).

Seize pays sur vingt ont pu fournir les données nécessaires au calcul du TBS et quinze parmi ceux-ci ont fourni la répartition des effectifs par âge permettant le calcul du TNS. Les pays pour lesquels il n'a pas été possible de calculer le TBS sont la Jamahiriya arabe libyenne, le Qatar, la République arabe syrienne et le Yémen, auxquels il faut ajouter la Mauritanie pour le taux net de scolarisation.

Un peu plus de 35 millions d'élèves étaient inscrits dans l'enseignement primaire dans la région arabe au cours de l'année scolaire 1999/2000, les garçons représentant environ 54 % des effectifs ([annexe I, tableau A6](#)). Près de 94 % de ces effectifs scolarisés l'étaient dans des institutions publiques. L'enseignement primaire privé est toutefois fortement implanté au Liban (66 % des effectifs), aux Émirats Arabes Unis (45 % des effectifs), au Koweït (31 % des effectifs), en Jordanie (30 % des effectifs) et dans une moindre mesure à Bahreïn (19 % des effectifs).

Taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation global de la région est égal à 91 %, ce qui dénote une bonne capacité théorique d'accueil au niveau de l'enseignement primaire dans la région. Les filles participent moins à ce niveau d'éducation que les garçons, puisque le taux brut de scolarisation des filles est de 12 points de pourcentage inférieur à celui des garçons ([annexe I, tableau A6](#)). Ces moyennes

régionales masquent de grandes variabilités entre les pays, la différence entre le taux brut de scolarisation le plus élevé (Tunisie avec 118 %) et le taux brut de scolarisation le plus bas (Djibouti avec 37 %) étant de 81 points de pourcentage ([annexe I, tableau A2](#)).

La moitié des pays présentent des taux supérieurs à 100 %, les taux bruts de scolarisation les plus élevés étant observés en Tunisie (118 %), Algérie (114 %) et dans les Territoires autonomes palestiniens (109 %). Par contre, l'Arabie saoudite et le Soudan présentent des taux relativement bas (respectivement 68 % et 55 %). En outre, ces deux pays ont des populations scolarisables au primaire très importantes, ce qui contribue à faire baisser la moyenne régionale.

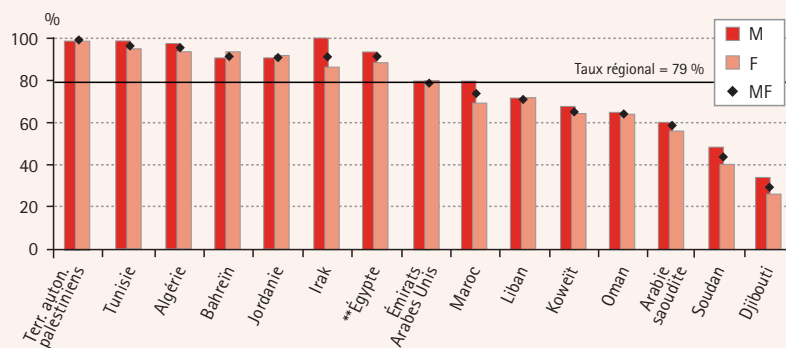
Comme l'indiquait le nombre total d'inscrits, les filles sont moins scolarisées que les garçons lorsque la région est considérée dans son ensemble. En effet, le taux brut de scolarisation des filles est de 85 % tandis que celui des garçons est de 97 %. Toutefois, dans certains pays, les filles sont autant voire plus scolarisées que les garçons. C'est le cas notamment dans les Territoires autonomes palestiniens, en Jordanie, aux Émirats Arabes Unis et à Bahreïn où les IPS sont égaux ou supérieurs à 1.

Taux net de scolarisation

Près d'un enfant sur cinq ayant l'âge de fréquenter l'école primaire n'y était toujours pas inscrit en 1999/2000. Les filles sont moins scolarisées que les garçons puisqu'une fille sur quatre en âge d'être inscrite dans l'enseignement primaire ne l'était toujours pas ([annexe I, tableau A6](#)).

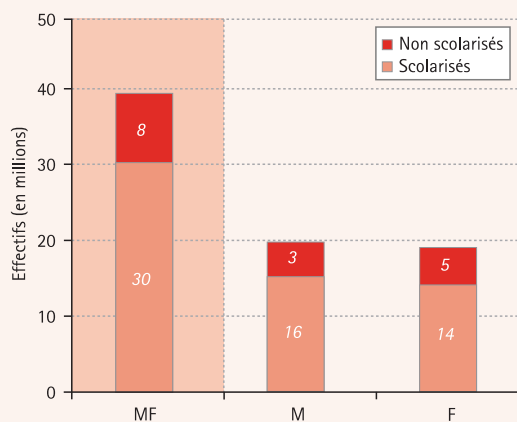
Des disparités relativement importantes entre les pays sont observées comme l'indique la [figure 2.5](#), avec un écart de 69 points de pourcentage entre le taux net de scolarisation le plus élevé (les Territoires autonomes palestiniens avec 99 %) et le taux net de scolarisation le plus bas (Djibouti avec 30 %). Certains pays sont relativement proches de l'objectif de l'Éducation primaire universelle (Territoires autonomes palestiniens, Tunisie, Algérie, Bahreïn, Jordanie, Irak, Égypte). Par opposition, il faudra que l'Arabie saoudite (57 %), le Soudan (44 %) et Djibouti (30 %) fournissent de grands efforts pour atteindre l'objectif de l'Éducation pour tous en 2015.

Figure 2.5 - Taux nets de scolarisation dans le primaire par sexe, 1999/2000



Le taux net de scolarisation à l'enseignement primaire varie également selon le sexe. Les différences entre les sexes sont légèrement moins marquées que dans le cas du taux brut de scolarisation, comme cela peut être constaté en comparant les indices de parité entre les sexes pour la région (0,88 pour le TBS et 0,90 pour le TNS). Cinq

Figure 2.6 - Nombre d'enfants d'âge du primaire scolarisés et non scolarisés, 1999/2000



pays affichent des taux nets de scolarisation sensiblement à l'avantage des filles (Territoires autonomes palestiniens, Bahreïn, Jordanie, Émirats Arabes Unis et Liban) tandis que la disparité entre les sexes la plus importante est observée en faveur des garçons à Djibouti (IPS égal à 0,75).

Les enfants non scolarisés

Les taux nets de scolarisation au primaire permettent d'estimer le nombre d'enfants d'âge scolaire qui ne sont pas effectivement inscrits à l'école primaire. En se basant sur les données fournies par les quinze pays répondants et sur des données estimées pour les cinq autres, il est évalué que la région des États arabes comptait environ 8 millions d'enfants non scolarisés en 1999/2000, dont près de 60 % étaient des filles (figure 2.6).

Toutefois, ces effectifs devraient être interprétés avec précaution car ils ne tiennent pas compte de certaines formes de scolarisation (par exemple des institutions pour enfants avec des besoins spécifiques) ni du décalage qu'il pourrait y avoir entre les dates de début de l'année scolaire et d'estimation de la population. En effet, la date de référence pour l'estimation des données de population est généralement en juillet tandis que l'âge officiel d'entrée à l'école est déterminé par rapport à l'âge des enfants à la rentrée scolaire. Par ailleurs, lorsqu'une proportion importante d'enfants commencent la scolarité primaire avant l'âge officiel prescrit, ces enfants peuvent terminer l'enseignement primaire avant la durée prévue ce qui peut introduire un biais dans l'estimation du nombre d'enfants non scolarisés.

Tableau 2.2 - Pourcentage de redoublants dans l'enseignement primaire par sexe, 1999/2000

Pays ou territoires	Pourcentage de redoublants		
	MF	M	F
Algérie	14	18	10
Arabie saoudite	5	7	4
Bahreïn	4	5	4
Djibouti	14	15	14
Égypte	**5	**7	**4
Émirats Arabes Unis	3	4	3
Irak	12	14	10
Jordanie	1	1	1
Koweït	3	3	3
Liban	9	10	7
Maroc	12	14	10
Oman	7	9	6
Soudan	11	11	12
Territ. auton. palestiniens	2	2	2
Tunisie	16	18	14
Médiane	7	9	6

2.2.3 L'efficacité de l'enseignement primaire

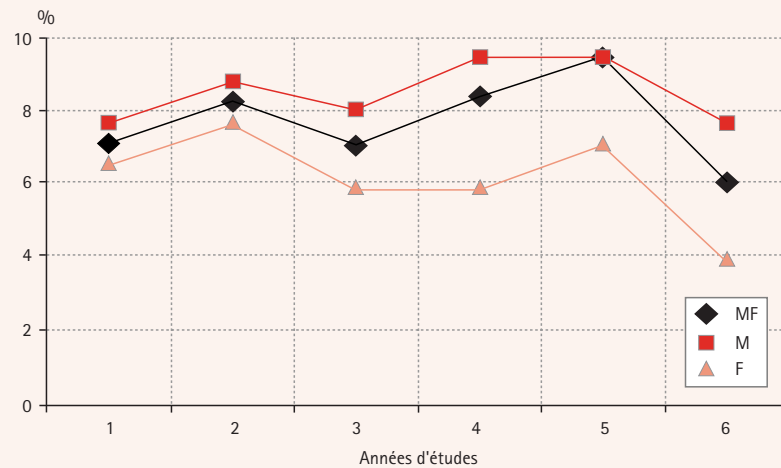
L'analyse du fonctionnement d'un système éducatif doit porter non seulement sur sa capacité d'accueillir tous les enfants en âge d'être scolarisés, mais également sur celle de leur permettre de mener à terme leur scolarité en réduisant le plus possible le nombre de redoublements et d'abandons scolaires. En effet, les abandons font baisser le niveau de participation à l'éducation et les redoublements, par les coûts supplémentaires en matériel et en encadrement pédagogique qu'ils génèrent, limitent la capacité du système éducatif à accueillir de nouveaux enfants.

Les indicateurs d'efficacité interne utilisés ici sont le pourcentage de redoublement et le taux de survie à la cinquième année.

Le pourcentage de redoublement médian dans la région était de 7 %, ce taux étant de 9 % pour les garçons et 6 % pour les filles (tableau 2.2). Ces moyennes masquent de fortes différences entre les pays, puisque le taux de redoublement le plus bas est de 1 % (Jordanie) et le plus élevé est de 16 % (Tunisie). Les pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie), Djibouti, l'Irak et le Soudan présentent les taux de redoublement les plus élevés parmi les pays analysés. Pour l'ensemble de la région, le pourcentage de redoublement varie de 6 % en sixième année à 9 % en cinquième année (figure 2.7). Comme l'indique le tableau 2.2, le pourcentage de redoublement est plus élevé chez les garçons que chez les filles dans tous les pays, à l'exception toutefois du Soudan.

Le taux de survie à la cinquième année est lui aussi un indicateur précieux de l'efficacité interne. Il correspond au pourcentage d'une cohorte qui parvient jusqu'à la cinquième année du primaire et permet d'évaluer le nombre d'abandons par niveau d'éducation. Il est calculé à partir d'une estimation (par la méthode de cohorte reconstituée) fondée sur les taux de redoublement et de promotion calculés à partir des données de deux années scolaires consécutives (ici 1998/99 et 1999/2000).

Figure 2.7 - Pourcentages médians de redoublants par année d'études par sexe, 1999/2000



Douze pays ont pu fournir les données nécessaires au calcul du taux de survie.

La plupart des pays ont des taux de survie relativement élevés, ce qui indique que peu d'élèves abandonnent l'école primaire avant la cinquième année. En effet, comme le révèle le tableau 2.3, neuf pays sur douze ont des taux de survie supérieurs à 90 %, la médiane étant de 93 %. Par ailleurs, le décrochage scolaire avant la cinquième année du primaire semble plus affecter les garçons que les filles, puisque le pourcentage parmi celles-ci qui atteint la cinquième année est plus élevé que celui des garçons.

Tableau 2.3 - Taux de survie à la cinquième année du primaire par sexe, 1998/99

Pays ou territoires	Taux de survie (%)		
	MF	M	F
Algérie	95	94	96
Arabie saoudite	95	95	95
Bahreïn	96	95	96
Djibouti	77	71	85
Émirats Arabes Unis	92	93	92
Jordanie	98	97	97
Koweït ¹	94	93	95
Liban	91	88	95
Maroc	82	82	82
Oman	94	94	94
Soudan	**87	**86	**88
Tunisie	92	91	93
Médiane	93	93	94

1. Calcul des taux de survie avec la 4^{ème} année du primaire.

2.3 Enseignement secondaire (CITE 2 et 3)

Dans tous les États arabes, l'enseignement secondaire est structuré en deux cycles. Sa durée varie de 5 à 8 ans, mais dans la majorité des pays celle-ci est égale à 6 ans. La durée typique est de 3 ans pour le premier cycle, ou CITE 2, sauf en Jordanie, au Koweït, au Liban et à Djibouti où elle est de 4 ans, dans les Territoires autonomes palestiniens où elle est de 6 ans et au Soudan où elle est de 2 ans. Pour le deuxième cycle, ou CITE 3, la durée typique est également de 3 ans bien que quatre pays présentent des cycles plus courts (Jordanie et Territoires autonomes palestiniens, avec 2 ans) ou plus longs (Tunisie et Koweït, avec 4 ans).

Le contenu éducatif du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2) est destiné à compléter l'éducation de base commencée dans l'enseignement primaire. Il fait appel à des enseignants plus spécialisés dont chacun se charge d'enseigner la matière dans laquelle il est spécialisé. La fin de ce niveau d'éducation coïncide souvent avec celle de la scolarité obligatoire dans les pays où celle-ci existe. Enfin, c'est après ce niveau d'enseignement qu'un premier choix entre les études générales et techniques peut être fait.

Le niveau 3 de la CITE commence normalement à la fin de la scolarisation obligatoire ou après environ 9 ans d'études à plein temps depuis le début du primaire. Dans la région, l'âge théorique d'admission à ce niveau est généralement de 15 ou 16 ans, à l'exception du Koweït, du Soudan et de l'Égypte où il est de 14 ans. L'achèvement de ce cycle ouvre l'accès, soit à l'enseignement supérieur, soit au marché du travail avec une formation générale, technique ou professionnelle plus complète. Dans presque tous les pays, les élèves peuvent suivre une filière générale (niveau 3A), technique (3B) ou professionnelle (3C), les seules exceptions étant le Koweït et Oman où les élèves ne peuvent suivre qu'un enseignement général.

2.3.1 Participation dans l'enseignement secondaire

La couverture des données pour l'enseignement secondaire varie selon le type de programmes. Elle est relativement bonne pour l'enseignement

général car celui-ci dépend du ministère de l'éducation nationale. Les données fournies sont cependant parfois partielles, ne portant que sur le secteur public ou non réparties par sexe ou par année d'études. Dans certains pays, l'enseignement technique dépend d'autres ministères que celui de l'éducation (ministères du travail, de l'agriculture, du commerce, etc.), ce qui peut rendre l'accès aux données plus difficile. Dans le cadre du présent rapport, seize pays sur vingt ont fourni les données nécessaires au calcul des indicateurs de participation au secondaire. Il a fallu procéder à des estimations pour calculer ces indicateurs pour certains pays.

Les effectifs de l'enseignement secondaire

En 1999/2000, un peu plus de 22,5 millions d'élèves de tous les âges étaient inscrits dans l'enseignement secondaire dans la région, ce qui représente près de 60 % de la population en âge de fréquenter ce niveau d'éducation. Sur ce total, un peu moins de 10,6 millions, soit 47 %, étaient des filles (annexe I, tableau A6). Le taux brut de scolarisation des filles est de 5 points de pourcentage inférieur à celui des garçons.

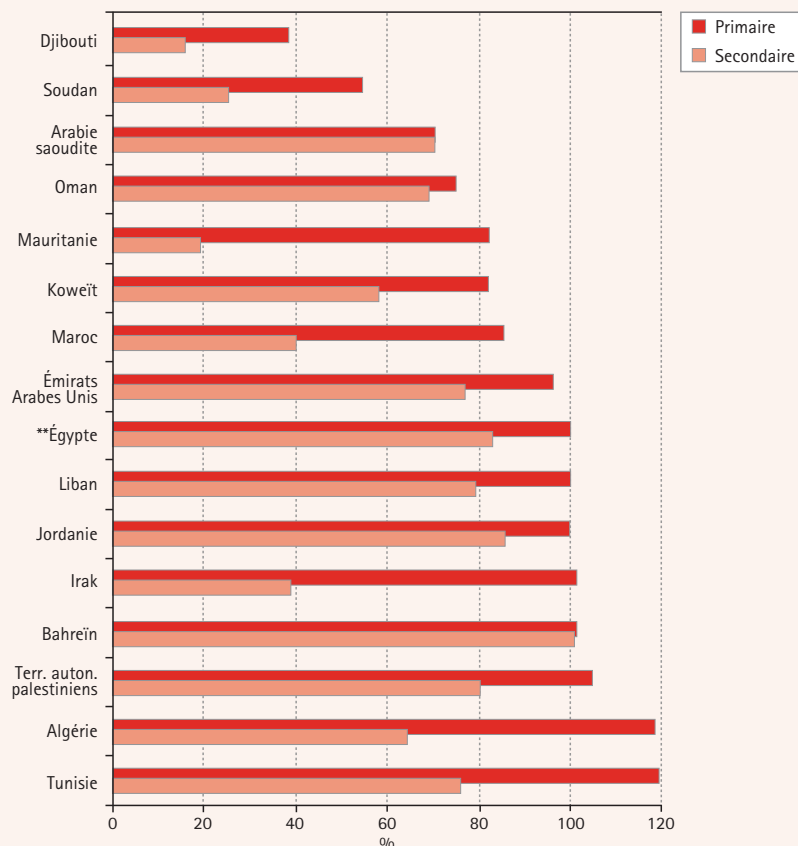
L'enseignement secondaire est essentiellement de type général dans la région, le nombre d'inscrits dans ce type de programmes représentant 95 % des effectifs totaux.

À l'instar de l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire est majoritairement public dans la région arabe, puisque 93 % des élèves inscrits l'étaient dans des institutions publiques (annexe I, tableau A6). L'enseignement secondaire privé est néanmoins fortement implanté au Liban (53 % des effectifs) et, dans une moindre mesure, aux Émirats Arabes Unis (32 % des effectifs) et au Koweït (27 % des effectifs), en Jordanie (16 % des effectifs) et à Bahreïn (13 %).

Taux brut de scolarisation

De fortes disparités existent entre les pays quant au niveau de participation dans l'enseignement secondaire. En effet, l'écart entre le taux brut de scolarisation le plus faible (Djibouti avec près de 15 %) et le taux brut de scolarisation le plus élevé (Bahreïn avec 102 %) est de 87 points de pourcentage. En plus de Djibouti, quatre pays

Figure 2.8 - Taux bruts de scolarisation dans les enseignements primaire et secondaire, 1999/2000



Transition entre le primaire et le secondaire

Comme le montre la figure 2.8, l'enseignement secondaire reste généralement moins répandu que l'enseignement primaire. Dans certains pays, les écarts entre les taux bruts de scolarisation aux deux niveaux d'éducation sont particulièrement élevés. C'est le cas en Irak, en Mauritanie, au Soudan et à Djibouti et, dans une moindre mesure, en Algérie, en Tunisie, au Koweït et au Maroc. Toutefois, en Arabie saoudite et à Bahreïn, les taux bruts de scolarisation dans le secondaire sont égaux à ceux du primaire, ce qui révèle des degrés de participation similaires dans ces deux niveaux d'enseignement.

La comparaison précédente demeure assez sommaire car les taux bruts de

présentent des taux bruts de scolarisation relativement bas. Il s'agit de la Mauritanie (18 %), du Soudan (29 %), de l'Irak (38 %) et du Maroc (39 %). Quant aux autres pays, les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement secondaire sont supérieurs à 50 % (annexe I, tableau A3).

scolarisés se réfèrent à la même année scolaire. Pour avoir une idée plus juste de la déperdition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, il est important d'analyser le taux de transition du primaire au secondaire. Cet indicateur représente la proportion d'élèves parmi ceux qui étaient inscrits au dernier grade du primaire une année donnée qui sont promus au premier grade du secondaire (CITE 2) l'année suivante. Le calcul de cet indicateur nécessite de disposer des données sur les effectifs du dernier grade du primaire et de celles du premier grade du secondaire pour deux années scolaires successives (ici 1998/99 et 1999/2000). Neuf pays ont fourni les données nécessaires au calcul du taux de transition du primaire au secondaire (tableau 2.4).

Tableau 2.4 - Taux de transition du primaire au secondaire général par sexe, 1998/99

Pays ou territoires	Taux de transition (%)		
	MF	M	F
Algérie	66	62	71
Bahreïn	98	97	100
Émirats Arabes Unis	96	95	97
Jordanie	97	97	97
Maroc	81
Oman	95	93	97
Soudan	**81	**86	**76
Territ. auton. palestiniens	96	95	97
Tunisie	**68	**67	**70

L'examen du tableau 2.4 permet de noter des taux de transition très élevés à Bahreïn, en Jordanie, à Oman, dans les Territoires autonomes palestiniens et aux Émirats Arabes Unis et, dans une moindre mesure, au Maroc et au Soudan. En Algérie et en Tunisie, seulement deux élèves sur trois sont

passés du primaire au secondaire entre les deux années scolaires considérées. Par ailleurs, à l'exception du Soudan, les taux de transition des filles sont plus élevés ou égaux à ceux des garçons pour les pays pour lesquels les données par sexe sont disponibles.

Taux net de scolarisation

Le taux net de scolarisation médian pour les dix pays ayant fourni des données est de 68 %. À l'exception du Maroc et de l'Irak où le taux net de scolarisation est relativement bas (autour de 30 %), les taux nets de scolarisation observés dans la région sont de l'ordre de 60 % et plus, le taux net de scolarisation le plus élevé étant observé à Bahreïn où 82 % des jeunes en âge d'être scolarisés dans le secondaire le sont effectivement.

Les taux nets de scolarisation féminins sont généralement plus élevés que les taux nets masculins, ce qui révèle une participation plus importante des filles par rapport aux garçons à l'âge officiel de scolarisation dans le secondaire. Toutefois, les filles sont moins scolarisées à l'âge officiel que les garçons en Irak, au Maroc et en Égypte (tableau 2.5).

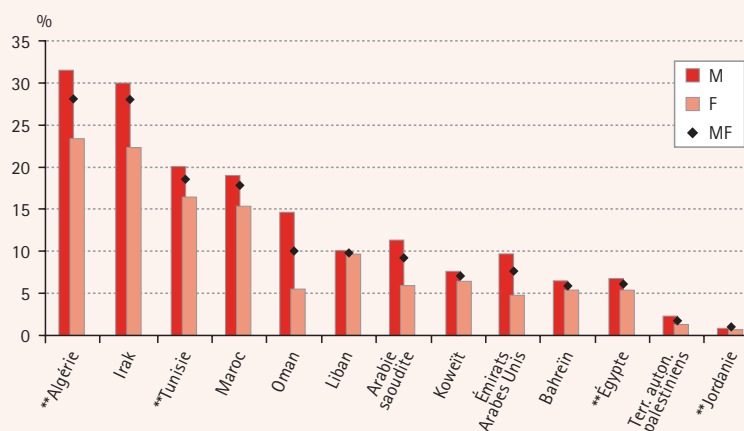
2.3.2 Le redoublement dans l'enseignement secondaire

L'efficacité interne de l'enseignement secondaire est traitée ici en utilisant le pourcentage de redoublants. La disponibilité des données est encore plus limitée que pour l'enseignement primaire, aussi a-t-il fallu procéder à des estimations pour calculer les pourcentages de redoublants dans certains pays.

Tableau 2.5 - Taux nets de scolarisation dans l'enseignement secondaire par sexe et indice de parité entre les sexes (IPS), 1999/2000

Pays ou territoires	Taux nets de scolarisation (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Algérie	**59	**57	**60	**1,05
Bahreïn	82	77	87	1,13
Égypte	**79	**81	**77	**0,95
Émirats Arabes Unis	67	63	72	1,14
Irak	33	40	26	0,66
Jordanie	76	73	78	1,07
Maroc	30	33	27	0,83
Oman	59	58	59	1,01
Territ. auton. palestiniens	77	75	79	1,06
Tunisie	**68	**66	**70	**1,06
Médiane	68	65	71	1,06

Figure 2.9 - Pourcentage de redoublants dans le secondaire général par sexe, 1999/2000



Plus élevés que dans l'enseignement primaire pour tous les pays, les pourcentages de redoublants dans le secondaire dépassent généralement 7 % pour la majorité des pays. Il y a un nombre élevé de redoublants dans le Maghreb (Algérie avec 28 % ; Tunisie avec 18 % et Maroc avec 17 %) et en Irak (27 %). Par contre, il y a très peu de redoublants en Jordanie (1 %) ainsi que dans les Territoires autonomes palestiniens (2 %), le reste des pays présentant des pourcentages de redoublants variant de 6 à 10 %.

À l'instar de l'enseignement primaire, les filles sont moins touchées par le phénomène de redoublement que les garçons. Comme le montre la figure 2.9, les pourcentages de redoublantes sont inférieurs aux pourcentages de redoublants pour tous les pays ayant fourni des données.

2.4 Enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)

L'enseignement postsecondaire non supérieur, dont les données sont présentées ici pour la première fois pour la région, correspond au niveau 4 de la CITE 97. Ce type d'enseignement regroupe des programmes qui, d'après la nature de leur contenu et de leur durée, ne font partie ni du secondaire, ni du supérieur. L'enseignement postsecondaire est généralement destiné à offrir des formations techniques ou professionnelles de courte durée (de 6 mois à 2 ans). Ces programmes peuvent parfois aussi être destinés à préparer à l'enseignement supérieur les étudiants qui ont achevé le secondaire sans obtenir de diplôme.

Sur les seize pays qui déclarent avoir des programmes de niveau postsecondaire, huit ont présenté des données sur les effectifs inscrits dans ce niveau d'enseignement (Bahreïn, Égypte, Irak, Koweït, Liban, Mauritanie, Maroc et Tunisie) et des estimations basées sur les données de l'année scolaire 1998/99 ont pu être effectuées pour trois autres pays (Oman, Territoires autonomes palestiniens et Arabie saoudite).

L'analyse du [tableau 2.6](#) permet de constater que les étudiants du postsecondaire de l'Irak, du Liban, de la Mauritanie et de la Tunisie suivent tous des programmes généraux, tandis que ceux de Bahreïn, du Maroc et des Territoires autonomes palestiniens sont inscrits dans des programmes techniques ou professionnels. À Oman et en Arabie saoudite, les étudiants se répartissent presque également entre les programmes généraux et les programmes techniques ou professionnels, tandis qu'au Koweït une prédominance des programmes techniques est observée.

Tableau 2.6 - Nombre d'étudiants dans l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4) et distribution par type de programme, 1999/2000

Pays ou territoires	Nombre d'étudiants en CITE 4	Distribution par type de programme (en %)	
		Général	Tech./prof.
Arabie saoudite	**36 905	**48	**52
Bahreïn	5 734	8	92
Égypte	45 667
Irak	11 284	100	.
Koweït	16 751	35	65
Liban	392	100	.
Maroc	64 063	.	100
Mauritanie	350	100	.
Oman	**16 198	**56	**44
Territ. auton. palestiniens	**6 928	.	100
Tunisie	1 308	100	.

Tableau 2.7 - Taux bruts de scolarisation dans l'enseignement postsecondaire par sexe et indice de parité entre les sexes (IPS), 1999/2000

Pays ou territoires	Taux bruts de scolarisation (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Arabie saoudite	**5	**5	**5	**1,04
Bahreïn	29	37	21	0,57
Égypte	2	2	1	0,64
Irak	1	1	1	0,83
Koweït	19	17	22	1,30
Liban	0,3	0,2	0,4	1,77
Maroc	5	6	5	0,83
Mauritanie	1	1	0,3	0,36
Oman	**17	**21	**12	**0,57
Territ. auton. palestiniens	**12	**11	**13	**1,28
Tunisie	0,3	0,4	0,3	0,78

Participation à l'enseignement postsecondaire

Le niveau de participation à l'enseignement postsecondaire est peu élevé dans la région. En effet, les taux bruts de scolarisation sont relativement bas pour ce type de programmes (entre 0,3 % et 29 %) car les groupes d'âge du postsecondaire coïncident généralement avec ceux des deux premières années de l'enseignement supérieur.

Les pays où les taux bruts de scolarisation les plus élevés sont observés sont Bahreïn (29 %), le Koweït (19 %), Oman (17 %) et les Territoires autonomes palestiniens (12 %). Pour les autres pays, les taux bruts de scolarisation sont inférieurs ou égaux à 5 %. Par ailleurs, la participation des

femmes à ce type d'enseignement est généralement inférieure à celle des hommes, comme le montrent les indices de parité des sexes (tableau 2.7).

2.5 Enseignement supérieur (CITE 5 et 6)

Dans l'économie d'aujourd'hui, fondée de plus en plus sur le savoir et l'innovation technologique, l'enseignement supérieur est vital pour le développement de la société et des individus. Dans la CITE 97, ce niveau d'enseignement, auquel accèdent les étudiants ayant achevé avec succès l'enseignement secondaire ou ayant acquis un niveau comparable au postsecondaire, est divisé en deux cycles. Le premier cycle (ou niveau 5 de la CITE) est composé de deux types de programmes : ceux largement fondés sur la théorie et permettant de poursuivre des recherches de pointe (5A) ; et ceux surtout pratiques et généralement plus courts préparant davantage au marché du travail (5B). Le second cycle de l'enseignement supérieur, ou niveau 6 de la CITE, correspond à des programmes qui conduisent à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié (doctorat ou plus).

La couverture des données pour l'enseignement supérieur est plus faible que pour les autres niveaux d'enseignement. Peu de pays en effet ont pu fournir des données sur ce niveau d'enseignement. Par ailleurs, beaucoup d'étudiants de la région émigrent à l'étranger (surtout en Europe et en Amérique du Nord ou à l'intérieur de la région) pour compléter leur formation, se spécialiser ou faire toutes leurs études supérieures. Ces étudiants ne sont pas comptabilisés dans les statistiques recueillies par l'Institut, ce qui sous-estime la participation à l'enseignement supérieur, car celle-ci ne porte que sur les étudiants inscrits dans les institutions universitaires de chaque pays.

Chacun des vingt pays de la région a au moins une institution d'enseignement

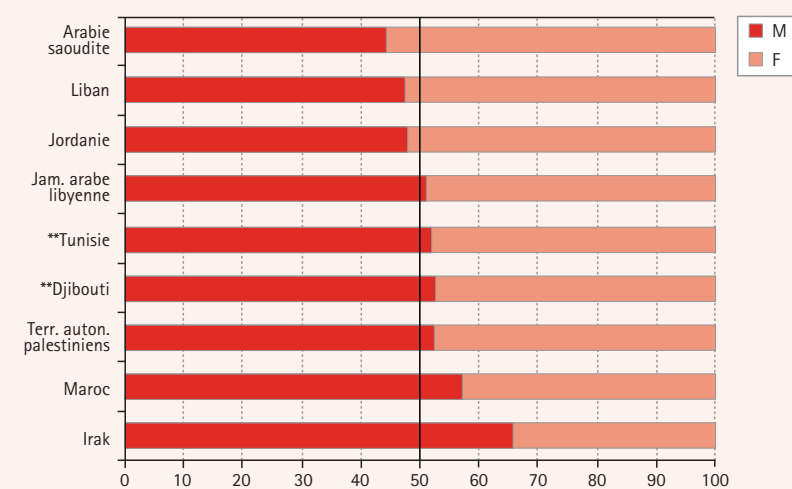
supérieur. Pour l'année universitaire 1999/2000, seulement neuf pays sur vingt ont pu fournir des données sur l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les données fournies ne sont pas assez détaillées quant à la répartition par domaine d'études ou par niveau de la CITE. Des estimations, fondées en grande partie sur les données de 1998/99 où le taux de réponse pour l'enseignement supérieur était meilleur qu'en 1999/2000, ont dû être faites pour calculer les effectifs totaux pour la région et des indicateurs pour certains pays.

2.5.1 Les effectifs étudiants dans l'enseignement supérieur

Autour de 5 millions d'étudiants étaient inscrits dans des programmes d'enseignement supérieur dans les institutions de la région durant l'année scolaire 1999/2000. Sur ce total, un peu plus de 2 millions étaient des étudiantes, soit une proportion de près de 40 %. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur pour la région est estimé à 19 % (22 % pour les garçons et 17 % pour les filles).

Dans l'ensemble des neuf pays où les données par sexe sont disponibles, les hommes sont plus nombreux que les femmes dans l'enseignement supérieur (53 % des effectifs). Par ailleurs, la proportion de femmes étudiantes varie d'un pays à l'autre, allant de 34 % en Irak à 55 % en Arabie saoudite (figure 2.10).

Figure 2.10 – Répartition des inscrits dans l'enseignement supérieur par sexe, 1999/2000



2.5.2 Participation à l'enseignement supérieur

Des disparités importantes existent entre les pays quant au niveau de participation à l'enseignement supérieur, comme le montre le [tableau 2.8](#). La Jamahiriya arabe libyenne, avec un taux brut de scolarisation de 51 %, est largement en tête pour la participation à l'enseignement supérieur, tandis que Djibouti est le pays qui a le niveau de participation le plus bas (0,4 %). Le taux brut de scolarisation dans le supérieur est également bas au Maroc avec seulement un peu plus que 9 %.

La participation des femmes à l'enseignement supérieur est plus faible que celle des hommes en Irak, à Djibouti, au Maroc et dans les Territoires autonomes palestiniens. Dans les autres pays ayant fourni des données par sexe, la participation

des femmes est du même ordre que celle de leurs confrères ([tableau 2.8](#)).

2.5.3 Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur par domaine d'études

Six pays ont fourni des données sur la répartition des étudiants de l'enseignement supérieur par domaine d'études. Les sciences sociales, le commerce et le droit sont les disciplines où se retrouvent la majorité des étudiants dans la moitié des pays, tandis que peu d'étudiants s'inscrivent en agriculture et dans les services ([tableau 2.9](#)).

L'éducation est le principal domaine d'études supérieures en Arabie saoudite (50 % des inscrits), mais peu d'étudiants sont inscrits dans ce domaine au Maroc et au Liban (2 %), où les étudiants choisissent plutôt les sciences sociales, le commerce et le droit. Dans la Jamahiriya arabe libyenne, les étudiants se répartissent de façon presque uniforme entre les différentes disciplines, avec toutefois peu ou pas du tout d'étudiants dans les services et en agriculture. Dans les Territoires autonomes palestiniens, le tiers des inscriptions se font en sciences sociales, en commerce ou en droit.

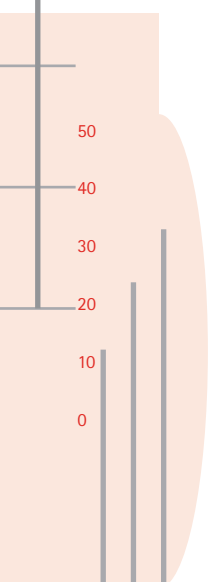
Tableau 2.8 - Taux bruts de scolarisation dans l'enseignement supérieur par sexe et indice de parité entre les sexes (IPS), 1999/2000

Pays ou territoires	Taux bruts de scolarisation (%)			IPS (F/M)
	MF	M	F	
Arabie saoudite	22	20	25	1,25
Djibouti	**0,4	**0,4	**0,3	0,75
Irak	14	17	9	0,54
Jamahiriya arabe libyenne	51	52	51	0,98
Jordanie	29	27	31	1,14
Liban	37	35	38	1,08
Maroc	9	11	8	0,76
Territ. auton. palestiniens	26	27	25	0,93
Tunisie	19	**20	**19	0,95
Médiane	22	20	25	1,25

Tableau 2.9 - Répartition des étudiants par grand domaine d'études, 1999/2000

Pays ou territoires	Effectif total	Répartition par grand domaine d'études (en %)									
		Programmes généraux	Éducation	Lettres et arts	Sciences soc. comm. et droit	Science	Ingénierie	Agriculture	Santé et services sociaux	Services	Non spécifié
Arabie saoudite	404 094	8	50	15	8	7	8	1	3	.	0
Jamahiriya arabe libyenne	290 060	.	12	19	18	10	21	3	17	.	1
Liban	116 014	.	2	21	42	14	12	0	6	3	1
Maroc	276 375	.	2	26	46	18	3	1	4	0	.
Oman ¹	7 530	.	31	7	4	3	5	2	8	.	39
Territ. auton. palestiniens	71 207	.	10	16	30	12	6	.	9	1	17

1. Données se référant à l'Université Qaboos.



Statistiques de l'éducation 2002

3. Personnel enseignant

La qualité de tout système éducatif dépend dans une large mesure de l'encadrement pédagogique dont bénéficient les étudiants. Pour développer un système éducatif, il est nécessaire de recruter un nombre suffisant d'enseignants qui possèdent les qualifications requises. En effet, plus les enseignants sont qualifiés, plus grandes sont les chances du système éducatif d'atteindre ses objectifs. Par ailleurs, la rémunération et les coûts liés à la formation des enseignants constituent la part la plus importante des dépenses des États en éducation. Par conséquent, toute politique visant à améliorer la qualité de l'éducation doit tenir compte du paramètre de l'encadrement pédagogique, des qualifications et de la rémunération des enseignants.

3.1 Enseignants par niveau d'enseignement et par sexe

La couverture et la qualité des données varient beaucoup d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays selon le niveau d'enseignement. Dans la région des États arabes, la couverture des données sur les enseignants est bonne pour le préprimaire, le primaire et le secondaire et souvent insuffisante pour le postsecondaire et le supérieur. Les données relatives à deux niveaux d'enseignement sont parfois agrégées, comme par exemple le nombre d'enseignants des niveaux 1 et 2 de la CITE (le primaire et le premier cycle du secondaire). Dans ce cas, des estimations basées sur les informations disponibles sont effectuées pour calculer le nombre d'enseignants œuvrant dans chaque niveau d'enseignement.

Les enseignements sont en général à plein temps dans le préprimaire ainsi que dans le primaire, tant pour les élèves que pour les enseignants. Pour le supérieur et le secondaire, les cours peuvent être à plein temps ou à temps partiel, mais les

informations permettant de calculer les équivalents en temps complet des effectifs d'étudiants et d'enseignants ne sont pas disponibles.

La présence parmi le corps enseignant d'une proportion importante de femmes contribue à une meilleure intégration socio-économique de celles-ci et peut, dans certains pays, contribuer à une meilleure scolarisation des filles. La proportion de femmes enseignantes dans la région varie significativement selon le niveau d'enseignement considéré (annexe I, tableau A6). Les femmes représentent la majorité du corps enseignant du préprimaire, avec les trois quarts des effectifs. Au niveau du primaire, elles sont légèrement plus nombreuses que leurs confrères, avec 52 % du corps enseignant de ce niveau. Au niveau d'enseignement secondaire, le pourcentage de femmes enseignantes est de 7 points de pourcentage inférieur à celui des hommes. Quant à l'enseignement supérieur, les données fournies par les pays de la région pour l'année scolaire 1999/2000 ne permettent pas la répartition des enseignants par sexe. Néanmoins, les données de l'année scolaire 1998/99 révélaient que la proportion de femmes enseignantes au niveau supérieur dans la région était d'environ 25 %.

La proportion de femmes enseignantes varie également d'un pays à l'autre pour un même niveau d'enseignement. Ainsi, le pourcentage de femmes enseignantes dans le préprimaire va de 43 % au Maroc à près de 100 % (en Arabie saoudite, en Irak, au Koweït, en Jordanie, à Oman, dans les Territoires autonomes palestiniens et aux Émirats Arabes Unis). La proportion de femmes enseignantes est très variable dans l'enseignement primaire, variant de 19 % à Djibouti à 81 % au Liban. Dans le secondaire, c'est en Mauritanie qu'on retrouve le pourcentage le plus bas de femmes parmi le corps enseignant avec seulement 10 %, tandis qu'en Irak celles-ci sont plus nombreuses que leurs confrères avec une proportion de 68 %.

3.2 Formation du personnel enseignant

Le niveau de formation du personnel enseignant est établi selon des normes nationales qui diffèrent d'un pays à un autre. Ces normes

correspondent dans la plupart des cas à la possession d'un titre académique associée à une formation pédagogique appropriée. Les enseignants qui possèdent ces aptitudes sont dits qualifiés ou certifiés.

Les données recueillies par l'Institut de statistique de l'UNESCO sur les enseignants certifiés portent sur tous les niveaux d'enseignement à l'exception de l'enseignement supérieur. Dans le présent rapport, l'analyse des données sur les enseignants certifiés portera uniquement sur le préprimaire et le primaire car, pour les autres niveaux, la qualité des données ne permet pas d'effectuer de telles analyses.

L'examen de la figure 3.1 permet de constater que parmi les pays ayant fourni des données sur les enseignants dans le préprimaire, seul le Liban affiche une proportion relativement faible d'enseignants certifiés (de l'ordre de 20 %, pour les deux sexes). Dans les autres pays, le pourcentage d'enseignants certifiés est supérieur ou égal à 50 %. Aux Émirats Arabes Unis, le pourcentage d'enseignants du préprimaire qui ont les qualifications requises est d'environ 50 % pour l'ensemble des deux sexes. Les hommes enseignants dans ce pays sont certifiés dans une proportion de près de 70 %, mais ils représentent moins de 1 % des effectifs enseignants totaux du préprimaire. En Arabie saoudite, où le corps enseignant dans le préprimaire est exclusivement féminin, les enseignantes certifiées représentent 60 % des effectifs. Pour les quatre autres pays, le corps enseignant est presque exclusivement composé d'enseignantes certifiées.

Sur les vingt pays que compte la région, huit pays ont fourni des données sur les enseignants certifiés du primaire. L'analyse

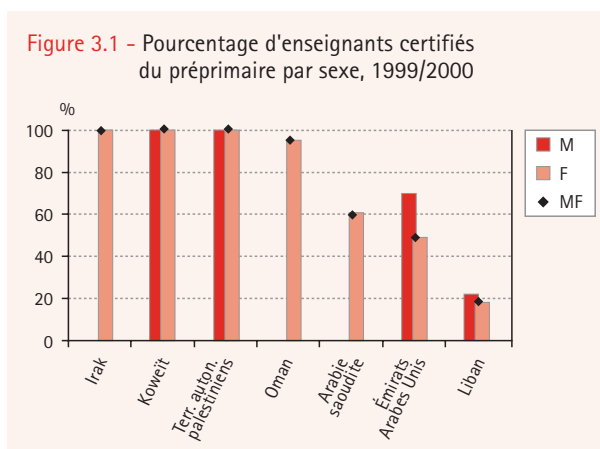
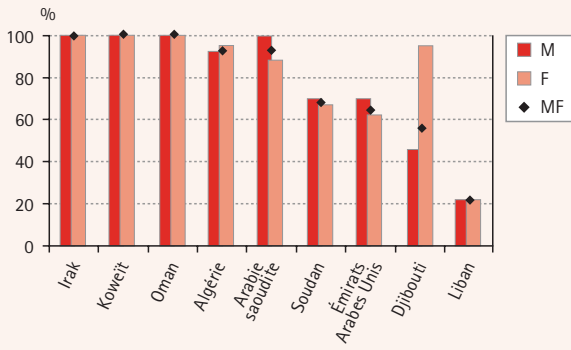


Figure 3.2 - Pourcentage d'enseignants certifiés du primaire par sexe, 1999/2000



de la figure 3.2 permet de constater que tous les enseignants du primaire en Irak, au Koweït et à Oman possèdent les qualifications requises pour enseigner à ce niveau. En outre, les enseignants certifiés constituent la majorité du corps enseignant dans le primaire en Algérie et en Arabie saoudite (une proportion de l'ordre de 95 %), et dans une moindre mesure, au Soudan, aux Émirats Arabes Unis et à Djibouti. Par contraste, seul un enseignant sur cinq du primaire au Liban possède les qualifications requises.

S'agissant des différences entre les sexes au niveau de la formation, les enseignantes du primaire sont généralement aussi nombreuses que leurs collègues du sexe masculin à avoir bénéficié d'une formation pédagogique. En Arabie saoudite, au Soudan et aux Émirats Arabes Unis, le pourcentage d'hommes enseignants ayant reçu une formation est supérieur à celui des femmes, tandis qu'à Djibouti et en Algérie c'est la situation inverse qui est observée.

3.3 Taux d'encadrement dans le primaire

Le taux d'encadrement est mesuré par le nombre d'élèves par enseignant. Plus ce nombre est faible, plus l'enseignant peut consacrer davantage de temps à chaque élève individuellement et ainsi lui assurer un meilleur encadrement pédagogique.

Au contraire, lorsque ce nombre est élevé, cela signifie que les enseignants ont des classes surchargées, ce qui rend les conditions d'apprentissage très difficiles.

Il est plus pertinent d'analyser le taux d'encadrement pour l'enseignement primaire que pour les autres niveaux d'enseignement, dans la mesure où la majorité des pays accordent la priorité à ce niveau d'enseignement. Pour le secondaire et le supérieur, cet indicateur est moins approprié, étant donné le nombre de disciplines prises en charge par des enseignants différents. Par conséquent, l'analyse du taux d'encadrement portera uniquement sur le primaire.

Le taux d'encadrement dans l'enseignement primaire est très variable dans la région. Le ratio élèves/enseignant va en effet de 12 en Arabie saoudite à 45 en Mauritanie, la médiane pour les quinze pays ayant fourni des données étant de 23 élèves par enseignant. Les pays du Golfe, à l'exception d'Oman, présentent les ratios d'élèves par enseignant les plus bas de la région (moins de 20 élèves par enseignant) (tableau 3.1).

Tableau 3.1 - Nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire, 1999/2000

Pays ou territoires	Nombre d'élèves par enseignant
Algérie	28
Arabie saoudite	12
Bahreïn	**18
Djibouti	**32
Égypte	**23
Émirats Arabes Unis	17
Irak	21
Koweït	14
Liban	19
Maroc	29
Mauritanie	45
Oman	25
Soudan	**27
Territ. auton. palestiniens	**31
Tunisie	23
Médiane	23

4. Financement et dépenses de l'éducation

La qualité et la couverture de l'éducation ne peuvent être améliorées sans des moyens financiers suffisants et constants. À cet égard, les efforts entrepris par les États peuvent être mesurés par la part des dépenses publiques allouées à l'éducation. À l'instar des autres dimensions de l'éducation, la disponibilité des données sur le financement de l'éducation et leur fiabilité sont essentielles pour évaluer les efforts entrepris par les pays en la matière. Il est toutefois très difficile d'obtenir des statistiques sur le financement de l'éducation qui soient fiables, complètes et comparables au niveau international. Les données provenant de sources privées comme les ménages, les entreprises ou les organisations non gouvernementales ne sont pas, en général, disponibles. Par ailleurs, les statistiques sur les dépenses d'autres ministères que celui de l'éducation nationale ou de collectivités locales, ou autonomes (des universités par exemple), ne sont pas toujours enregistrées dans leur totalité. En outre, les données disponibles ne sont pas toujours assez bien réparties selon la nature des dépenses (investissement ou capital) et le niveau d'éducation. Par conséquent, les données sur les dépenses en éducation analysées dans le présent rapport portent uniquement sur celles de sources publiques.

Il est à noter que la couverture et la disponibilité des données sur le financement de l'éducation dans la région ne permettent de faire que des analyses sommaires.

Dépenses publiques de l'éducation en pourcentage du PIB

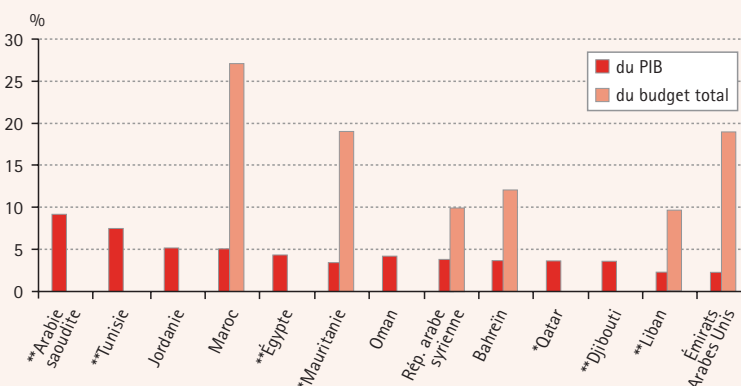
Les dépenses publiques de l'éducation, exprimées en pourcentage du PIB, indiquent la part de la richesse nationale allouée à l'éducation. Tout en se prêtant à des comparaisons internationales, cet indicateur mesure la volonté politique des États à investir dans l'éducation. Neuf pays de la région ont pu fournir des données permettant de calculer cet indicateur.

Parmi les pays ayant pu fournir des données sur leurs dépenses en éducation, l'Arabie saoudite (9,5 % du PIB) et la Tunisie (7,5 % du PIB) se distinguent par la part relativement importante de leur PIB consacrée à l'éducation. Par contraste, les Émirats Arabes Unis, le Liban et la Mauritanie, avec des pourcentages de l'ordre de 2 à 3 %, sont les trois pays qui consacrent la part la moins importante de leur PIB à l'éducation. Pour les autres pays, les pourcentages varient de 3,4 % en République arabe syrienne à près de 5 % au Maroc (figure 4.1).

Dépenses publiques totales de l'éducation en pourcentage des dépenses totales de l'État

Cet indicateur représente la part du budget de l'État qui est consacrée à l'éducation. Il est, en principe, plus approprié que l'indicateur précédent pour mesurer l'importance accordée à l'éducation comparativement aux autres secteurs (santé, défense, etc.). Toutefois, les données sur le budget de l'État sont moins comparables, au plan international, que le PIB. Parmi les cinq pays de la région pour lesquels les données étaient disponibles, le Maroc est celui qui consacre la part la plus importante de son budget à l'éducation (environ 27 %). Les dépenses en éducation représentent le cinquième du budget des Émirats Arabes Unis et environ le dixième des dépenses gouvernementales pour chacun des trois autres pays ayant fourni des données (Bahreïn, République arabe syrienne, Liban).

Figure 4.1 - Dépenses publiques de l'éducation en pourcentage du PIB et du budget total du gouvernement, 1999/2000¹



1. Données de 1998-99 pour Oman, Qatar, Djibouti et Émirats Arabes Unis.

ANNEXES

- **ANNEXE 1** - Tableaux statistiques
- **ANNEXE 2** - Définition des indicateurs
- **ANNEXE 3** - Glossaire
- **ANNEXE 4** - CITE 97

Tableau A1
Éducation préprimaire (CITE 0), 1999/2000

Pays ou territoires	Éducation préprimaire							
	Âge d'entrée	Durée (années)	Nombre d'institutions	Population d'âge scolaire		Élèves inscrits		
				MF	F	MF	F	% Privé
Algérie	4	2	...	1 398 410	682 990	38 773	18 856	.
Arabie saoudite	3	3	...	1 820 200	890 090	94 148	43 678	50
Bahreïn	3	3	...	39 250	19 320	14 493	6 983	99
Djibouti	3	3	3	58 820	29 200	214	118	100
Égypte	4	2	...	3 095 930	1 512 960	354 435	168 752	51
Émirats Arabes Unis	4	2	105	83 920	40 590	65 835	31 689	68
Irak	4	2	...	1 257 480	615 180	72 154	35 259	.
Jamahiriya arabe libyenne	4	2	...	213 750	104 250
Jordanie	4	2	...	262 110	127 640	80 257	**37 143	100
Koweït	4	2	222	61 080	30 100
Liban	3	3	2 028	223 210	109 260	149 006	72 013	77
Maroc	4	2	...	1 382 880	678 330	802 225	277 879	100
Mauritanie	3	3	...	249 170	124 080
Oman	4	2	5	152 090	74 640	7 348	3 349	100
Qatar	3	3	...	30 830	15 090	8 830	4 149	100
République arabe syrienne	3	3	...	1 254 860	613 010
Soudan	4	2	8 562	1 738 280	852 490	386 505	183 163	90
Territ. auton. palestiniens	4	2	843	197 910	96 530	77 402	36 802	100
Tunisie	3	3	...	540 710	261 830	85 540	41 134	85
Yémen	3	3	...	1 400 950	684 700	**12 609	**5 478	...

ANNEXE 1

Tableaux statistiques

Éducation préprimaire												Pays ou territoires
Taux brut de scolarisation (%)			Taux net de scolarisation (%)			Personnel enseignant			Pourcentage d'enseignants certifiés		Nombre d'élèves par enseignant	
MF	M	F	MF	M	F	MF	F	% F	MF	F		
3	3	3	3	3	3	1 443	1 269	88	27	Algérie
5	5	5	8 981	8 981	100	61	61	10	Arabie saoudite
37	38	36	36	37	36	**691	**689	**100	**21	Bahreïn
0	0	0	0	0	0	**6	**6	**100	**36	Djibouti
11	12	11	10	11	10	**14 769	**14 567	**99	**24	Égypte
78	79	78	61	61	61	3 536	3 529	100	50	50	19	Émirats Arabes Unis
6	6	6	6	6	6	4 868	4 868	100	100	100	15	Irak
...	Jamahiriya arabe libyenne
31	**32	**29	28	29	27	3 668	3 662	100	22	Jordanie
...	3 800	3 798	100	100	100	16	Koweït
67	68	66	64	65	64	10 364	8 432	81	19	18	14	Liban
58	74	41	47	59	34	43 952	18 978	43	18	Maroc
...	Mauritanie
5	5	4	4	5	4	383	383	100	94	94	19	Oman
29	30	27	2 930	2 115	72	Qatar
...	République arabe syrienne
22	23	21	12 960	10 951	84	30	Soudan
39	40	38	34	35	32	3 515	3 492	99	100	100	22	Territ. auton. palestiniens
16	16	16	14	12	16	4 192	4 025	96	20	Tunisie
**1	**1	**1	**762	**709	**93	**17	Yémen

Tableau A2
Enseignement primaire (CITE 1) et taux de transition, 1999/2000

Pays ou territoires	Enseignement primaire													
	Âge d'entrée	Durée (années)	Nombre d'institutions	Population d'âge scolaire		Élèves inscrits			Taux brut d'admission (%)			Taux net d'admission (%)		
				MF	F	MF	F	% Privé	MF	M	F	MF	M	F
Algérie	6	6	...	4 234 550	2 066 640	4 843 313	2 264 608	.	103	104	101	79	81	78
Arabie saoudite	6	6	...	3 340 380	1 633 410	2 285 328	1 095 964	6	67	67	66	43	51	34
Bahreïn	6	6	...	75 850	37 000	77 720	38 004	19	98	98	99	80	79	82
Djibouti	6	6	79	103 310	51 360	38 106	16 005	7	32	37	28	25	29	22
Égypte	6	5	...	7 950 740	3 883 740	**7 947 488	3 728 390	8	**96	**97	**94	76	77	74
Émirats Arabes Unis	6	6	287	289 250	138 760	273 144	130 714	45	108	108	108	56	56	56
Irak	6	6	...	3 583 190	1 753 380	3 639 362	1 600 852	.	116	123	109	87	90	83
Jamahiriya arabe libyenne	6	6	...	677 170	330 650
Jordanie	6	6	...	717 730	349 930	723 508	353 429	30	106	105	106	71	70	71
Koweït	6	4	271	165 300	81 380	140 182	68 612	31
Liban	6	5	2 177	383 770	188 170	384 539	184 362	66	87	88	86	8	7	9
Maroc	6	6	6 565	4 057 830	1 991 850	3 669 605	1 644 204	5	107	110	104	58	60	57
Mauritanie	6	6	...	421 890	210 420	355 822	172 181	3
Oman	6	6	399	431 050	212 260	315 976	151 564	5	69	69	69	56	56	56
Qatar	6	6	...	58 650	28 610
République arabe syrienne	6	6	...	2 620 130	1 284 710
Soudan	6	6	...	4 662 500	2 289 340	2 566 503	1 158 618	2	54	59	48	28	30	26
Territ. auton. palestiniens	6	4	...	357 400	174 160	388 162	189 853	9	110	110	110	91	90	91
Tunisie	6	6	...	1 196 490	583 350	1 413 795	670 629	1	105	105	105	82	81	82
Yémen	6	6	...	3 151 660	1 537 380

1. Taux de survie à la 4^{ème} année.

ANNEXE 1

Tableaux statistiques

Enseignement primaire															Pays ou territoires			
Taux brut de scolarisation (%)			Taux net de scolarisation (%)			Pourcentage de redoublants			Personnel enseignant			Pourcentage d'enseignants certifiés		Nombre d'élèves par enseignant		Taux de survie à la 5 ^{ème} année	Taux de transition (%)	
MF	M	F	MF	M	F	MF	M	F	MF	F	% F	MF	F					
114	119	110	97	99	96	14	18	10	170 562	78 662	46	95	97	28	95	66	Algérie	
68	70	67	58	60	56	5	7	4	190 654	100 854	53	93	87	12	95	...	Arabie saoudite	
102	102	103	94	93	95	4	5	4	**4 363	**3 254	**75	**18	96	98	Bahreïn	
37	43	31	31	35	26	14	15	14	**1 192	**221	**19	56	95	**32	77	...	Djibouti	
**100	**104	**96	**92	**95	**90	**5	**7	**4	**345 828	**181 345	**52	**23	Égypte	
94	95	94	78	78	79	3	4	3	16 481	12 142	74	65	63	17	92	96	Émirats Arabes Unis	
102	111	91	93	100	86	12	14	10	170 141	123 296	72	100	100	21	Irak	
...	Jamahiriya arabe libyenne
101	**101	**101	94	93	94	1	1	1	98	97	Jordanie	
85	85	84	66	68	65	3	3	3	10 176	7 521	74	100	100	14	94 ¹	...	Koweït	
100	102	98	71	71	71	9	10	7	20 571	16 648	81	22	22	19	91	...	Liban	
90	98	83	74	79	70	12	14	10	127 582	46 568	37	29	82	81	Maroc	
84	87	82	7 909	2 087	26	45	Mauritanie	
73	75	71	65	66	65	7	9	6	12 598	6 815	54	100	100	25	94	95	Oman	
...	Qatar
...	République arabe syrienne
55	59	51	45	49	41	11	11	12	**96 050	**60 194	**63	70	68	**27	**87	**81	Soudan	
109	108	109	99	99	99	2	2	2	**12 494	**6 356	**51	**31	...	96	Territ. auton. palestiniens	
118	121	115	98	99	97	16	18	14	60 912	30 244	50	23	92	**68	Tunisie	
...	Yémen

Tableau A3
Enseignement secondaire (CITE 2 et 3), 1999/2000

Pays ou territoires	Enseignement secondaire										
	Enseignement secondaire général		Population d'âge scolaire		Élèves inscrits						
	Âge d'entrée	Durée (années)			Total			Général		Technique/Professionnel	
			MF	F	MF	F	% Privé	MF	F	MF	F
Algérie	12	6	4 211 780	2 059 080	2 817 710	1 425 127	.	2 732 268	1 396 496	85 442	28 631
Arabie saoudite	12	6	2 718 820	1 328 050	1 861 755	861 137	3	1 828 594	856 870	33 161	4 276
Bahreïn	12	6	64 140	31 120	65 422	32 678	13	55 279	28 838	10 143	3 840
Djibouti	12	7	96 410	48 090	14 214	7 979	10	12 972	7 460	1 242	519
Égypte	11	6	9 611 080	4 681 360	**8 028 170	**3 777 480
Émirats Arabes Unis	12	6	282 400	131 510	210 002	105 000	32	208 289	105 000	1 713	.
Irak	12	6	3 195 410	1 558 820	1 224 353	453 232	.	1 148 645	440 021	75 708	13 211
Jamahiriya arabe libyenne	12	6	810 240	397 260
Jordanie	12	6	665 660	325 020	583 535	**289 116	16	**542 001	**273 860	41 534	15 256
Koweït	10	8	431 870	211 890	239 997	118 849	27	235 852	117 233	4 145	1 616
Liban	11	7	489 990	241 510	383 217	197 084	53	343 575	181 352	39 642	15 732
Maroc	12	6	3 917 590	1 925 560	1 541 100	673 005	5	1 440 988	628 604	100 112	44 401
Mauritanie	12	6	356 190	177 320	65 606	27 332	...	63 735	26 720	1 871	612
Oman	12	6	357 790	177 020	242 533	119 076	1	242 533	119 076	.	.
Qatar	12	6	50 600	24 610
République arabe syrienne	12	6	2 535 160	1 248 540
Soudan	12	5	3 400 970	1 672 030	979 514	604 500	9	953 806	595 048	25 708	9 452
Territ. auton. palestiniens	10	8	591 840	288 180	477 378	239 245	5	474 480	238 554	2 898	691
Tunisie	12	7	1 458 920	712 940	1 087 818	543 272	8	999 057	497 290	88 761	45 982
Yémen	12	6	2 267 970	1 104 590

ANNEXE 1

Tableaux statistiques

Enseignement secondaire													Pays ou territoires
Taux brut de scolarisation (%)			Taux net de scolarisation (%)			Pourcentage de redoublants dans l'enseignement général			Personnel enseignant		Pourcentage d'enseignants certifiés	Nombre d'élèves par enseignant	
MF	M	F	MF	M	F	MF	M	F	MF	F	MF		
67	65	69	**59	**57	**60	28	31	24	156 022	73 743	97	18	Algérie
68	72	65	9	12	6	146 252	74 794	86	13	Arabie saoudite
102	99	105	82	77	87	6	7	6	4 583	2 555	...	**14	Bahreïn
15	13	17	664	141	...	**21	Djibouti
**84	**86	**81	**79	**81	**77	6	8	5	473 713	188 676	...	**17	Égypte
74	70	80	67	63	72	7	9	5	16 399	8 971	50	13	Émirats Arabes Unis
38	47	29	33	40	26	27	30	23	62 034	42 581	100	20	Irak
...	Jamahiriya arabe libyenne
88	**86	**89	76	73	78	1	1	1	Jordanie
56	55	56	7	8	6	21 800	12 078	100	11	Koweït
78	75	82	10	11	9	**32 446	**17 046	...	**12	Liban
39	44	35	30	33	27	17	19	15	90 799	29 373	...	**17	Maroc
18	21	15	2 449	260	...	27	Mauritanie
68	68	67	59	58	59	10	14	6	13 528	6 714	100	18	Oman
...	Qatar
...	République arabe syrienne
29	22	36	42 513	23 021	...	**23	Soudan
81	78	83	77	75	79	2	3	2	**15 101	**7 554	...	**32	Territ. auton. palestiniens
75	73	76	**68	**66	**70	18	20	17	56 843	22 762	...	19	Tunisie
...	Yémen

Tableau A4
Enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4) et enseignement supérieur (CITE 5 et 6), 1999/2000

Pays ou territoires	Enseignement postsecondaire non supérieur									Enseignement supérieur			
	Âge théorique d'entrée	Durée moyenne (années)	Population d'âge scolaire		Étudiants inscrits		Taux brut de scolarisation (%)			Population d'âge scolaire		Étudiants inscrits	
			MF	F	MF	F	MF	M	F	MF	F	MF	F
Algérie	18	3	1 980 030	970 170	3 131 070	1 534 130
Arabie saoudite	18	2	764 800	375 460	**36 905	**17 724	**5	**5	**5	1 800 550	891 640	404 094	225 995
Bahreïn	18	2	19 810	9 700	5 734	2 026	29	37	21	46 400	22 520
Djibouti	52 920	26 890	190	89
Égypte	17	2	2 886 750	1 399 630	45 667	17 244	2	2	1	6 532 830	3 163 560
Émirats Arabes Unis	178 080	73 600
Irak	18	2	912 300	443 740	11 284	4 968	1	1	1	2 126 640	1 036 190	288 670	98 306
Jamahiriya arabe libyenne	18	2	382 640	188 150	566 890	278 870	290 060	141 041
Jordanie	496 870	238 670	142 190	73 098
Koweït	18	2	87 180	42 270	16 751	9 202	19	17	22	181 260	86 360	59 666	29 067
Liban	18	2	128 960	63 990	392	248	0,3	0,2	0,4	316 330	157 300	116 014	60 007
Maroc	18	2	1 241 810	610 380	64 063	28 605	5	6	5	2 960 310	1 453 730	276 375	116 898
Mauritanie	18	1	53 970	26 830	350	91	0,6	1,0	0,3	238 770	119 190
Oman	18	2	96 640	47 970	**16 198	**5 823	**17	**21	**12	215 060	106 790	7 530 ¹	3 660 ¹
Qatar	31 530	14 460
République arabe syrienne	17	2	743 690	366 760	1 611 300	794 200
Soudan	2 974 780	1 466 820
Territ. auton. palestiniens	18	1	58 100	28 200	**6 928	**3 785	**12	**11	**13	274 370	133 100	71 207	33 123
Tunisie	19	2	396 200	193 570	1 308	564	0,3	0,4	0,3	933 090	457 590	180 044	86 942
Yémen	1 554 730	757 800

1. Données se référant à l'université Qaboos.

2. Inclut seulement les étudiants du premier cycle long.

ANNEXE 1

Tableaux statistiques

Enseignement supérieur											Pays ou territoires	
Taux brut de scolarisation (%)			Répartition des étudiants par niveau de la CITE			Pourcentage d'étudiantes par niveau de la CITE			Personnel enseignant			
MF	M	F	Niveau 5A	Niveau 5B	Niveau 6	Niveau 5A	Niveau 5B	Niveau 6	MF	F		% F
...	Algérie
22	20	25	20 293	7 107	35	Arabie saoudite
...	Bahreïn
0,4	0,4	0,3	59 ²	131 ²	-	24	57	-	**20	**6	**30	Djibouti
...	Égypte
...	Émirats Arabes Unis
14	17	9	12 068	3 677	30	Irak
51	52	51	188 363	94 434	7 263	51	45	42	12 422	1573	13	Jamahiriya arabe libyenne
29	27	31	112 085	29 707	398	47	68	25	4 755	Jordanie
...	Koweït
37	35	38	103 060	12 145	809	53	39	32	8 820	2 360	27	Liban
9	11	8	256 359	5 683	14 333	43	33	31	18 082	3 640	20	Maroc
...	Mauritanie
...	767 ¹	181 ¹	24 ¹	Oman
...	Qatar
...	République arabe syrienne
...	Soudan
26	27	25	66 050	5 157	-	46	54	-	3 390	464	14	Territ. auton. palestiniens
19	20	19	150 188	19 522	10 334	**49	**40	**49	9 370	Tunisie
...	Yémen

Tableau A5
Dépenses publiques de l'éducation, 1999/2000

Pays ou territoires	Dépenses publiques de l'éducation			Répartition des dépenses publiques de l'éducation par niveau de la CITE (%)				
	En % du Produit Intérieur Brut	En % des dépenses de l'État	Dépenses ordinaires en % du total	Niveaux 0 et 1	Niveaux 2 et 3	Niveau 4	Niveaux 5 et 6	Non réparties par niveau
Algérie
Arabie saoudite	**9,5	-
Bahreïn	3,5	12,1	97,0
Djibouti
Égypte	**4,1
Émirats Arabes Unis	...	20,7	92,3
Irak
Jamahiriya arabe libyenne
Jordanie	5,0	41,8	39,6	.	18,7	-
Koweït
Liban	2,0	**9,2	89,6	59,8 ¹	18,8 ¹	...	15,5	0,8
Maroc	5,0	27,2	91,2
Mauritanie	**3,0
Oman
Qatar
République arabe syrienne	3,4	9,9	82,9
Soudan
Territ. auton. palestiniens
Tunisie	**7,5	**32,7	44,2	.	23,1	-
Yémen

1. Les données sur les dépenses du niveau 2 sont incluses dans le niveau 1 de la CITE.

ANNEXE 1

Tableaux statistiques

Tableau A6
Données et indicateurs régionaux, 1999-2000

	Effectifs				Taux net d'admission en 1 ^{ère} année du primaire (%)				Taux brut de scolarisation (%)				Taux net de scolarisation (%)				Personnel enseignant (%)	
	Total (000)	Dont Filles (%)	Dont Privé (%)	Dont Ens. général (%)	MF	M	F	IPS (F/M)	MF	M	F	IPS (F/M)	MF	M	F	IPS (F/M)	Total	% F
Préprimaire	2 430	43	79	16	17	14	0,82	14	16	13	0,83	126 843	76
Primaire	35 073	46	6	.	64	66	61	0,93	91	97	85	0,88	79	83	75	0,90	1 635 838	52
Secondaire	22 580	47	7	95	60	63	58	0,92	68	63	70	1,10	1 403 765	43

Définition des indicateurs

Dépenses publiques de l'éducation en pourcentage du PIB.

Rapport entre l'ensemble des dépenses publiques consacrées à l'éducation par les différents niveaux de l'administration habilités dans un pays donné (pouvoirs centraux, régionaux et locaux) et le produit intérieur brut, exprimé en pourcentage.

Dépenses publiques de l'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales.

Rapport entre l'ensemble des dépenses consacrées à l'éducation par les différents niveaux d'administration de l'État, c'est-à-dire par les pouvoirs centraux, locaux, et régionaux, et l'ensemble des dépenses publiques de tous les secteurs confondus (dont la santé, l'éducation, les services sociaux, etc.), exprimé en pourcentage.

Dépenses publiques ordinaires par élève en pourcentage du PIB par habitant. Dépenses publiques ordinaires par élève (écolier ou étudiant) à chaque niveau d'enseignement par rapport au PIB par habitant.

Espérance de vie à la naissance. Nombre théorique d'années qu'un nouveau-né va vivre si les taux de mortalité par âge observés au moment de la naissance restent constants. Cela représente pour une année donnée la somme des taux de mortalité pour tous les âges. L'espérance de vie à la naissance présentée dans ce rapport se réfère à la période 1995-2000.

Espérance de vie scolaire. Nombre probable d'années qu'un enfant est appelé à passer dans le système scolaire et universitaire, y compris les années de redoublement. C'est la somme des taux de scolarisation aux différents âges dans l'enseignement primaire, secondaire, postsecondaire non supérieur et supérieur.

Indice de parité entre les sexes. Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.

Indice global de fécondité ou le nombre moyen d'enfants par femme. Nombre théorique de naissances pour une femme durant sa période de fécondité en considérant les taux de fécondité aux différents âges comme constants. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité spécifiques à chaque groupe d'âge pour toutes les femmes de 15 à 49 ans.

Nombre d'élèves par enseignant. Nombre moyen d'élèves par enseignant dans un niveau d'enseignement donné et pour une année scolaire donnée. Lorsque les données sont disponibles, on calcule le rapport élèves/enseignant à partir du nombre d'enseignants et d'élèves exprimé en équivalent plein temps.

Pourcentage de redoublants. Proportion d'élèves qui s'inscrivent dans la même année (ou niveau) d'études que l'année précédente, exprimée en pourcentage de l'ensemble des effectifs scolarisés dans l'année d'études considérée.

Pourcentage des enseignants formés ou certifiés pour enseigner au regard des normes nationales. Rapport entre le nombre d'enseignants qui, ayant reçu la formation pédagogique organisée minimale (avant ou en cours d'emploi) exigée, sont habilités à enseigner dans un niveau d'enseignement donné, et le nombre total d'enseignants dans ce niveau d'enseignement, exprimé en pourcentage.

Pourcentage d'une cohorte qui atteint la cinquième année, ou taux de survie en cinquième année. Pourcentage d'une cohorte qui entame le cycle primaire et qui atteindra la cinquième année d'études.

Produit intérieur brut par habitant. Produit intérieur brut en dollars courants des États-Unis divisé par le nombre total d'habitants d'un pays.

Produit national brut par habitant. Produit national brut en dollars courants des États-Unis divisé par le nombre total d'habitants d'un pays.

Taux brut d'admission dans l'enseignement primaire. Rapport entre le nombre d'élèves inscrits pour la première fois en première année de l'enseignement primaire, quel que soit leur âge, et la population ayant l'âge officiel d'entrée dans le primaire, exprimé en pourcentage.

Taux brut de scolarisation. Nombre d'élèves scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge officiel qui correspond à ce niveau d'enseignement.

Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur. Ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur, indépendamment de l'âge des inscrits, exprimé en pourcentage de la population appartenant au groupe d'âge qui correspond aux cinq années suivant la fin du cycle secondaire.

Taux estimé d'alphabétisme. Rapport entre le nombre d'adultes sachant lire et écrire et l'ensemble de la population adulte âgée de 15 ans et plus, exprimé en pourcentage. Une personne est considérée comme étant alphabète si elle sait lire et écrire, en le comprenant, un texte simple sur sa vie quotidienne.

Taux de croissance annuel moyen de la population. Croissance annuelle moyenne de la population pour la période 1990-1999, exprimée en pourcentage.

Taux de transition du primaire au secondaire. Rapport entre le nombre d'élèves inscrits au premier grade du premier cycle du secondaire une année donnée et le nombre d'inscrits au dernier grade du primaire l'année précédente, exprimé en pourcentage.

Taux net d'admission dans l'enseignement primaire. Rapport entre le nombre d'enfants ayant l'âge officiel requis pour commencer leur scolarité et qui sont admis comme nouveaux inscrits en première année de l'enseignement primaire et la population du même âge, exprimé en pourcentage.

Taux net de scolarisation. Rapport entre le nombre d'élèves du groupe d'âge correspondant officiellement à un niveau d'enseignement donné et la population totale de ce groupe d'âge, exprimé en pourcentage.

Glossaire

Abandon scolaire. Élèves qui abandonnent leurs études au cours d'une année scolaire donnée.

Âge (théorique) d'admission. Âge auquel les élèves ou étudiants entameraient un programme donné ou une année d'études donnée en admettant qu'ils aient commencé leur scolarité à l'âge d'admission officiel au niveau d'études le plus bas, qu'ils aient étudié à plein temps tout au long de leur vie scolaire et qu'ils aient évolué dans le système scolaire sans redoubler ni sauter de classe. Il faut noter que l'âge d'admission théorique pour un programme ou une classe donné(e) peut être très différent de l'âge réel, voire de l'âge d'admission le plus fréquemment observé ou le plus courant.

Dépenses de l'éducation :

Dépenses publiques de l'éducation. Dépenses ordinaires et en capital consacrées à l'éducation effectuées par les administrations locales, régionales et nationales, y compris les municipalités. Les contributions des ménages en sont généralement exclues.

Dépenses ordinaires de l'éducation. Dépenses au titre de biens et de services consommés dans l'année en cours et qui devraient être renouvelées, si nécessaire, l'année suivante. Elles comprennent la rémunération et les avantages annexes du personnel ; les services contractuels ou acquis ; les autres ressources, dont les livres et autres matériels pédagogiques ; les services sociaux et les autres dépenses courantes, tels que les fournitures et équipements, les menues réparations, le carburant et autre combustible, les télécommunications, les déplacements, les assurances et les loyers.

Dépenses en capital de l'éducation. Dépenses destinées à des biens ou services qui durent plus d'un an. Elles comprennent les dépenses consacrées à la construction, à la rénovation et aux réparations importantes des bâtiments ainsi qu'à l'acquisition de gros équipements ou de véhicules.

Domaines d'études dans l'enseignement supérieur :

Programmes généraux : programmes de base ; alphabétisation et apprentissage du calcul ; développement personnel.

Éducation : formation des enseignants et sciences de l'éducation.

Lettres et Arts : lettres ; religion et théologie ; beaux-arts et arts appliqués.

Sciences sociales, commerce et droit : sciences sociales et du comportement ; journalisme et information ; commerce et administration ; droit.

Science : sciences de la vie ; sciences physiques ; mathématiques ; statistiques et sciences informatiques.

Ingénierie, industries de transformation et production : Ingénierie et techniques apparentées ; industries de transformation et de traitement, architecture et bâtiment.

Agriculture : agriculture, sylviculture et halieutique ; sciences vétérinaires.

Santé et protections sociales : médecine et services sanitaires ; services sociaux.

Services : services aux particuliers ; services de transport ; protection de l'environnement ; services de sécurité.

Autres (non précisés ou inconnus).

Durée d'études. Nombre d'années d'études d'un cycle d'éducation donné.

Éducation de base. Ensemble des différents programmes d'activités éducatives visant à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, tels que les définit la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien [Thaïlande], 1990). Elle comprend donc à la fois l'enseignement primaire formel et parfois le premier cycle du

secondaire et un ensemble très divers d'activités éducatives non formelles et informelles, publiques et privées, qui visent à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux spécifiques de groupes de personnes de tous âges.

Effectifs scolarisés. Nombre d'élèves (écoliers ou étudiants) inscrits dans un niveau ou une année d'études, quel que soit leur âge.

Enseignants :

Enseignants ou personnel enseignant. Personnes employées à plein temps ou à temps partiel au sein d'effectifs constitués dans le but de guider et de diriger le parcours didactique des écoliers et étudiants, indépendamment de leurs qualifications et du mécanisme de transmission des connaissances (autrement dit soit face-à-face et/ou à distance). Cette définition exclut le personnel enseignant qui n'a pas de fonctions pédagogiques au moment considéré (par exemple, les directeurs ou chefs d'établissements scolaires qui n'enseignent pas) et les personnes qui travaillent ponctuellement ou bénévolement dans des établissements d'enseignement (par exemple, les parents d'élèves).

Enseignants certifiés. Enseignants qui ont reçu la formation pédagogique organisée minimale (avant ou en cours d'emploi) requise pour enseigner dans un niveau donné et dans un pays donné.

Enseignants à plein temps. Personnes chargées d'enseigner pendant un certain nombre d'heures de travail réglementairement considéré comme un plein temps dans un niveau d'enseignement donné.

Enseignants à temps partiel. Enseignants dont le volume d'heures de travail réglementaire est inférieur à celui qui est exigé des enseignants à plein temps.

Nombre d'enseignants en équivalent plein temps. Généralement exprimé en personnes-années. L'unité de mesure d'un équivalent temps plein est un emploi à temps plein. La proportion de temps de travail par rapport à un temps plein des enseignants qui travaillent à temps partiel est déterminée en rapportant leur volume d'heures travaillées au nombre réglementaire d'heures travaillées d'un enseignant à temps plein au cours d'une année scolaire. Par exemple, un enseignant qui travaille un tiers du nombre d'heures réglementaire d'un enseignant à temps plein égal à un tiers d'équivalent plein temps.

Enseignement primaire universel. Scolarisation de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire (taux de scolarisation net de 100 %).

Établissements :

Établissements privés. Établissements d'enseignement scolaire ou universitaire sous la direction et l'administration d'une institution non étatique (église, syndicat, entreprise commerciale ou autre type d'organisation non gouvernementale) qu'ils bénéficient ou non d'un soutien financier de la part de l'État.

Établissements publics. Établissements d'enseignement scolaire ou universitaire sous la tutelle et l'administration d'une autorité ou d'un organe étatique (au plan national ou fédéral, au plan d'un État ou d'une province ou au plan local), quelle que soit l'origine de leurs ressources financières.

Nouveaux inscrits. Élèves ou étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un programme éducatif dans un niveau ou sous-niveau d'études donné.

Orientation des programmes éducatifs :

Enseignement général. Enseignement principalement conçu pour amener les élèves à mieux comprendre une matière ou un groupe de matières, mais non nécessairement, de les préparer à poursuivre d'autres études (complémentaires) au même niveau ou à un niveau plus élevé. Les

programmes de cette catégorie sont généralement dispensés en milieu scolaire et peuvent comprendre ou non des éléments d'enseignement professionnel. Ils peuvent être ou non sanctionnés par une qualification ou un titre académique, que les élèves pourront faire valoir sur le marché du travail. Cependant, ils ne permettent pas d'une manière générale aux élèves qui l'achèvent avec succès d'entamer une carrière ou d'entrer dans une branche ou dans une catégorie professionnelle particulières sans une formation complémentaire préalable.

Enseignement technique et professionnel. Enseignement principalement destiné à préparer les élèves directement à un métier ou à une branche professionnelle particuliers (ou à une catégorie de professions ou d'activités professionnelles). L'élève qui achève avec succès un programme de ce type obtient une qualification exploitable sur le marché du travail et reconnue par les instances compétentes du pays où elle est délivrée (par exemple, le Ministère de l'éducation, les associations d'employeurs, etc.).

Population d'âge scolaire. Population du groupe d'âge correspondant selon les normes officielles en vigueur à un niveau d'enseignement donné.

Population non scolarisée. Enfants ou adolescents ayant l'âge scolaire officiel et qui ne sont pas inscrits dans un établissement scolaire.

Produit intérieur brut. Somme des valeurs ajoutées brutes des biens et des services produits dans un pays donné par l'ensemble des personnes qui y résident, y compris les services de distribution et de transport, plus toute taxe imposée sur les produits et services, moins toute subvention non comprise dans la valeur des produits.

Produit national brut. Somme des valeurs ajoutées brutes des biens et des services produits dans un pays donné par l'ensemble des personnes qui y résident, y compris les services de distribution et de transport, plus toute taxe imposée sur les produits et services, moins toute subvention non comprise dans la valeur des produits, plus (ou moins) les paiements nets en provenance (ou en direction) de l'étranger. Selon que le solde des paiements de l'étranger et vers l'étranger est positif ou négatif, le PNB est supérieur ou inférieur au PIB.

Programmes d'éveil et de protection de la petite enfance. Programmes comprenant une gamme d'activités didactiques structurées et systématiques dans un établissement d'enseignement formel (préprimaire ou du niveau 0 de la CITE) ou bien dans le cadre d'un programme non formel d'éveil de l'enfant. Les programmes d'éveil de la petite enfance s'adressent en règle générale aux enfants âgés de 3 ans ou plus et comportent des activités didactiques structurées qui les occupent en moyenne l'équivalent d'au moins deux heures par jour et cent jours par an.

Redoublants. Élèves inscrits dans la même classe pendant deux années successives ou plus.

Scolarisation obligatoire. Nombre d'années ou période d'âge pendant lesquelles les enfants et les adolescents sont tenus au regard de la loi de bénéficier d'un enseignement en milieu scolaire.

ANNEXE 4

CITE 97

0 ÉDUCATION PRÉPRIMAIRE	Critères principaux
Première étape de l'instruction organisée, visant essentiellement à préparer les très jeunes enfants à un environnement de type scolaire.	Doit être dispensé dans une école ou dans un autre centre d'accueil, et être conçu pour répondre aux besoins d'apprentissage et de développement des enfants de 3 ans au moins. Le personnel enseignant doit être suffisamment formé (c.à.d. diplômé) pour dispenser un programme éducatif.
1 ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} DEGRÉ (PRIMAIRE)	Critères principaux
Normalement conçu pour donner aux élèves un solide enseignement de base en lecture, écriture et mathématiques.	Début des études systématiques caractéristiques de l'enseignement primaire, notamment en lecture, écriture et mathématiques. Accès aux établissements ou aux programmes d'enseignement primaire créés à l'échelon national. Le début des activités de lecture ne constitue pas à lui seul un critère suffisant pour classer un programme d'enseignement au niveau 1 de la CITE.
2 ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE	Critères principaux
Le premier cycle de l'enseignement secondaire prolonge en général le programme de base du primaire, bien qu'il soit d'ordinaire plus axé sur les disciplines enseignées et suppose souvent l'intervention d'enseignants plus spécialisés qui donnent leurs cours dans leur domaine de spécialisation.	<p>Au début du niveau 2, les programmes doivent être ceux dans lesquels l'enseignement commence à être plus monovalent (un enseignant par discipline) et pour lesquels on fait appel à des enseignants plus spécialisés qui dispensent leur domaine de spécialisation.</p> <p>Si ce point de transition dans l'organisation ne correspond pas à une coupure normale dans les systèmes éducatifs nationaux, il convient de subdiviser les programmes au stade où ceux-ci commencent à refléter ce changement d'organisation.</p>
3 ENSEIGNEMENT DU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE	Critères principaux
Phase finale de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. L'enseignement est souvent plus organisé par discipline qu'au niveau 2 et les enseignants doivent en général posséder un diplôme de niveau plus élevé ou plus spécialisé qu'au niveau 2.	<p>La frontière séparant les premier et second cycles du secondaire dans les différents pays devrait être l'élément déterminant pour distinguer le niveau 2 du niveau 3.</p> <p>Pour accéder à ces programmes d'enseignement, il faut d'ordinaire avoir achevé une formation de niveau 2, ou une formation de base qui, conjuguée aux acquis de l'expérience vécue, démontre l'aptitude à maîtriser les disciplines enseignées au niveau 3 de la CITE.</p>
4 ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPÉRIEUR	Critères principaux
<p>Ces programmes se trouvent à la limite entre le 2^e cycle du secondaire et le postsecondaire, même si, d'un point de vue national, ils peuvent clairement être rattachés soit à l'un, soit à l'autre de ces deux niveaux.</p> <p>Souvent ces programmes ne sont pas d'un niveau beaucoup plus avancé que ceux classés au niveau 3, mais ils permettent d'élargir les connaissances des participants qui ont déjà achevé une formation à ce niveau. Les élèves sont en général plus âgés que ceux des programmes de niveau 3.</p> <p>Durée des programmes : les programmes de niveau 4 durent en général entre 6 mois et 2 ans.</p>	Les élèves accédant à des programmes de niveau 4 de la CITE ont en général achevé le niveau 3.
5 ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} CYCLE DU SUPÉRIEUR	Critères de classification retenus pour le niveau et les sous-catégories (5A et 5B)
Les programmes de niveau 5 ont des contenus d'enseignement plus approfondis que ceux proposés aux niveaux 3 et 4.	L'accès à ces programmes exige normalement d'avoir terminé avec succès une formation de niveau 3A ou 3B, ou de posséder une qualification équivalente de niveau 4A.
CITE 5A : programmes fondés sur un enseignement largement théorique et axés sur l'acquisition de compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche de haut niveau et à des professions exigeant de grandes qualifications.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les programmes ont une durée théorique cumulée minimale (dans le supérieur) de 3 ans. 2. En général, les enseignants doivent être titulaires d'un diplôme de recherche de haut niveau. 3. La réalisation d'un projet de recherche ou la soutenance d'une thèse peut s'avérer nécessaire. 4. Les programmes assurent le niveau de formation requis pour accéder à une profession exigeant de grandes compétences ou à un programme de recherche de haut niveau.
CITE 5B : programmes ayant des contenus généralement plus pratiques et techniques, et une finalité professionnelle plus précise que ceux de niveau 5A.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les programmes ont une orientation plus pratique et une finalité professionnelle plus précise que les programmes de niveau 5A et ne préparent pas les étudiants à accéder directement à des formations à la recherche de haut niveau. 2. Ils ont une durée minimale de 2 ans. 3. Leurs contenus sont en général conçus pour préparer les étudiants à intégrer une profession précise.
6 ENSEIGNEMENT DU 2^E CYCLE DU SUPÉRIEUR (CONDUISANT À UN DIPLÔME DE RECHERCHE APPROFONDIE)	Critères de classification retenus pour le niveau et les sous-catégories (6A et 6B)
Ce niveau est réservé aux programmes du supérieur qui conduisent à l'obtention d'un diplôme de recherche de haut niveau. Les programmes sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ce niveau exige la soutenance d'une thèse ou d'un mémoire publiable qui soit le produit de travaux de recherche originaux et représente une contribution appréciable à la connaissance. 2. Ne doit pas reposer uniquement sur le travail effectué en cours. 3. Prépare les étudiants à enseigner dans les établissements proposant des formations de niveau 5A et à faire de la recherche dans le secteur public et l'industrie.

Critères subsidiaires		Sous-catégories	
Le personnel enseignant doit être titulaire des diplômes correspondants ; mise en œuvre d'un programme ayant des contenus éducatifs.			
Critères subsidiaires			
Dans les pays où l'âge de scolarité obligatoire (ou au moins l'âge auquel la quasi-totalité des élèves commencent leur formation) est postérieur au début de l'étude systématique des disciplines mentionnées, c'est la première année de la scolarité obligatoire qui doit être utilisée pour déterminer la limite entre les niveaux 0 et 1 de la CITE.			
Critères subsidiaires	Débouchés auxquels le programme est censé préparer les élèves	Orientation du programme	
En l'absence, toutefois, de coupure distincte marquant ce changement d'organisation, il convient de créer une subdivision artificielle dans les programmes après la 6 ^e année d'enseignement primaire pour marquer le passage du niveau 1 au niveau 2 de la CITE.	A Programmes conçus pour préparer les élèves à accéder directement au niveau 3 dans une filière pouvant déboucher ultérieurement sur l'enseignement supérieur, autrement dit à des formations classées aux niveaux 3A ou 3B de la CITE.	Générale	Enseignement pas spécialement conçu pour préparer les participants à accéder à un groupe précis de professions ou de métiers, ou à des formations professionnelles/techniques plus poussées.
	B Programmes conçus pour préparer les élèves à accéder directement au niveau 3C.	Professionnelle	Enseignement préparant les participants, sans autre formation, à l'exercice de métiers spécifiques. Si achevé avec succès, est sanctionné par un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail.
	C Programmes (dits parfois «finals») principalement conçus pour accéder directement au marché du travail à la fin de ce niveau.		
Dans les pays où il n'y a pas de coupure dans le système entre les 1 ^{er} et 2 ^e cycles de l'enseignement secondaire, et dans ceux où le 1 ^{er} cycle dure plus de 3 ans, seules les 3 premières années qui suivent l'enseignement primaire doivent être comptées dans le 1 ^{er} cycle du secondaire.			
Programmes modulaires	Débouchés auxquels le programme est censé préparer les élèves	Orientation du programme	
Pour obtenir un diplôme dans un programme modulaire, il faut associer des blocs d'enseignements, ou modules, pour en faire un programme répondant à des exigences précises.	A CITE 3A : programmes de niveau 3 conçus pour permettre d'accéder directement au niveau 5A de la CITE.	Générale	Enseignement pas spécialement conçu pour préparer les participants à accéder à un groupe précis de professions ou de métiers, ou à des formations professionnelles/techniques plus poussées.
	B CITE 3B : programmes de niveau 3 conçus pour permettre d'accéder directement au niveau 5B de la CITE.	Professionnelle	Enseignement préparant les participants, sans autre formation, à l'exercice de métiers spécifiques. Si achevé avec succès, est sanctionné par un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail.
	C CITE 3C : programmes de niveau 3 qui, dans leur conception, ne conduisent pas directement au niveau 5A ou 5B. Par conséquent, ils débouchent directement sur le marché du travail, sur les programmes de niveau 4 ou d'autres programmes de niveau 3.		
Un seul module, toutefois, peut n'avoir ni débouché précis dans le système éducatif ou sur le marché du travail ni orientation particulière.			
Types de programmes pouvant faire partie du niveau 4	Débouchés auxquels le programme est censé préparer les élèves	Orientation du programme	
Premier type : formations professionnelles courtes dont les contenus ne sont pas assimilés à un enseignement «supérieur» dans de nombreux pays ou les programmes qui ne répondent pas au critère de durée retenu pour le niveau 5B de la CITE - au moins 2 années.	A Programmes de niveau 4 conçus pour donner directement accès au niveau 5A ou 5B de la CITE.	Générale	Enseignement pas spécialement conçu pour préparer les participants à accéder à un groupe précis de professions ou de métiers, ou à des formations professionnelles/techniques plus poussées.
	Ces programmes sont souvent conçus pour les élèves qui ont terminé le niveau 3, mais leur accès n'est pas nécessairement subordonné à la possession d'un diplôme de niveau 3.	B Programmes de niveau 4 qui, dans leur conception, ne conduisent pas directement au niveau 5A ou 5B de la CITE. Ils débouchent directement sur le marché du travail ou sur d'autres formations de niveau 4.	Professionnelle
Second type : programmes affectés par les pays à l'enseignement du 2 ^e cycle, même si les élèves qui y accèdent ont en général déjà achevé un autre programme à ce niveau d'enseignement (deuxième cursus, par exemple).			
	Durée théorique cumulée des études du supérieur	Position dans la structure nationale de délivrance de titres et diplômes	
	A Catégories de durées : moins de 5 ans ; 5 ans ou plus.	A	Catégories : premier diplôme ; deuxième diplôme ou +.
	B Catégories de durées : aucune.	B	Catégories : aucune.

Remerciements

Ce rapport régional s'appuie sur les données fournies par les pays dans le cadre de l'*Enquête 2001*. Nous voudrions profiter de cette occasion pour exprimer notre gratitude à tous ceux qui, dans chaque pays, ont pris le temps de répondre aux questionnaires de l'ISU, à nos demandes d'éclaircissements, ainsi que pour leur participation aux ateliers régionaux de l'*Enquête 2001* et leurs commentaires et suggestions concernant cette publication. Nous aimerions également exprimer nos remerciements aux organisations internationales, en particulier aux Divisions des statistiques et de la population des Nations Unies, à la Banque mondiale, à l'Organisation de coopération et de développement économiques et à d'autres institutions spécialisées, qui ont fourni des informations et statistiques supplémentaires pour compléter celles collectées par l'ISU.

Ce rapport a été préparé par Saïd Ould A. Voffal et Catherine Bélanger, les responsables de l'*Enquête 2001* pour la région arabe. Nous tenons à remercier tous les collègues au sein de l'ISU et plus particulièrement Saïd Belkachla, pour leurs précieux commentaires qui ont permis d'améliorer ce rapport. Nous tenons également à remercier Roser Cusso qui avait réalisé une première version du rapport avec les données de l'*Enquête 2000*. Nous remercions enfin Monsieur Mourri El Abed Bensouda, du Ministère de l'éducation nationale du Maroc, et nos collègues au Bureau de l'UNESCO et Bureau régional pour l'éducation à Beyrouth, pour leurs suggestions et leurs commentaires.